

ÉTUDES D'ARCHIVES

1 – AUX ORIGINES,
FORMATION DE LA SPIRITUALITÉ DE L'ASSOMPTION

3 – ANNE-EUGÉNIE MILLERET
UN UNIQUE REGARD :
JÉSUS-CHRIST ET L'EXTENSION DE SON RÈGNE

Cum permissu Superiorum.

© Religieuses de l'Assomption

Maison Généralice
17, rue de l'Assomption
75016 Paris – France
www.assumpta.fr

Année 2012
ISBN : 978-2-9505841-2-0

Le présent fascicule constitue une édition revue et corrigée des numéros 1 et 3 d'Études d'Archives, publiés respectivement en 1984 et en 1988.

Les textes ont été travaillés, le premier à l'occasion d'une session du 3^{ème} An (1983), - le second pour un article dans la Revue *La Vie Spirituelle* (1985). Ils ont pour titre : *Aux Origines, formation de la spiritualité de l'Assomption – et : Anne-Eugénie Milleret, un unique regard : Jésus Christ et l'extension de son Règne.*

Ils sont ici regroupés afin d'offrir une perspective à la fois sur la spiritualité de la Congrégation et sur la personnalité et la vocation de la fondatrice, sainte Marie-Eugénie de Jésus, canonisée en 2007.



AUX ORIGINES,
FORMATION
DE LA SPIRITUALITÉ
DE L'ASSOMPTION

Études d'Archives n°1

1^{ère} Édition Octobre 1984
Édition revue et corrigée 2012

AUX ORIGINES, FORMATION DE LA SPIRITUALITÉ DE L'ASSOMPTION.

INTRODUCTION

Pour aider à la lecture de ces pages...

Les pages qui suivent ont été travaillées pour le 3^e AN, en mai 1983. Elles devaient constituer un exposé d'une heure sur *L'évolution de la spiritualité de l'Assomption, du temps de Mère Marie-Eugénie*. Titre ambigu s'il n'était pas formulé dans son ensemble car il semblait proposer une réflexion des Origines à nos jours. C'est pourquoi, dans l'impression actuelle, le titre a été modifié pour une plus grande précision. Il insiste sur *la formation* de la spiritualité, expression même de mère Marie-Eugénie : *Notre esprit, comment s'est-il formé ?* (Chapitre du 2 mai 1884)

Les recherches sur les différents points à traiter ont fait surgir de leurs dossiers quantité de documents, joie pour l'esprit et le cœur, mais véritable problème pour une présentation limitée.

Bien que le temps initialement prévu ait été prolongé, il résulte des parties de composition différente :

A. UN GRAND ESPRIT DE PRIÈRE, appuyé
d'une part sur l'Office Divin
et d'autre part sur l'Adoration du Saint Sacrement.

I. Le texte sur l'**OFFICE DIVIN**, travaillé le premier, paraît, aujourd'hui encore, suffisamment clair pour l'**historique**. Il devrait être complété par des extraits des **Notes de retraite** ou de la **Correspondance** – et des citations des **Chapitres** indiqués¹.

¹. Se reporter au fascicule de la « Session de Liturgie », 1977.

II. Pour l'**ADORATION DU SAINT SACREMENT**, au-delà de la partie historique, il était bon de se référer pour les textes de spiritualité, au n° 32 de « Partage-Auteuil » / Pâques 1981. Actuellement, l'étude réalisée pour le Centenaire de Lourdes, 30 avril 1984, « L'Adoration à l'Assomption. Maisons d'adoration et de prière », présente l'ensemble de façon beaucoup plus complète.

B. LE RÈGNE. LE 4^e VŒU.

Le texte est plus court, faute de temps.

On lira en annexe, un texte qui n'avait pas été inséré dans la première rédaction, et on devinera tout ce qui est encore à découvrir au travers des écrits de mère Marie-Eugénie.

C. CE QUELQUE CHOSE AUSSI QUI NOUS RAPPROCHE DES ANCIENS ORDRES

C'est une « simple évocation », un schéma... Il fallait se hâter ! Dans chaque paragraphe, dans chaque idée, presque à chaque ligne, se pressent le « non-écrit » et le « non-dit ». L'ampleur de la question et la multiplicité des documents conservés aux Archives donneraient lieu à une étude beaucoup plus complète.

Et bien des livres, rapportés du Val ces derniers mois, fournissent une nouvelle source où il fera bon puiser : sous l'enveloppe poussiéreuse ou la reliure artistique, une invitation constante à mieux découvrir ce qui a marqué les Origines. Inutile d'y songer à l'heure actuelle, mais la matière est là, passionnante.



Telles qu'elles sont, ces simples notes,
inachevées comme toutes nos entreprises,
sont la trace d'une étape
de recherche et de réflexion.
Rédigées en une circonstance précise,
elles sont aujourd'hui
partagées avec la Congrégation.

Elles ouvrent la voie à plus...

Sœur Thérèse-Maylis.
Auteuil, Octobre 1984.

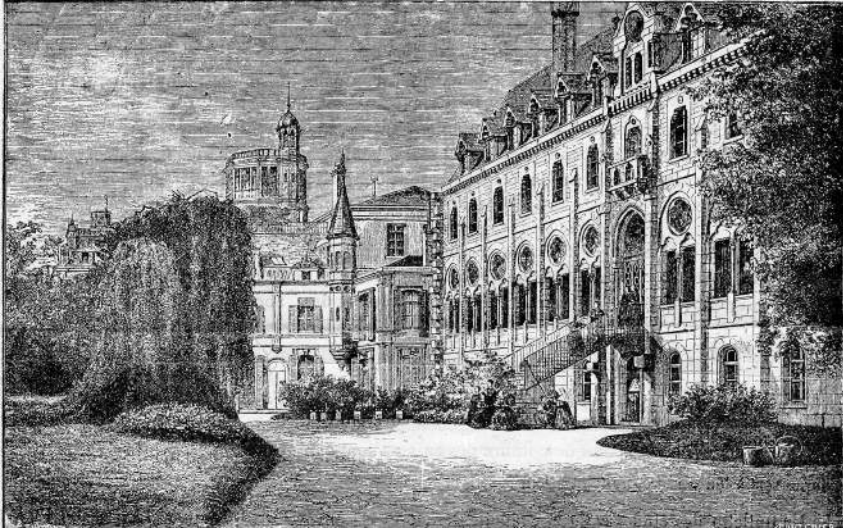




*« En revenant sur ces premiers jours, en
revoyant tout ce que Notre Seigneur a fait pour
nous, j'ai été frappée d'une pensée que j'ai
besoin de vous exprimer. C'est que, dans notre
œuvre,*

*tout est de Jésus Christ,
tout est à Jésus-Christ,
tout doit être pour Jésus-Christ. »*

(Chapitre 2 Mai 1884)



COUVENT DES RELIGIEUSES AUGUSTINES
DE L'ASSOMPTION À AUTEUIL

C'est là que, le 2 mai 1884,
les sœurs ont entendu l'Instruction de Chapitre
de Mère Marie-Eugénie :
« Sur l'Anniversaire de la Fondation ».

PLAN
AUX ORIGINES,
FORMATION DE LA SPIRITUALITÉ DE L'ASSOMPTION

Cf. Chapitre de mère Marie-Eugénie : Anniversaire de la fondation. (2 mai 1884).

Peu à peu, ces choses se sont révélées...

A. UN GRAND ESPRIT DE PRIÈRE

appuyé sur { l'Office Divin
 l'Adoration du Saint Sacrement

A1. – Pour l'un et l'autre, la « préhistoire » ou « avant la fondation »

*Étrangère à tout ici, excepté à Notre Seigneur,
chez les Bénédictines du Saint Sacrement .*

*Je tâcherai de profiter des bons exemples de ces bonnes
et saintes sœurs,
à la Visitation.*

A2. – Dans l'histoire de la Congrégation

I. L'OFFICE DIVIN

- a) la vie des premiers temps :
 - rue Férou
 - Meudon
 - Vaugirard
- b) les premiers textes :
 - 1839/ 40 – Introduction aux Constitutions
(Abbé Combalot)
 - 1840 – Premières Constitutions
(remarques de Mgr Affre)
 - fin 1841 – Lettre à l'abbé Gros
 - 1842 – Lettre au père d'Alzon

- c) Jusqu'à l'approbation définitive des Constitutions :
- approfondir cet esprit
 - préciser le texte des Constitutions
 - 1844-1846
 - 1854
 - 1866 (remarques de Rome, réponse)
 - 1888 / chemin pour l'avenir
- d) au long des années :
- prière (notes de retraite)
 - enseignement (Chapitres)
 - présence de mère Thérèse Emmanuel

II. L'ADORATION DU SAINT SACREMENT

Distinguer {

- esprit d'adoration
- adoration du Saint Sacrement
- adoration du Saint Sacrement exposé

« Qui savait que nous aurions le Saint Sacrement exposé dans tant de chapelles ? »

- a) premiers souvenirs
- b) chemin de l'Adoration : 1) premières règles,
jusqu'en 1846/54
- 2) premiers projets
- c) réalisations : 1855 - Nîmes } esprit posé
1857 - Londres }
et après...

Unité de vie

- d) après 1857, l'un des buts de l'Institut :
- grâce à recevoir
 - notes de mère Thérèse-Emmanuel
 - notes de mère Marie-Eugénie

- Constitutions de 1866 : remarques de Rome, réponse
- Constitutions de 1888 : approbation

e) prière – Chapitres

Une histoire d'adoration

B. L'EXTENSION DE SON RÈGNE. LE 4^e VŒU.

a) la découverte d'un esprit

b) la traduction de ce zèle dans la vie :

- 30 août 1844 : engagement missionnaire
- 25 décembre 1844 : profession perpétuelle
4^e Vœu : son orientation.
- 1848 : vers la Chine ?
- 1849 : départ pour Le Cap
- l'histoire de la Mission

c) le 4^e Vœu à travers les Constitutions :

- 1844-1846
- 1854
- Chapitre général de 1864
- Constitutions de 1866 :
remarques de Rome, réponse
- Constitutions de 1888 : un esprit

d) la prière et l'enseignement de Mère Marie-Eugénie
Travaillons, étant épouses, à devenir apôtres.

C. CE QUELQUE CHOSE QUI NOUS RAPPROCHE DES ANCIENS ORDRES

- I. La Visitation / esprit, style de vie
- II. L'Ordre de Saint Benoît/ l'Office
- III. L'Ordre de Saint Dominique/ la Vérité
 - idée d'une « affiliation »
- IV. L'Ordre de Saint Augustin / La Règle
- V. L'Ordre du Carmel / l'absolu de Dieu, un chemin de prière
- VI. La Compagnie de Jésus / « la plus grande gloire de Dieu », une méthode de prière
- VII.Regard sur Saint François d'Assise

Et plus près de Marie-Eugénie :
l'École Française
Saint Vincent de Paul

Un double caractère : l'ancien et le nouveau

CONCLUSION :

Ces choses... À nous de les continuer et de les développer.

(Marie Eugénie, 2 mai 1884)



**AUX ORIGINES,
FORMATION DE LA SPIRITUALITÉ
DE L'ASSOMPTION
3^e AN / 31 mai 1983**

*Notre esprit, le premier de nos biens, comment s'est-il formé ? Cet ensemble que nous comprenons toutes et qui est le caractère propre de notre Institut.
(Mère Marie-Eugénie. 2 Mai 1884 / Sur l'anniversaire de la fondation)*

Tel est le sujet que nous allons aborder aujourd'hui. Pour le traiter, sous le regard de mère Marie-Eugénie, il est bon de reprendre une partie de ce texte que nous connaissons bien, et que nous relisons avec joie aux grandes dates de la Congrégation :

Nous venons de célébrer l'anniversaire de notre fondation. En revenant sur ces premiers jours, en voyant tout ce que Notre-Seigneur a fait pour nous, j'ai été frappée d'une pensée que j'ai besoin de vous exprimer. C'est que dans notre œuvre tout est de Jésus-Christ, tout est à Jésus-Christ, tout doit être pour Jésus-Christ.

***Tout est de Jésus-Christ.** Qui donc, mes sœurs, en dehors de Celui qui nous appelait, avait la pleine conception de ce que nous devons être ? Personne, ni celui qui, à Sainte Anne d'Auray, croyait avoir reçu la révélation d'un dessein de la très sainte Vierge sur des filles consacrées au mystère de son Assomption ; ni celles qui, appelées les premières, ont travaillé chacune selon son pouvoir, et dont le plus grand mérite a été de se livrer sans réserve à des desseins encore inconnus.*

***Notre esprit, le premier de nos biens, comment s'est-il formé ?** Cet ensemble que nous comprenons toutes et qui est le caractère propre de notre Institut : avant tout, Jésus-Christ, le Roi de l'éternité, vivant dans les âmes et vivant*

dans son Église, l'extension de son règne au-dedans et au-dehors de nous, un grand esprit de prière appuyé d'une part sur l'Office Divin, où nous trouvons les traces des Saints et les dévotions de l'Église, et d'autre part sur l'Adoration du très saint Sacrement où nous entrons avec Notre Seigneur Jésus Christ dans les quatre fins de son divin sacrifice ; le rosaire que le long du jour je vois si souvent entre vos mains ; le chemin de la croix qu'un si grand nombre d'entre vous trouvent encore le temps de faire ; – puis une certaine liberté d'esprit qui laisse à chacune le caractère de sa grâce ; – l'ardeur qui doit nous porter aux vertus, non par contrainte ni à l'aide d'une surveillance minutieuse, mais par l'expansion d'un cœur fidèle qui va au-devant de l'obéissance, de la pauvreté, de l'humilité, de la régularité, de la patience, de la mortification pour plaire à Jésus-Christ et pour le suivre, de telle sorte que nous ne voulions céder à aucun autre Ordre dans ces vertus, tout en ne faisant que ce qui se peut concilier avec notre travail et avec notre Règle.

Et cet esprit de fraternité, plein de respect et de simplicité, ce quelque chose aussi qui nous rapproche des anciens Ordres, la forme d'éducation qui en découle pour nos élèves, qui donc la voyait alors ? Qui savait que nous aurions le grand Office et le Saint Sacrement exposé dans tant de chapelles ? Tout cela, qui le prévoyait ? Notre Seigneur seul le connaissait ; et c'est sous sa conduite que, petit à petit, par les Règles, par les usages, par les grâces qui nous étaient accordées, par les sœurs que Dieu nous envoyait, par les conseils et par les vertus de ceux avec qui Dieu nous mettait en rapport, toutes ces choses se sont révélées ...

Notre esprit...

- Avant tout, Jésus-Christ, l'extension de son règne au-dedans et au-dehors de nous.

- Un grand esprit de prière appuyé sur l'Office divin et l'Adoration du Très Saint Sacrement.
- Ce quelque chose aussi qui nous rapproche des anciens Ordres...

Nous appuyant sur cet amour de Jésus-Christ, à la racine et au cœur de tout dans notre vie, nous étudierons successivement :

- l'esprit de prière,
- le Règne et le 4^e Vœu,

et nous évoquerons

les autres Ordres religieux, puisque *notre esprit est d'être riches de l'esprit de l'Église.*

Peu à peu, toutes ces choses se sont révélées...

A – UN GRAND ESPRIT DE PRIÈRE appuyé

- d'une part, sur l'**Office Divin**
où nous trouvons les traces des Saints et les dévotions de l'Église.
- et d'autre part, sur l'**Adoration du Très Saint Sacrement**
où nous entrons avec Notre Seigneur Jésus-Christ dans les quatre fins de son Divin Sacrifice.

A1. – Pour l'un et l'autre, la « préhistoire » ou « avant la fondation ».

- chez les Bénédictines du Saint Sacrement : *Étrangère à tout ici, excepté à Notre Seigneur.* (Vol. I – N°10)
- à la Visitation de la Côte-Saint-André : *Je tâcherai de profiter des bons exemples de ces bonnes et saintes sœurs.* (Vol. I – N°40)

a) Chez les Bénédictines du Saint Sacrement.

• Le 2 Septembre 1837, Anne-Eugénie écrit à l'abbé Combalot :

...J'aimerais beaucoup que vous consentissiez à me laisser faire un Noviciat dans un des couvents existants, si toutefois il est permis d'y entrer sans avoir la volonté d'y rester. Cela m'apprendrait beaucoup de choses, et commencerait la séparation d'avec ma famille, qu'il faut bien vouloir, quoi qu'il puisse en coûter. (Vol. I – N° 6)

• Le 1^{er} Octobre :

...Voulant ne pas m'enchaîner sans réflexion, je veux passer cette année qu'on m'accorde jusqu'aux vœux², dans l'essai de la solitude dont ma vocation n'aura pas encore supporté l'épreuve. (Vol. I – N° 8)

• Le 3 Novembre, il est question de plusieurs couvents :

les Dames du Saint-Sacrement³ : Leur maison me semble la plus triste du monde ; il m'en coûte d'y entrer et d'autant plus que c'est me séparer tout à fait des miens que d'aller m'enfermer dans ce quartier perdu... Cet isolement m'effraie...

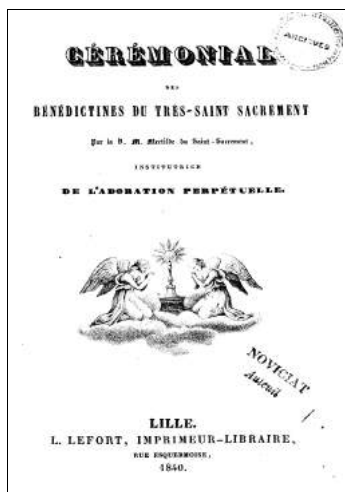
les Oiseaux, l'Abbaye aux Bois, la Visitation : Mais on ne veut de moi qu'à titre de postulante. Enfin, je vais demain matin avec mon père prendre les arrangements définitifs au Couvent du Saint Sacrement qui est le seul lieu où j'ai trouvé les conditions convenables. (Vol. I – N°9)

• Le 14 Novembre, une fois installée chez les Bénédictines du Saint Sacrement :

². Il s'agit de vœux privés marquant un premier engagement.

³. 16 rue Tournefort – Paris 5^e / quartier de Saint Étienne du Mont et de l'Impasse des Vignes (Montagne Sainte Geneviève).

Je ne verrai personne ici ; l'usage de la maison m'autorise à ne pas faire de visite. Il n'y a qu'une seule dame que les religieuses m'aient engagée à voir, mais elle a 60 ans, nul attrait pour moi et je trouverais aussi sot que pénible d'aller chercher près d'une étrangère les obligations de visite et de cérémonie que j'ai voulu fuir en quittant ma famille... Je suis donc étrangère à tout ici, excepté à Notre Seigneur, et cela même me plaît dans ma position, et attire ma pensée vers lui. Ces dames ont mis à ma disposition une tribune grillée, où je puis aller à toute



heure ; là, je vais passer une partie de ma soirée auprès de l'autel, et je m'en trouve toujours bien. Pour les Offices, la prieure a bien voulu me donner une place au chœur des religieuses. Cet ordre est très austère, ce sont des Bénédictines suivant leur règle dans toute sa rigueur, se relevant la nuit pour l'Office, et y ajoutant encore l'adoration perpétuelle. Je trouve cette institution touchante, et j'aime ces filles dévouées à rendre au Saint Sacrement de continuels

hommages, alors qu'il est si souvent abandonné dans nos églises solitaires. (Vol. I – N°10)

Cependant, le séjour dans cette maison n'équivaut pas à un noviciat. Longues réflexions, entretiens avec sa famille, démarches auprès de la mère François de Sales, supérieure des Augustines.

Elle a repoussé bien loin l'idée d'un Noviciat dans l'intérêt de votre œuvre. Je n'ai jamais pu offrir cela, m'a-t-elle dit, chaque ordre a son esprit particulier, et si vous vous attachiez au nôtre, probablement vous ne nous quitteriez plus (Vol. I – N°35). Pourtant, il y aurait des avantages à un séjour dans cette maison... Je n'aurais qu'à y gagner en voyant l'ordre de sa maison, la vie de ses religieuses. (Vol. I – N°36)

Malgré tout, le projet d'un Noviciat à Paris n'aboutit pas.

b) à la Visitation : le 14 août **1838**, c'est l'arrivée à la Visitation de la Côte Saint André.

- La prière continue à être la force de la jeune fille, auprès de celles dont elle partage la vie de communauté, à l'école de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal.

Je serai bien contente ici, mon très cher Père, croyez-le, et surtout très contente de faire votre volonté et de vous montrer combien je désire tout quitter pour Dieu et pour vous. Je ne me quitte pas cependant, mais je tâcherai de profiter des bons exemples de ces bonnes et saintes sœurs qui m'entourent, de profiter de mes communions fréquentes, de ma solitude et de tous les secours de la grâce. (Vol. I – N° 40)

- Son horizon s'élargit. Le 21 Septembre 1838, elle conseille à l'abbé Combalot *de se renseigner sur les règles et les habitudes de vie religieuse d'une communauté de Bergerac... quelle part font-elles à la piété, à l'oraison, à l'Office Divin... Leurs repas, leurs rapports avec leurs élèves, leur noviciat, leur vie de communauté, j'aimerais bien des renseignements là-dessus, parce que leurs usages, si elles s'en trouvent bien doivent être plus en rapport avec les nôtres que ceux des communautés existantes, et surtout contemplatives. (Vol. I – N° 41)*

- Par-dessus tout, elle puise dans ce séjour à la Visitation lumière pour l’avenir.

Avant le retour à Paris : *Je profite de mes derniers jours pour faire des notes sur toutes les choses dont nous pourrions avoir besoin pour nous-mêmes. J’observe la manière de réciter l’Office, les cérémonies, je me fais expliquer, je lis les ouvrages de la maison, je tâche enfin de faire provision pour nos sœurs à venir [...] Je ne sais si j’aurai le bonheur d’être comme cette fille de saint François de Sales qui avait, disait-il, tout son bien entre les mains du Bon Dieu, de sorte qu’elle croyait ne posséder rien.* (Vol. I – N° 84)

A.2 – Dans l’histoire de la Congrégation.

I. L’OFFICE DIVIN.

a) La vie des premiers temps :

- Rue Férou : Le 4 mai **1839**, presque au lendemain de la fondation, Mlle Eugénie écrit à Joséphine de Commarque : *Notre règle n’est pas bien étendue ; pourtant nos occupations, nos offices, nos oraisons, tout cela est marqué, et nous pouvons avoir le bénéfice de l’obéissance dans toutes nos œuvres.* (Vol .V – N°1182)
- à Meudon, durant l’été 1839, mère Marie-Eugénie écrit de sa main un règlement qui nous a été transmis sous le titre de *Règle de Meudon*.

Grand Silence jusqu’à Tierce	5 h.	Lever
	5 h.1/2	Oraison du matin
	6 h.	Études
	7 h.1/2	Prime et Tierce, fin du grand silence
		Déjeuner

Second Silence
depuis la Messe
jusqu'au Dîner,
à la fin de la lecture

8 h. La Messe
9 h.-1/4 Études
10 h. Sexte et None
12 h.-7' Examen de conscience – Angelus
12 h. Dîner, puis récréation.

Le dimanche, point
de Silence depuis la
Messe jusqu'à
Vêpres, mais on
ne le rompra pas
avant la Messe.

1 h.1/2 Leçons de latin ou anglais⁴
2 h. 1/2 Noviciat⁵

Troisième silence,
depuis le commen-
cement de Vêpres
jusqu'au Souper
à la fin de la
lecture.

3 h. Vêpres et Complies
3 h.1/2 Études
5 h.1/2 Méditation du soir
6 h. Souper, puis récréation
8 h. Lecture spirituelle à haute voix
8 h.1/2 moins 7 minutes – Obéissance

Grand silence
depuis le
commencement
de Matines

8 h.1/2 Matines, Laudes, Grand Silence.
À la fin de l'Office, Examen de la journée
lecture du point d'oraison,
puis 1/4 d'heure pour le chapelet
ou d'autres prières
Coucher.

L'essentiel de notre vie de prière est dans cette Règle. Dans
la partie suivante, il sera parlé de l'Adoration.

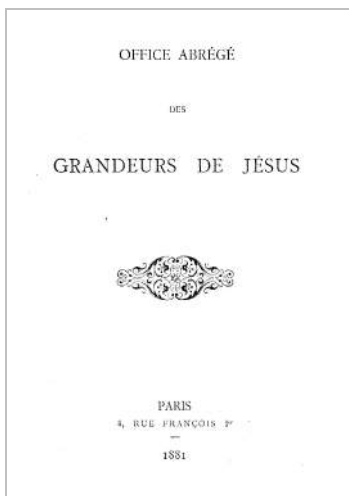
* * *

⁴. Il était d'abord écrit : Lecture spirituelle ou Noviciat.

⁵. Il était d'abord écrit : Leçons de latin, anglais, ou théologie.

Les Origines I (édition 1898, p.301 ; éd.1903, p. 296) rapportent :

Les sœurs s'essayaient à dire l'Office de la Sainte Vierge en chœur, mais elles le faisaient en cachette pour que Modeste ne devinât rien. Dès qu'elle entrait, l'Office était interrompu ; on paraissait lire ou causer, afin que tout restât dans le plus grand secret. Et en note : On récitait l'Office autour d'une petite table ronde sur laquelle était posée une statue de sainte Anne que la Mère Eugénie avait en grande vénération et qu'elle a gardée dans son cabinet jusqu'à sa mort.⁶



À propos de ce premier Office, des précisions venues ensuite semblent indiquer qu'il ne s'agissait pas de celui de la sainte Vierge, mais bien de « l'Office des Grandeurs de Jésus », du Cardinal de Bérulle (1575-1629), fondateur de l'Oratoire en 1613. Il existe aux Archives un carnet manuscrit de textes d'Offices, datant vraisemblablement des tout

premiers temps. Une partie est de l'écriture de mère Marie-Eugénie. Le premier office copié, en latin, est celui de la « Solennité du Seigneur Jésus », célébré le 28 janvier, avec octave le 4 février⁷.

⁶. La statue de sainte Anne et de la petite Marie qui se trouve actuellement aux Archives a été offerte à mère Marie-Eugénie pour son anniversaire en août 1896. Elle l'avait placée sur la cheminée de sa chambre (d'après la note collée sous le socle de la statue).

⁷. En 1974, sœur Jeanne Marie a confronté cet Office avec l'édition de 1713, qui existe chez les Oratoriens, 75 rue de Vaugirard.

De plus, un « Office abrégé des Grandeurs de Jésus », imprimé en 1881 par les Pères de l'Assomption, prend sa place dans les anciens livres de prière (002 j) et vient confirmer la tradition de cette dévotion à l'Assomption.

• à Vaugirard (23 Octobre 1839 / Mars 1842). Sœur Marie-Thérèse (Joséphine de Commarque, entrée le 5 Octobre) se souvient : *Le silence était strictement gardé, les heures d'Office et d'oraison très régulièrement observées. Nous étions debout à quatre heures ; Prime se récitait comme à présent, avant la Messe, qui était dite par monsieur Combalot*⁸. *Souvent, après le déjeuner, le père nous faisait à la chapelle des instructions toutes brûlantes d'amour de Dieu. Il nous donnait des leçons de latin, nous faisait étudier les Pères de l'Église et faire des Commentaires sur les Psaumes, ce que nous trouvions très difficile. (Or. I, 1898, p. 324 ; 1903, p. 319-320) Nous savions que c'était à qui se lèverait le plus tôt pour se servir de l'unique dictionnaire latin de la communauté.*

*[...] Cependant l'Avent arrivait. Monsieur Combalot, dont la grande dévotion était le Verbe Incarné⁹, eut la pensée d'initier ses filles aux beautés de la liturgie en leur faisant réciter comme préparation à la fête de Noël le Bréviaire Romain au lieu de l'Office de la sainte Vierge, qu'elles disaient tous les jours*¹⁰. *Lui-même expliquait les leçons et les hymnes, et comme les sœurs comprenaient déjà le latin, ce fut un enthousiasme indescriptible pour ces pages sublimes du prophète Isaïe annonçant Celui qui doit venir, ces hymnes*

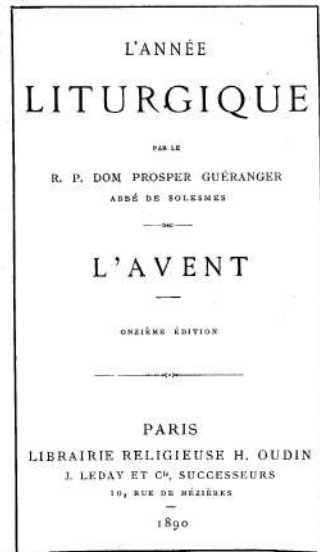
⁸. La première Messe a été célébrée le 9 Novembre 1839.

⁹. En 1849, l'abbé Combalot essaie d'attirer mère Thérèse-Emmanuel dans une fondation contemplative consacrée au Verbe Incarné. Un Ordre de ce nom existait déjà, avec l'approbation de Rome. En 1865/66, il entreprend de fonder une Congrégation de Religieux du Verbe Incarné, dans le diocèse de Grenoble. Cet essai échoue au bout de 3 ans.

¹⁰. Même remarque que plus haut, à propos de l'Office des premiers temps – à moins que les deux Offices (Sainte Vierge et Grandeurs de Jésus) n'aient été dits alternativement ?

suppliantes qui appellent le Désiré des nations, ces exclamations formées des soupirs des patriarches et des prophètes, et enfin ces antiennes des derniers jours qui semblent compter les heures qui nous séparent encore de l'arrivée du Messie, attendu depuis tant de siècles.

...Les sœurs demandèrent à conserver le Bréviaire romain pendant toutes les fêtes de Noël, puis elles ne voulurent plus le laisser. Notre grande dévotion à la liturgie de l'Église date donc de ce premier Avent 1839 et de cette petite chapelle rue de Vaugirard, où les Matines se récitaient le soir autour d'une table placée au milieu du chœur afin de n'avoir pas à allumer deux bougies. C'était la pauvreté dans toute sa splendeur. (O. I, p.326-327)



b) Les premiers textes :

- En 1839-40, l'abbé Combalot rédige ***L'Introduction aux Constitutions des Religieuses de l'Assomption.***

[...] La Vulgate, le Bréviaire Romain, le Missel, le Rituel, le Pontifical et le Catéchisme du Concile de Trente, telle sera la bibliothèque latine des filles de l'Assomption. Ces livres sont les seuls que l'Église entière propage chez toutes les nations catholiques par le sacerdoce qui en fait un usage quotidien. C'est par eux que l'Église a résolu le problème d'une langue vraiment universelle.

*[...] **L'étude du Bréviaire Romain**, mes très chères filles, vous fera connaître les extraits les plus admirables des saints Docteurs, les légendes les plus touchantes, les plus poétiques, les plus édifiantes de l'histoire des saints et de la loi nouvelle. Je souhaite que vous vous nourrissiez de cette lecture dans l'ordre de votre instruction religieuse, parce que je n'en connais pas de plus propre à vous donner la clef des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui s'y trouvent appliqués aux divers mystères dont l'Église célèbre la mémoire, en déroulant devant ses enfants le cercle de l'année ecclésiastique.*

Il serait à désirer que, dans nos maisons, on s'appliquât à bien comprendre l'Office de chaque fête à mesure qu'il se produit. Par là, l'intelligence de la théologie fondée sur la Bible, sur les saints Docteurs, sur les paroles et sur les prières de l'Église qui s'est exprimée dans le Bréviaire romain, se développerait, s'agrandirait singulièrement parmi vous. En même temps, les hymnes ravissants de votre Office tiendraient aussi une place immense dans la musique et dans la poésie religieuse de vos maisons et de vos pensionnats.

***Le Bréviaire est le livre par excellence de la prière catholique, des dogmes et de la morale mise en action par la vie des saints.** C'est le livre du prêtre, du religieux, de tous les Ordres contemplatifs de femmes : que ce soit aussi le vôtre, mes très chères filles, efforcez-vous, par une sainte et sérieuse étude, de pénétrer toutes les richesses de ces paroles admirables que vous récitez chaque jour avec l'Église, et que les Anges eux-mêmes vous envieraient s'ils ne pouvaient s'unir à vous pour chanter devant votre Époux céleste l'éternel Hosanna de sa gloire [...]*

C'est moi, mes filles, qui me chargerai avec une bien douce consolation du soin de vous initier à la participation des richesses divines cachées dans les livres de la liturgie catholique. Dieu me fera la grâce de vous en inspirer l'attrait, et alors vous posséderez la vérité et la science sans danger pour votre humilité et votre ferveur.

Suit un exposé lyrique et plein d'amour sur les beautés de l'Office et du Missel à travers les différents temps de l'année liturgique.

• En 1840, les premières Constitutions sont soumises à l'évêché de Paris.

Mère Marie-Eugénie a inscrit sur la page de garde ce texte : *Constitutions que Mgr Affre a trouvées bonnes et édifiantes.* Cependant, trois remarques ont été faites, dont une sur l'Office (les deux autres, sur la pauvreté – et un mot à changer à l'article du Confesseur). Le chapitre 9 donne le *Règlement de la journée*, un peu différent de celui de Meudon, mais avec les mêmes éléments.

Dès les premières lignes, en face de l'Heure de Prime, Mgr Affre a écrit au crayon : *L'Office en latin est approuvé en général comme faisant partie du règlement des religieuses, mais il n'est pas indispensable. Ne pourrait-on pas y substituer une œuvre plus utile ?*

Dans ces premières Constitutions, le chapitre suivant (n°10) traite de l'Office : *L'Office romain sera récité au chœur avec beaucoup de respect et d'attention.*

...Pendant qu'elles réciteront la grande prière de l'Église qu'elle met dans la bouche de ses pontifes, de ses prêtres, et de ses ordres religieux, elles auront soin de ...

Suivent des conseils sur la récitation elle-même, la tenue, les rubriques, le zèle à apporter à l'œuvre de Dieu, la dignité, le

respect, la dévotion qui conviennent à cet acte important de la vie religieuse.

Aux fêtes doubles de première classe et à toutes celles de la Sainte Vierge, on chantera les secondes vêpres, en plain chant romain.

Les fêtes de saint Joseph, de sainte Anne, de saint Joachim, de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de la commémoration de saint Paul, seront célébrées comme fêtes de première classe.

Nous voyons donc se former peu à peu un esprit de prière, tout en devinant la difficulté à laquelle pourra se heurter l'adoption de l'Office par la Congrégation.

• **En 1841, le 3 mai, c'est le départ de l'abbé Combalot**, suivi d'une période critique pour la vie de la communauté.



À la fin de l'année, les sœurs sont une dizaine, et devant l'incertitude de l'avenir, l'abbé Gros, devenu supérieur ecclésiastique, leur suggère de se séparer, chacune allant dans la Congrégation de son choix, et mère Marie-Eugénie revenant à la Visitation. Elle attend, elle prie, elle répond une longue lettre, un de nos textes fondateurs : *La pensée qui a présidé à la fondation de cette œuvre est une pensée de zèle, et c'est là ce qui a déterminé ma vocation.* (Vol. VI – N° 1504)

Mais comment se traduit cette vocation ? Pourquoi pas une Congrégation déjà existante ? Quel est le style de vie ?

À propos de l'Office : *Nous avons le grand Office. C'était l'attrait de toutes les sœurs et dans un attrait de prière, Dieu peut être pour quelque chose. De plus, des religieuses occupées d'éducation ont plus besoin de prier que les autres ; elles apportent de la classe des distractions que les paroles d'un Office que l'on comprend font plus tomber que ne fait malheureusement l'Oraison toute seule. L'Office nous fait filles de l'Église, en ce sens que nous suivons ses fêtes, ses événements extérieurs, et ainsi les enfants prendront parmi nous plus d'habitude et d'amour pour la prière publique de la paroisse, que si nous avions un Office particulier. Le chant de l'Église et tout ce que l'Office entraîne de culte extérieur leur plaît et les attire à Dieu. Pour la fatigue, je vous assure qu'elle n'est pas plus grande que celle de l'Office de la Visitation, car nous ne devons jamais chanter que le dimanche et nous ne disons ni les litanies, ni les Psaumes graduels, ni l'Office des Morts, ni celui de la Vierge. Bien d'autres l'ont supporté avant nous avec tout cela, et beaucoup de chant et l'éducation, par exemple les Augustines, les Bénédictines, les Religieuses du Saint Sépulcre, etc.*

• L'année suivante, le **19 juillet 1842**, mère Marie-Eugénie précise sa pensée sur l'Office dans une lettre importante adressée au père d'Alzon. (Vol. VII – N°1556)¹¹

c) Jusqu'à l'approbation définitive des Constitutions

• Désormais, il s'agit d'approfondir cet esprit pour mieux en vivre, au cœur de l'Église.

J'ai essayé de dire mon Office comme n'étant que l'écho de la voix de Jésus Christ. (Notes Intimes – N°168) – C'est un

¹¹. Citée en partie par sœur Claire Madeleine (1971) dans « La pensée de mère Marie-Eugénie sur notre mission éducatrice » et publiée entièrement dans le Volume VII (1973). Voir Annexe 1.

grand désir, après la retraite de 1841. – En décembre 1842, à l'Office de Matines, après une récréation troublée par un mouvement d'humeur, et un grand effort pour en quitter le souvenir et jeter toute sa pensée en Dieu, c'est une grande impression de recueillement : *Je sentis au commencement du second Psaume : Domine, in virtute tua lætabitur Rex, une présence de Jésus Christ près de moi, avec le calme d'une inexprimable puissance, offrant à son Père ces paroles de ma bouche, ou plutôt me les dictant et les disant avec moi, comme parle Celui qui est toujours exaucé pour sa propre révérence. (Notes Intimes – N°240 ; Partage-Auteuil – N°13)*¹²

Attitude personnelle, orientation de prière et don de la grâce, absolument gratuite.

- Désormais aussi, il s'agit de **préciser le texte des Constitutions**. Celles de **1844**, avant les vœux perpétuels, parlent du *grand Office de l'Église Romaine, avec les fêtes concédées à leur Congrégation*, envisageant les cas de dispense, seulement *une raison pressante, la proportion des sœurs dispensées à celles qui récitent ne devant être que d'un à cinq ou tout le moins à quatre quand la maison sera considérable*, le rythme de la dispense, la prière des sœurs dispensées, *se tenant durant ce saint temps dans un plus grand esprit d'adoration, de foi, afin de participer aux grâces du saint Office qui doit nous faire prendre part aux désirs et aux intérêts de l'Église et devenir pour nous la grande source de force, de lumière et d'esprit religieux, même dans les devoirs actifs. Les Dimanches et fêtes solennelles, on chantera Vêpres en plain-chant romain.*

- **1846** ne marque pas de modification.

- **Les Statuts de 1854**, présentés à Rome en vue du Décret Laudatif – et qui sont un résumé des Constitutions – notent le grand Office de l'Église Romaine.

¹². Nous méditons le Psaume 20 avec ces mêmes paroles, dans l'Office de Marie-Eugénie, le 10 mars.

- **Les Constitutions de 1866**, présentées à Rome pour l'approbation de l'Institut, parlent du grand Office dès les premières lignes, dans le *But de l'Institut*, comme aliment de la vie contemplative.

Au Chapitre de l'Office : *Pour prévenir toute inquiétude de conscience, on déclare que cette obligation ne sera pas sub gravi (sous peine de faute grave). Les sœurs regarderont cependant le Saint Office comme un des devoirs les plus chers qui leur soit imposé par la Règle et elles s'appliqueront à y porter toute la fidélité, le zèle et l'attention dont elles sont capables.*

Dans toute maison composée de 10 Religieuses et au-dessus, il faut une permission de la Supérieure Générale pour interrompre l'Office .

C'est ici qu'il faut noter **la remarque de Rome** : *Il serait mieux, à la place de l'Office Divin, de réciter le petit Office de la Sainte Vierge, comme c'est l'usage dans certains instituts pieux semblables.* (Animadversio n°11) — et **la réponse de mère Marie-Eugénie** :

Pour l'Assomption et sa vocation spéciale, qui est de faire sortir l'action de la prière, insister sur l'adoration et l'office, comme forme nécessaire à l'Institut, même pour ses œuvres actives. (001 f)

- Enfin, **en 1888**, pour l'approbation définitive des Constitutions, le texte présenté mentionne toujours la récitation du grand Office dans le *But de l'Institut*. Au chapitre de l'Office, il est fait mention de *la récitation en chœur, récitation de règle dans les maisons où il y aura 12 religieuses de chœur [...] Dans les offices des Dimanches et des fêtes, le chant ecclésiastique sera préféré. Cependant, il est permis de chanter des messes et des saluts en musique, pourvu que cette musique ait un caractère vraiment religieux.*

Enfin, le dernier paragraphe, expression de 50 années de vie de la Congrégation, et chemin tracé pour l'avenir :

Que le Saint Office, qui est la prière de l'Église, soit la première et principale dévotion des sœurs. Qu'elles se montrent fidèles héritières du zèle qui a animé les premiers membres de la Congrégation pour la Sainte Liturgie. Qu'elles sachent y trouver toujours un des plus précieux aliments de leur vie spirituelle. Qu'elles y suivent les mystères de la foi, qu'elles y trouvent la vie de l'Église, qu'elles s'y nourrissent de ses enseignements, et qu'elles s'en servent pour faire entrer aussi leurs élèves dans l'amour et l'intelligence du culte catholique.

d) Tout au long des années écoulées, parallèlement à sa prière et au travail sur les Constitutions, mère Marie-Eugénie avait parlé, enseigné. **Ses chapitres sur l'Office** sont nombreux, et nombreux aussi ceux où elle parle de l'Office, sans qu'il soit le sujet principal.

À nous de relire, parmi d'autres :

1878 : Sur l'Esprit de l'Assomption :

- 10 Février – Pie IX proposé à l'imitation des Religieuses de l'Assomption dans sa dévotion à l'Office (au Très Saint Sacrement).
- 12 Mai – Dévotion aux Saints, amour de l'Office Divin.

1880 : • 25 Janvier – Méditer tes paroles de l'Office

- 22 Février – Méditer le « Te Deum »

1881 : • 27 Novembre – Sur les Psaumes

1882 : • 20 Janvier – Réciter les Psaumes en union avec Notre Seigneur

- 3 Février – Explication du Psaume : *Dixit Dominus...*

1889 : – • 28 Avril – Bâtir notre œuvre et notre enseignement sur le fondement de la foi.

Mère Thérèse Emmanuel aussi avait parlé par sa vie. Mère Marie-Eugénie lui consacre un Chapitre, après sa mort le 3 mai 1888 :

Il est certain que, dans les commencements, elle a insisté plus que personne pour que nous prissions l'Office ; elle l'a vivement désiré, toujours elle y a été vivement attachée et a inspiré aux Novices, tout le temps qu'elle les a formées, l'amour, la dévotion pour l'Office de la Sainte Église ; elle leur a appris à le dire avec respect, avec attention, à en faire le fondement de leur vie spirituelle. Pour elle-même, quand vous connaîtrez davantage sa vie intérieure, telle qu'elle se trouve dans ses papiers et ses notes intimes, vous verrez que la vie de l'Église, la Liturgie était pour beaucoup dans sa vie intérieure. (15 juillet 1888 – Grand amour de mère Thérèse Emmanuel pour la Liturgie)

Et les divers Bréviaires conservés aux Archives, depuis celui des premiers temps, *acheté sur les quais par pauvreté*, jusqu'aux volumes à tranches dorées du Jubilé de la Congrégation en 1888,

les Livres de Chœur enluminés, avec les Nocturnes des grandes fêtes, travail de longues heures remplies d'amour,

les Cérémoniaux divers, précieusement ornés, témoignent, à leur manière, de ce qui fut aux Origines.



II. L'ADORATION DU SAINT-SACREMENT.

Il faudrait distinguer :

- l'esprit d'adoration
- l'adoration du Saint Sacrement
- l'adoration du Sacrement exposé.

Dans son Chapitre du 2 mai 1884, mère Marie-Eugénie écrit : *Qui savait que nous aurions le Saint Sacrement exposé dans tant de chapelles ?*

C'est par rapport à cela que nous nous situons.

- a) – Dans le souvenir de la grâce de la première Communion, en 1829. (cf. *Notes Intimes*- N^{os} 175 et 178 ; et *Conversations* 1888)
 - du séjour chez les Bénédictines du Saint Sacrement, en 1837-38. (cf. plus haut)
 - de la joie de la première Messe célébrée à l'Assomption : 9 novembre 1839 et dont l'anniversaire est toujours célébré.
- b) – Le *chemin* est différent de celui de l'Office (cf. Règles de l'Église par rapport à l'Eucharistie, / présence du prêtre, / liturgie de l'adoration).

1. Premières Règles

L'**Introduction aux Constitutions** de l'abbé Combalot ne signale pas l'adoration.

Les **Constitutions de 1840 et 1844** parlent seulement de l'oraison du matin et de celle du soir, à heure fixe.

En **1846**, par contre, il est mentionné : *1/2 heure d'adoration dans l'après-midi.*

En mai 1846 en effet, mère Marie-Eugénie écrit au père d'Alzon, préoccupé de la rédaction de ses propres Règles : *Un arrangement que j'aimerais beaucoup, et qui convient à notre œuvre en ce qu'il prend pour la prière le temps libre de chacun, en même temps qu'il excite l'amour de Jésus Christ au Très Saint Sacrement : ce serait, au lieu de l'oraison*

commune du soir, de donner à chacun une 1/2 heure d'adoration au moment où il est le plus libre, disposant le tout de manière à ce que le Saint Sacrement ne soit jamais seul durant la journée, excepté le temps des repas, et aussi celui des récréations, parce qu'il est bon à mes yeux, que les Frères soient ensemble à ce moment. (Vol. IX – N°1721)

2. Premiers Projets

En août **1847**, première demande de fondation : une **maison d'adoration**, à Paris.

Mère Marie-Eugénie écrit : *Je voudrais que cela se pût pour une maison de Noviciat et de Retraites.* (Vol. IX – N° 1874)

En **mars 1849**, perspective d'une **œuvre de l'Adoration** à Paris. *Nous y participerions une nuit par mois, du samedi au dimanche, avec nos dames pensionnaires et quelques-unes de nos grandes élèves, pour représenter l'élément laïc.* (Vol. X – N° 2020)

En **décembre 1849**, projet d'établir à Nîmes ce qui n'a pu être fait à Paris : une maison sans pensionnat pour le second Noviciat et comme maison de Retraites. (Vol. X – N° 2081)

En **octobre 1852**, projet d'une maison d'adoration perpétuelle à Paris, rue Vaneau. (Vol. XI – N° 2269)

En **1854**, comme dans les Constitutions de 1846, les **Statuts** indiquent *1/2 heure d'adoration dans l'après-midi.*

c) – Réalisations

1855 : Première fondation pour l'Adoration, à Nîmes, sur la demande du père d'Alzon. (cf. *Origines* III – Chapitre XV)

Correspondance autour de ce projet, tout au long des années précédentes.

En 1854 (18 septembre), une lettre particulièrement intéressante pour la façon dont mère Marie-Eugénie envisage la formation à donner aux jeunes filles qui se présentent en vue de l'adoration :

[...] Pendant le Noviciat, se laisser faire pour toutes les petites occupations qu'on pourrait leur donner, même si elles les rapprochaient momentanément des enfants... Vous savez que, chez nous, les Novices ne sont nullement surchargées d'occupations, qu'on fait passer leur vie spirituelle avant tout, mais le noviciat ne se ferait pas bien à ce point de vue, si la Novice pensait pouvoir réserver sa volonté sur quelque chose... Je pense qu'elles ne feraient pas une condition d'être dans telle ou telle maison ; pour moi, de mon côté, je les emploierais bien volontiers à fonder celle de Nîmes, si elles avaient les qualités désirables pour une fondation, et soit là, soit ailleurs, je ne les emploierais pas à l'éducation puisque Dieu ne les y appelle pas. Nous avons aussi besoin d'âmes de prière, de travail humble ou de zèle pour les autres œuvres relatives au salut des âmes, que le Bon Dieu nous envoie en outre des enfants, des pauvres, des retraitantes, des protestantes à instruire, etc. Il y a des sœurs que, par raison de non vocation pour l'éducation, nous n'avons jamais employées aux enfants, mais il y aurait de quoi scandaliser toute la Congrégation si une sœur s'en vantait comme d'un droit. (Vol. XII – N° 2429)

À l'origine, autour de cette fondation (9 novembre 1855), le Tiers-Ordre féminin, l'association des Adoratrices, qui se joignaient aux sœurs pour l'adoration du Saint Sacrement, l'œuvre des Tabernacles, où l'on travaillait pour les églises pauvres, celle des Églises d'Orient, œuvres diverses animées par le père d'Alzon.

Mais très vite, vers avril-mai 1856, on s'oriente progressivement vers l'œuvre d'éducation. (Vol. XII – N°2553)

Une sœur se lamente sur l'ennui d'avoir un pensionnat :
Je crains que son amour de la vie contemplative ne soit pas ce que Notre Seigneur veut qu'un tel amour soit. J'ai peur qu'elle ait très peu cette lumière et que ce qu'elle ait goûté fût tout bonnement la vie désœuvrée. La solitude que nos sœurs ont eue, si elle a été sainte, doit les rendre plus ardentes maintenant pour le zèle, sainte Thérèse le dit expressément, je

vous serais reconnaissante à l'occasion d'insinuer ces choses. Hélas ! que l'on a de peine à se persuader que le progrès, c'est de se quitter, non de se retrouver. (Vol. XII – N°2557)

C'est sœur Marie-Augustine qui est envoyée à Nîmes pour organiser le pensionnat : *Quittant tout ce dans quoi elle vivait, elle se console par la pensée de trouver le Saint Sacrement exposé ; c'est là qu'elle veut se réfugier et s'appuyer.* (Vol.XII – N° 2582)

L'esprit est ainsi posé.

Premier Tabernacle de la Congrégation, actuellement à Auteuil, dans l'Oratoire de la Communauté Générale.

À l'intérieur, l'enluminure, de la main de nos premières Mères, rappelle la première Messe, rue de Vaugirard, le 9 novembre 1839. (cf. *Origines I*, 2^{ème} partie – Chapitre III)



1857 : Fondation de Londres, à la demande du Cardinal Wiseman. (cf. *Origines* IV – Chap. 1 et 2)

Impossible de reprendre le détail de cette seconde fondation dans le but de l'Adoration. Son histoire complète celle de Nîmes : le rôle de la Congrégation dans la capitale de l'Angleterre, le rayonnement du Saint Sacrement, la présence et l'aide des Pères de l'Oratoire, surtout les pères Faber et Dalgairns, puis l'évolution, avec le complément de l'œuvre d'éducation.

1866 :	Poitiers	} d'abord maisons d'adoration auxquelles est rapidement adjoint un petit pensionnat ; pour Cannes, le pensionnat existe dès le début.
1874 :	Montpellier	
1876 :		
1879 :	Cannes	

Partout, les deux accents de notre vocation contemplative-apostolique sont à vivre dans l'unité.

d) – À partir de 1857, après la fondation de Londres, l'adoration du Saint Sacrement exposé est considérée comme un des buts de l'Institut.

C'est une grâce à recevoir de l'Église. Dans la lettre de convocation au Chapitre de 1864, mère Marie-Eugénie écrit : *Nous devons nous occuper d'obtenir pour plusieurs de nos maisons la grâce inappréciable de l'Adoration du Très Saint Sacrement, déjà accordée à deux d'entre elles.*

Cette grâce ne sera accordée que peu à peu. Ce sera grande joie à Auteuil le jour où elle sera reçue, le 6 juillet 1879¹³.

¹³. Cf. Instructions de mère Thérèse Emmanuel aux Novices – II, p. 50 et ss. : *Vous faites votre Noviciat au moment où une grande grâce vient d'être accordée à la maison... Pour moi, j'ai dit déjà je ne sais combien de Magnificat.*

En attendant, mère Thérèse Emmanuel note les paroles intérieures qu'elle reçoit :

27 Janvier 1863 : *Adoration du Saint Sacrement et office. Votre Congrégation est comme l'Église pour le salut des âmes. Je dois être exposé dans le Saint Sacrement... Le Saint Sacrement c'est un levier puissant pour agir... Il faut l'entourer d'amour et de respect, d'adoration, et le regarder comme la source et le moyen, le grand moyen de votre vie apostolique comme Jésus au milieu de ses apôtres l'était pour eux, et comme Jésus dans l'Église l'est pour les ministres de sa grâce et de sa parole.*

Tu vois comment je veux qu'on m'adore dans ta Congrégation, non pas comme Madeleine, seule à mes pieds, dans un désert, mais comme mes apôtres qui avaient à se remplir de moi pour me porter aux extrémités de la terre et qui m'entouraient avec une familiarité pleine de respect et d'amour...

Ta Congrégation m'amènera des âmes pour que je puisse les éclairer, brûler, consumer... C'est le grand moyen de votre action dans la Congrégation et par elle sur les âmes ; c'est le grand moyen de former les âmes à ma vie.

...C'est une chose à faire dans l'Église qu'une vie agissante autour des âmes, toute appuyée sur le Saint Sacrement comme celle de mes apôtres, appuyée sur moi présent parmi eux... Je ne suis pas exclusif. Je veux être mêlé à tous pour les sanctifier et les aider tous. Le Saint Sacrement sera pour les sœurs ce que sont le bréviaire et le Saint Sacrifice pour les prêtres engagés continuellement dans le ministère des âmes ; il les rappellera à Dieu et leur obtiendra sa bénédiction. Elles ont le bréviaire, il faut qu'elles aient le Saint Sacrement.

17 Avril 1866 : *Adoration et apostolat. – Oui, je veux l'union de deux vies (vie apostolique et vie d'adoration). Elles sont en moi.*

Je suis là, adorant mon Père. M'offrant comme victime et sacrifice et agissant sur les âmes. Ce que je fais dans le Saint Sacrement, je veux que vous le retraciez. Vous amènerez les âmes à mes pieds et c'est la foi vive en moi, présent là, que vous devez communiquer à de grands nombres d'âmes, les amenant à me connaître, adorer, aimer, imiter... Faites-moi un peuple d'adorateurs qui me connaîtront là, m'honoreront, m'aimeront. Que je ne sois pas toujours le Dieu inconnu, mais le Dieu manifesté à la foi et à l'amour... Je veux que vous regardiez dans mon cœur le désir infini que j'ai d'être aimé par des âmes qui remplaceront celles qui me déshonorent.

Menez-moi par les retraites, les pensionnats, les œuvres de zèle, un peuple d'âmes en qui je puisse répandre mes faveurs.

Il faudrait aussi lire les notes de mère Marie-Eugénie rédigées dans le même esprit, vraisemblablement en préparation des Constitutions de 1866, pour un éventuel Chapitre sur l'**adoration**¹⁴. Ce Chapitre n'a pas existé, mais ...

- Les Constitutions de **1866** présentent dans le *But*¹⁵, à propos de la vie contemplative :

[...] l'oraison, la récitation du grand Office et l'adoration du Très Saint Sacrement, qui, dans quelques maisons, est exposé tous les jours dans leurs chapelles.

Une rédaction différente porte : *Le culte de l'Eucharistie est leur grande dévotion. Partout où il n'y aura point d'obstacle, où l'Ordinaire ne s'y refusera pas, le Saint Sacrement sera exposé tous les jours dans leurs chapelles. Durant tout le temps de cette exposition, deux sœurs seront constamment en adoration pour prier aux intentions de*

¹⁴. Cf. Partage-Auteuil N°32 – Mère Marie-Eugénie et l'Eucharistie.

¹⁵. Idem.

l'Église et pour obtenir le succès des œuvres auxquelles la Congrégation est consacrée. L'adoration n'est interrompue que la nuit dans toutes les maisons où l'exposition du Saint Sacrement est établie.

Puis, au Règlement de la journée (ch.12) : *Les sœurs font dans toutes les maisons au moins une 1/2 h. d'adoration du Très Saint Sacrement, distribuée de manière à ce que le Saint Tabernacle soit laissé le moins seul possible.*

Lorsque le Saint Sacrement est exposé, l'adoration de chaque sœur dure ordinairement une heure.

Réponse de Rome : Animadversio n°10.

Il est difficile d'approuver l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement par les sœurs, elle paraît incompatible avec l'éducation des enfants à laquelle les Religieuses doivent se consacrer.

Réponse de la Congrégation, comme pour l'Office, sous un même numéro :

Pour l'Assomption et sa vocation spéciale, qui est de faire sortir l'action de la prière, insister sur l'adoration et l'Office, comme forme nécessaire à l'Institut, même pour ses œuvres actives. (001– f)

• Enfin, en **1888**, les Constitutions sont présentées dans leur texte définitif :

Les sœurs de l'Assomption ont pour but d'imiter la très Sainte Vierge dans son amour pour Notre Seigneur Jésus Christ, spécialement au Très Saint Sacrement de l'autel, et de travailler par l'éducation et les œuvres de zèle, à faire connaître et aimer Jésus Christ et sa sainte Église. Elles se consacrent à une vie moitié contemplative et moitié active. La vie contemplative trouve son aliment dans le silence, l'oraison, la récitation du grand Office et le culte du Très Saint Sacrement.

(Dans le Règlement de la Journée : *oraison le matin ; une 1/2 h. d'adoration l'après-midi*).

Après un tel parcours, quelle joie sous les mots du télégramme envoyé de Rome par mère Marie-Eugénie en direction d'Auteuil et de Cannes, pour mère Thérèse-Emmanuel, en avril 1888 : *Constitutions approuvées – Pas de modifications*.

e) – **La prière de Marie-Eugénie**, traduisant son amour de l'Eucharistie, ses instructions de **Chapitres**, nous invitant à approfondir notre vocation à l'adoration, sont pour nous toujours à relire.

Plusieurs textes ont été donnés dans *Quelques constantes de la spiritualité de mère Marie-Eugénie* :

Chapitre IV – Spiritualité eucharistique

ou dans Partage-Auteuil N°32 :
Marie-Eugénie et l'Eucharistie.

En 1870, elle écrit au seuil de l'Avent :

Me faire avec Lui dans le Saint Sacrement une tendre intimité de foi, regarder comme la grâce et la consolation de mon état de supérieure d'avoir à pourvoir sa demeure dans les tabernacles et dans les âmes. (Notes Intimes – N°229)

Et dans le Chapitre du 5 mai 1878 : *La dévotion au Saint Sacrement est un caractère tout particulier de l'esprit de l'Assomption... C'est que là est Celui que nous aimons, Celui à qui nous voulons appartenir... Le culte du Très Saint Sacrement est l'épanouissement de notre esprit ; car entourer Jésus Christ dans la Sainte Eucharistie n'est qu'une conséquence du besoin que nous avons de le connaître, de le servir, de l'aimer parfaitement.*

Quelques Chapitres :

1872 : 15 Décembre – Sur l’Adoration.

1874 : 27 Décembre – De l’adoration, premier devoir de la créature envers Dieu.

1878 : 10 Février – Pie IX proposé à l’imitation des Religieuses de l’Assomption [...] dans sa dévotion au Très Saint Sacrement.

1878 : 24 Février – Adoration des droits de Dieu – La Sainte Vierge dans l’Assomption.

1878 : 5 Mai – Dévotion au Très Saint Sacrement.

1882 : 20 Octobre – Jésus Christ, adorateur de Dieu son Père et médiateur entre Dieu et les hommes.

Du premier Tabernacle de la rue de Vaugirard au petit autel des Vœux, acheté à Port-Royal, jusqu’au grand autel du Jubilé en 1888, en passant par les tabernacles de toutes les maisons, considérées vraiment fondées avec la présence de Jésus, c’est toute une histoire d’adoration, visible et aussi secrète.



B – L'EXTENSION DE SON RÈGNE LE 4^e VŒU¹⁶.

*Jésus-Christ, le Roi de l'Éternité, vivant dans les âmes et vivant dans son Église, l'extension de son Règne au-dedans et au-dehors de nous*¹⁷

a) La découverte d'un esprit :

- Au père Lacordaire – **1841** – mère Marie-Eugénie expose sa situation et, avec lui, elle relit sa conversion :

Il me semble qu'on ne peut avoir un plus grand désir de se donner, de se livrer à Jésus Christ, et de n'avoir plus de vie que pour Lui [...] J'étais réellement convertie et j'avais conçu le désir de donner toutes mes forces, ou plutôt toute ma faiblesse à cette Église, qui, seule désormais à mes yeux, avait ici-bas le secret et la puissance du bien (Vol. VI – N°1501)

- À l'abbé Gros – **1841** – lors de la période critique exposée plus haut, mère Marie-Eugénie redit son zèle et sa décision :

Au milieu de mes répugnances, je sentais un attrait de zèle très vif, et je savais bien qu'une fois décidée, rien ne me coûterait pour tâcher d'imiter Jésus Christ en sa mission de Sauveur. (Vol. VI – N°1504)

- Au père Lacordaire – **Entre 1841 et 1844**, dans une lettre dont nous n'avons malheureusement pas l'autographe, mère Marie-Eugénie résume avec force son idéal :

¹⁶ . Sur le 4^e Vœu, brève étude de sœur Jeanne Marie dans Partage-Auteuil N°18 – Septembre 1976

¹⁷ . Cf. Étude de Sœur Clare Teresa : *Le Royaume* – dans la Session sur *La Foi de mère Marie-Eugénie* – 1980-1981.

Faire connaître Jésus Christ, libérateur et Roi du monde ; enseigner que tout est à Lui, que, présent en nos âmes par la vie de sa grâce, il veut travailler en chacun de nous à la grande œuvre du Règne de Dieu. (Origines I, 1898 p.497 ; 1903, p. 486)

- Au père d'Alzon – **1843** – mère Marie-Eugénie fait la confidence d'une grâce particulière, reçue à Notre Dame :

En allant à l'Archevêché plus tard, j'entrai à Notre Dame. J'y eus encore un moment de grand recueillement. À la même place où j'avais reçu autrefois une si entière volonté de tout vaincre pour travailler à l'agrandissement du règne de Jésus Christ, de tout quitter pour passer dans son armée, en me rappelant ces dispositions, je pensais que peut-être alors que je ne voyais que le règne temporel de Jésus Christ, il voyait son règne intérieur sur mon âme, et tandis que je ne songeais qu'à la mission qu'il pouvait m'avoir donnée, à mon devoir d'activité, n'acceptant les sacrifices intérieurs que par manière de condition inévitable, Il m'attirait par un amour secret pour la seule fin de me posséder et de s'approprier mon cœur, qu'aujourd'hui il me fallait quitter pour me donner à cet amour de jalousie la préoccupation même des pensées qui m'avaient autrefois séparée du monde. Je m'offris en sacrifice à Dieu pour ne m'occuper s'il le faut que de mes rapports avec lui ; mais en même temps je le suppliais de me conserver lui-même cet esprit d'amour pour son règne ici-bas. (Vol. VII – N°1581)

b) La traduction de ce zèle dans la vie :

- Le **30 Août 1844**, en la fête de sainte Rose de Lima, mère Marie-Eugénie fait un **engagement missionnaire** en son nom et au nom de la Congrégation, avec messieurs Webber et Richard, *missionnaires apostoliques*, à la veille de leur départ pour Madagascar.

Une union de prière avait été aussi établie avec messieurs Charrier et Galy, missionnaires en Chine¹⁸.

Pour la plus grande Gloire de Dieu et le Salut de nos âmes. Messieurs Webber et Richard, missionnaires apostoliques et sœur Marie-Eugénie, Supérieure des Religieuses de l'Assomption, tant en son nom, qu'en celui de ses filles, non seulement passées, présentes mais encore futures qui voudraient s'unir par les mêmes engagements ; en présence de la Sainte Trinité, de la Sainte Vierge, Mère de Dieu et notre Mère aussi, de nos Anges Gardiens, des saints Anges, de saint Joseph, de nos patrons et de toute la cour céleste, que nous supplions de faire agréer à Dieu et de bénir nos engagements ; de sainte Catherine de Sienne à qui nous les confions particulièrement ; nous mettons en commun dès à présent et pour toujours nos travaux, prières, pénitences, sacrifices, communions, et généralement toutes les bonnes œuvres de notre vie ; suppliant Dieu, à qui la charité est si agréable, d'approuver cette communauté établie en vue de sa gloire et de notre bien tant général que particulier. Nous nous engageons spécialement pour nous unir dans le Cœur Immaculé de la très Sainte Vierge à dire et entendre la Messe, faire la Sainte Communion et réciter l'Office les uns pour les autres tous les premiers samedis du mois en union de messsieurs Charrier et Galy, Missionnaires Apostoliques en Chine et Confesseurs de la Foi qui ont pris avec nous les mêmes engagements. Nous consentons enfin à ce que les mérites plus grands, acquis par les uns, soient répartis également sur tous, et servent spécialement à obtenir les grâces de la vie chrétienne aux âmes près desquelles nous travaillons les uns et les autres. Les présents engagements ont été pris au Couvent de l'Assomption, en la fête de sainte Rose le 30 Août 1844, la veille du départ de

¹⁸. Cf. Origines II, Chapitre V ; et Partage-Auteuil N°36, note p. 31.

messieurs Webber et Richard pour leur mission de Madagascar¹⁹.

- Le **25 Décembre 1844**, lors de leur profession perpétuelle, mère Marie-Eugénie de Jésus, mère Thérèse Emmanuel de la Mère de Dieu, sœur Marie-Augustine de saint Paul, sœur Marie-Thérèse de l'Incarnation, et sœur Marie-Catherine (l'une des deux premières sœurs converses) ajoutent un **quatrième vœu** aux trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance :

Me consacrer, selon l'esprit de notre Institut, à étendre par toute ma vie le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ dans les âmes.

En présence de la très sainte et adorable
Trinité et sous la protection de la B. Vierge Marie, Mère de Dieu, moi Anne Marie
Eugénie Milleret, dite en Religion sœur Marie
Eugénie de Jésus, voue et promets à mon Dieu
que j'adore ici présent dans cette habitue de
vivre en pauvreté, chasteté et obéissance jusqu'à
la mort selon la Règle de St. Augustin et les
Constitutions de l'Assomption de Notre Dame,
et de me consacrer selon l'esprit de notre
Institut à étendre par toute ma vie le
règne de N. S. J. C. dans les âmes. +
L. M. C. Milleret dite S. M. Eug. J.
Laurent de l'Assomption
25 + Dec. 1844.

¹⁹. Archives MOI – texte de la main de mère Thérèse Emmanuel – Signé :
Sr Marie-Eugénie de Jésus, Supérieure des Religieuses Assomptiades ;
MM. Webber et Richard.

Il faudrait ici parler du 4^e vœu dans les Congrégations Religieuses en général ; du 4^e vœu chez les « Sœurs de Marie-Thérèse » ou « Servantes de Jésus-Christ », fondées à Bordeaux au début du XIX^e siècle, et chez lesquelles mère Marie-Eugénie fut reçue à Nîmes, lors de son voyage près du père d'Alzon, en 1844, pour la rédaction des Constitutions.

- Le **8 Janvier 1845**, mère Marie-Eugénie écrit au père d'Alzon à propos de monsieur l'abbé Gabriel, confesseur de la communauté :

Un service merveilleux qu'il nous a rendu a été de faire passer notre 4^e vœu et de nous aider à en trouver la formule. Mr Gaume²⁰ n'y a pas même fait attention, il me paraît qu'elle est bien. Je vous l'envoie aussi ci-joint, heureuse de vous en remettre en même temps l'engagement pour mon compte. Dites-moi si la formule paraît bien. Je me demande si on ne pourrait pas, plus tard, ne faire le 4^e vœu que quelques années après la profession, lorsque les sœurs sembleraient mieux en état de l'accomplir. Ce serait un grand moyen de vivifier leur ferveur, mais cela ajouterait de l'importance au vœu.

Comment doit-on l'entendre quant à son contenu ? Dans les vœux, le sens qu'on leur donne est tout ; nous aurons, je crois, à causer ensemble de la valeur que je dois donner à celui-ci dans l'explication. J'aurais un peu peur de lui en trop donner, et en le faisant cette fois, notre intention a été de le réduire à une promesse et d'en entendre l'accomplissement par les intentions générales de notre vie. (Vol. VIII – N°1651)

- En **1848**, une demande est faite à mère Marie-Eugénie pour une fondation en **Chine**.

²⁰. Supérieur ecclésiastique depuis 1843, après l'abbé Gros.

La Providence m'a mise dernièrement en rapport avec un Directeur des Missions Étrangères qui voudrait bien deux de nos religieuses pour le comptoir des Anglais en Chine ; il y adjoindrait une sainte fille qu'il a placée ici pour qu'elle apprît l'anglais. Sœur Gertrude brûlerait du désir d'y aller, je vous avoue que cela me tente, voyant qu'il y a si peu de chose maintenant à faire pour nous en France. Dieu nous le rendrait au centuple. Qu'en pensez-vous ? On pourrait travailler pour cette œuvre-là en province en recevant des sujets irlandais surtout, qu'on formerait et qu'on donnerait aux Missionnaires au bout de deux ans. Mais ne dites rien de cela, ce n'est qu'une idée, à cause de notre 4^e vœu, elle me séduit beaucoup. (Vol. X – N°1953 / Juillet 1848)

L'Assomption n'ira pas alors en Chine.

Mais l'année suivante, 1849, ce sera le départ pour le Cap.

Avant ce départ, mère Marie-Eugénie réfléchit : *Je crois qu'il serait à propos d'écrire le degré d'autorité réservé à la Supérieure Générale, à l'Archevêque de Paris ou à tout autre Supérieur Général.* Elle ne prévoit pas de difficulté pour l'immédiat, mais elle songe à préparer l'avenir : *Il y a aussi quelque chose à modifier ou à ajouter dans les Règles à propos des Missions, il me semble que ce serait le temps d'ajouter aussi quelque chose pour le Tiers-Ordre, le 4^e Vœu, et j'aurais été bien contente de vous avoir à Paris avant l'époque où le soin des départs²¹ nous absorbera tout à fait de régler ces choses avec vous à l'aide d'avis et d'expériences que vous pourrez facilement consulter, comme monsieur Étienne²², monsieur Libermann²³.* (Vol. X – N°2031 / mai 1849)

²¹. Sr Marie- Gertrude, professe en 1845, fera le 4^e vœu le 6 Août 1849, avant le départ pour Le Cap.

²². Supérieur général des Lazaristes depuis 1843.

²³. Supérieur général de la Congrégation su Saint-Esprit.

- Il est bon de se souvenir ici de l'histoire de la Mission à l'Assomption à partir de 1849, jusqu'à la mort de mère Marie-Eugénie²⁴.

c) Le 4^e Vœu à travers les Constitutions.

- Comme il a été vu plus haut, il n'est pas question du 4^e vœu dans les **premières Constitutions**.

En **1840**, le premier chapitre : *De la fin pour laquelle cette Congrégation est établie*, fait mention des trois vœux (on parle de : l'obéissance, la pauvreté, la chasteté). Ensuite, un Chapitre de longueur différente, est consacré à chaque vœu, dans l'ordre suivant : chasteté, obéissance, pauvreté.

En **1844** et **1846**, pas de formulation du *But*. Un chapitre sur chaque vœu, dans l'ordre suivi en 1840, avec des modifications dans l'expression.

- En **1854**, les **Statuts** parlent, pour la *Réception des sœurs* (chap. 2) de *l'aptitude des sujets à la vie religieuse et à la vocation particulière, qui est le zèle des âmes*.

À propos du *Rang des sœurs* (chap. 3), il est fait mention du **4^e vœu** pour les sœurs de chœur et les sœurs converses, lorsqu'elles en sont jugées capables. Et au chapitre des vœux (6): chasteté – obéissance – pauvreté – présentés sous un seul titre, il est écrit : *Les sœurs feront un second Noviciat dont l'époque et la durée seront déterminées par la Supérieure Générale. Pour l'ordinaire, il sera 7 ans après l'émission des Vœux et durera une année environ. Au sortir de ce noviciat, les sœurs qui en auront été jugées capables pourront, sur l'autorisation de la Supérieure Générale, faire le 4^e Vœu de se consacrer à étendre le*

²⁴. Cf. Origines III et IV / Schéma Historique / Partage-Auteuil N°22 : La Mission dès les débuts de la Congrégation (Sœur Jeanne-Marie).

règne de Notre Seigneur Jésus Christ dans les âmes. La Supérieure Générale pourra prévenir cette époque avec l'avis du Conseil, pour les sœurs qui partent pour les Missions, et pour les sujets pour lesquels il y aurait une raison particulière.

- Au **Chapitre Général de 1864**, une note importante est rédigée, en date du 11 Septembre, après une réflexion sur le 4^e Vœu de zèle²⁵.
- En **1866**, les **Constitutions** consacrent un long passage au 4^e vœu dans le chapitre des *Vœux* (ch. 7)²⁶.

Les Religieuses de l'Assomption font les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, d'abord temporaires ainsi qu'il est dit plus haut, puis perpétuels. Leurs vœux perpétuels sont réservés au Saint Siège. Cinq ans après l'émission des vœux perpétuels, les sœurs seront autant que possible, appliquées pendant quelques mois à se renouveler et à se perfectionner dans l'esprit de leur Institut par un second Noviciat qu'elles feront sous la direction d'une Maîtresse, soit dans la maison où elles se trouvent, soit dans la maison où la Supérieure Générale croira devoir les placer pour qu'elles tirent le plus de fruit possible de cette seconde probation. Au sortir de ce second noviciat, les sœurs pourront être admises par le Conseil à faire le quatrième vœu de travailler par toute leur vie à étendre le règne de Notre Seigneur Jésus Christ dans les âmes.

Ce vœu ne doit être accordé qu'aux sœurs qui s'appliquent à leur perfection et à l'accomplissement de toutes leurs règles avec un soin plus grand, qui sont d'une obéissance exemplaire, qui se dévouent au salut du prochain

²⁵. Actes de ce Chapitre – 004 a II. 2 / Voir Annexe 2.

²⁶. Ensuite, l'ordre de leur présentation est modifié : pauvreté – chasteté -obéissance.

avec plus de zèle et de désintéressement, qui peuvent enfin répandre la bonne odeur de Jésus Christ dans la Congrégation et en soutenir l'esprit surnaturel.

Ce vœu implique pour les sœurs qui le font, l'engagement d'être prêtes à partir pour les Missions sans les consulter. Aussi les époques ci-dessus fixées pour l'émission de ce vœu peuvent-elles être devancées par la Supérieure Générale avec l'avis du Conseil d'admission, pour les sœurs qui partent pour les Missions ou pour lesquelles on aurait des raisons toutes particulières.

L'estime dans laquelle les sœurs doivent tenir leurs vœux sera la mesure de leur ferveur. Plus elles les observent fidèlement, plus elles seront assurées d'attirer la bénédiction de Dieu sur elles.

La réponse de Rome, après examen, porte une note importante sur ce texte (Animadversio n°5), comme pour l'Office et l'adoration. Elle demande *la suppression du 4^e Vœu d'étendre le règne de Notre Seigneur Jésus Christ, vœu dont l'émission est laissé à la libre disposition de la Supérieure.*

La raison de la suppression porte-t-elle sur le vœu lui-même ou sur la permission accordée par la Supérieure ? – Sur la feuille de réponse aux Animadversiones, mère Thérèse Emmanuel écrit : *Objet d'un regret universel : demander quelque chose à la place.*

Le Chapitre Général de **1876** confirme, dans son travail sur les Constitutions : *Le 4^e vœu a été supprimé dans la Congrégation depuis la réception des animadversiones ; il est l'objet d'un regret universel.*

- Les **Constitutions de 1888** ne font donc pas mention de ce vœu, tout en gardant l'idéal de zèle dans le *But de la*

Congrégation – et en conservant la formule du vœu dans l'esprit de l'Institut : L'esprit de leur Institut est de tout rapporter à Notre Seigneur Jésus Christ, aussi bien l'enseignement des connaissances humaines que les œuvres de foi et de piété, en suivant en tout l'esprit de l'Église, et de travailler par toute leur vie à étendre dans les âmes le règne du Sauveur.

d) La prière et l'enseignement de mère Marie-Eugénie.

Le 4^e Vœu est présent à la pensée et au cœur de Marie-Eugénie.

L'étude des *Notes de Retraite* a souligné l'expression du zèle en maints endroits²⁷.

- Au moment de la profession perpétuelle, décembre **1844** :
Formez vous-même notre esprit, soyez l'auteur de notre Règle. Donnez-nous la grâce d'établir un Tiers-Ordre qui serve à l'extension de votre Règne... Pour la Pauvreté, les études, le 4^e Vœu, le Noviciat, la Générale, la Règle tout entière, conduisez-nous à ce que vous savez être le mieux.
(*Notes Intimes* – N^{os} 247 et 249 ; cf : Partage-Auteuil N^{os} 28 et 36)
- En Septembre **1878** / 3^e Jour de la retraite -
Règne de Jésus-Christ

J'ai été très touchée de la pensée que Notre Seigneur veut étendre son règne sur le cœur de tous les hommes, le mien d'abord et je veux prendre dans cette retraite tous les moyens pour qu'il y règne, mais aussi dans les autres cœurs et il m'appelle à travailler incessamment avec Lui pour les lui gagner. C'est pour cela que je suis religieuse de l'Assomption, c'est l'objet du 4^e Vœu que j'ai fait. Je ne devrais rien faire, rien dire qui n'eût pour but d'étendre ce règne, je devrais toujours avoir avec tout le monde une parole qui y portât et pour moi savoir que le règne de

²⁷. Depuis cette étude, les *Notes Intimes* ont été publiées en 1997.

Jésus-Christ est dans la patience, la pauvreté, l'humilité et la souffrance. (Notes Intimes – N°234)

En Mai 1886 : J'ai fait le vœu d'étendre le Règne de Jésus Christ par toute ma vie ; je me proposerai de le faire en moi d'abord, dans les autres ensuite, par un plus grand soin d'y établir la pauvreté et l'obéissance religieuse, selon nos Règles. (Notes Intimes – N°237)

- Dans les **Chapitres**, on peut glaner au fil de la lecture, les allusions au 4^e Vœu :

7 Septembre 1872 : Amour de Notre Seigneur. – *La vie d'une religieuse de l'Assomption doit tendre vers cet unique but. Plusieurs d'entre nous ont fait le vœu de travailler à étendre le règne de Jésus-Christ dans les âmes, c'est-à-dire, de travailler à le faire connaître, à le faire aimer ; mais d'abord il faut travailler à établir ce règne de Notre Seigneur Jésus-Christ dans sa propre âme ; et faire que Notre Seigneur y soit le seul Seigneur, le seul Maître, le seul dominant par-dessus toutes choses.*

15 Mars 1874 : Des devoirs d'état. – *Vous savez qu'autrefois nous émettions le 4^e vœu de travailler par toute notre vie à étendre le règne de Notre Seigneur Jésus Christ dans les âmes. On a trouvé à Rome que ce vœu n'était pas assez défini, et c'est pour cela que depuis lors on ne l'a plus fait ; ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas garder l'esprit de zèle pour le salut des âmes, qu'exprime ce vœu, et qui doit nous porter à servir les âmes avec dévouement, dans quelque emploi que ce soit.*

22 Mars 1874 : Sur la mort de sœur Françoise-Élisabeth et de sœur Marie-André. – *Comme on peut être de ceux qui contribuent sur la terre à l'avènement du Règne de Notre Seigneur Jésus Christ ! Et c'est notre vocation*

spéciale, puisque l'un des buts de notre institut est de travailler à étendre ce Règne de Jésus-Christ.

Enfin, **2 Mai 1884** : Sur l'anniversaire de la fondation.
– *Que nous soyons jeunes ou que nous ne le soyons plus, cherchons donc dans un abandon sans réserve à tendre nos âmes vers un ardent désir de l'extension du règne de Jésus-Christ pour nous y dévouer de tout notre pouvoir, à l'exemple des Apôtres [...] Travaillons, étant épouses à devenir apôtres.*

N'est-ce pas l'écho donné, à travers le temps, à la parole ardente de Jésus : *Je suis venu jeter le feu sur la terre, et quel est mon désir, sinon qu'il brûle ?*²⁸

*Seigneur, que ton Règne vienne*²⁹.



²⁸. Lc 12, 49.

²⁹. Cf. Chapitres du 5 et du 13 mai 1878 – du 21 décembre 1879 – du 14 mai 1886.

C – CE QUELQUE CHOSE AUSSI QUI NOUS RAPPROCHE DES ANCIENS ORDRES.

Simple évocation...

I. LA VISITATION

Saint François de Sales : 1567-1622
Introduction à la Vie Dévote : 1608
Traité de l'Amour de Dieu : 1616
Sainte Jeanne de Chantal : 1572 – 1641

1. Les faits

- Séjour d'Anne-Eugénie Milleret à la Visitation
(Août 1838 - Avril 1839)
Influence sur sa formation :
 - ↳ Mère Marie-Thérèse Marmonnier – Supérieure
 - ↳ Mère Caroline Blanc – Maîtresse des Novices
- À Paris, rue de Vaugirard, proximité de la Visitation –
Noël 1839 et 1840 (grâces de prière).
- Relations : en 1882, mère Marie-Eugénie à la Côte Saint
André avec mère Marie du Christ.

2. Marie-Eugénie elle-même et la Visitation

Cf. Lettre à l'abbé Gros – 1841 (Vol. VI – N°1504 ; Origines I,
dernier chapitre.)

*En m'exprimant l'autre jour le désir de savoir la
différence que je trouve entre l'œuvre de la Visitation et la
nôtre, en me demandant d'y réfléchir devant Dieu pour vous
faire part des raisons sur lesquelles s'appuie ma conviction
de n'être nullement appelée à être Visitandine, vous m'avez*

imposé un devoir que je vous demande la permission d'accomplir par écrit.

Exposé de sa vocation, puis : *La vocation d'être Visitandine a tout à fait d'autres bases et je n'en veux pour preuve que les dispositions mêmes dans lesquelles j'ai désiré l'être [...] (ses doutes sur l'aptitude de l'abbé Combalot à être fondateur, ses craintes pour l'avenir, la fatigue, le découragement). Je jetais un regard en arrière, non vers le monde, car j'avais voulu me donner, non me prêter à Jésus-Christ, mais vers cette vie douce de la Visitation au milieu de laquelle j'étais, et j'avais envie d'y rester pour ne plus m'occuper que de mon salut. Et dès lors, l'esprit de la Visitation me paraissait un esprit tellement contemplatif, qu'en y restant j'eusse choisi une maison où l'on ne fît pas l'éducation, pour être précisément ce que saint François de Sales avait institué.*

Plus loin : *Pour l'esprit, pour la vie de communauté, nous avons, vous le savez, presque tout puisé chez saint François de Sales ; il reste des différences, mais toutes alors sont conformes à ce qui se pratique dans d'autres Ordres, et une longue expérience les a ainsi sanctionnés.*

Comparaison avec la Règle de la Visitation pour la clôture, l'Office, la récréation.

Enfin : *...Nous avons toujours différé d'un ordre contemplatif, autant que le Noviciat d'un ordre actif en diffère par l'esprit, quoiqu'il ait à peu près les mêmes usages.*

À propos de l'austérité : *...Rien ne se rapproche tant des œuvres de zèle que les œuvres de pénitence. Elles peuvent avoir le même but.*

3. L'inspiration

a) Documents ³⁰

- *Règlement de vie selon la méthode de saint François de Sales* (0004).
- *Enseignements de sainte Chantal sur les vertus religieuses*, réponses de sainte Chantal, maximes de sainte Chantal (001-1).
- Conseils de sainte Chantal, recopiés dans les notes de retraite (Vol. II).
- Un très ancien livre de *pratiques* ou *Recueil de piété*, manuscrit, datant de 1698 (avec reproduction d'un autographe de saint François de Sales).
- Un *coutumier* de la Visitation (002).

Les *Premières Constitutions 1840* sont inspirées de l'esprit de la Visitation. Elles en reprennent quelques expressions.

Au chapitre de l'Office, la fête de saint François de Sales est citée comme étant de 1^{ère} classe.

b) Chapitres

De multiples références à saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal, les plus nombreuses, semble-t-il : l'esprit de la Visitation, la prière, l'humilité, la charité, les relations mutuelles, la vie, la vie religieuse.

Ex : Chapitre du **15 décembre 1872** : *Voilà ce qui faisait dire à saint François de Sales : "N'importe que je sois pauvre ou riche, je mets toute ma joie dans mon Dieu, tout mon amour dans mon Dieu, toute mon adoration dans mon Dieu"*³¹.

³⁰. Les Documents cités au cours de ces pages doivent être complétés désormais par ceux qui ont été rapportés du Val en 1984.

³¹. Cf. Partage-Auteuil N°37, p. 23.

4. Enfin, écho de cette présence de la Visitation

La correspondance de mère Marie-Eugénie à l'abbé Combalot (Volume I), la correspondance reçue de la Visitation (MO2. 6^e, 2), des circulaires et des Annales.

* * *

II. L'ORDRE DE SAINT BENOÎT³² :

Saint Benoît : vers 480-547.

1. **Les faits** :
 - Séjour d'Anne-Eugénie Milleret chez les Bénédictines du Saint Sacrement : novembre 1837 – août 1838.
 - À travers l'abbé Combalot (1797-1873), influence de l'école menaisienne et de la présence de dom Guéranger (1806-1875), fondateur de Solesmes en 1833.
 - Le mouvement liturgique du XIX^e siècle, après la Révolution.

2. Marie-Eugénie et l'Ordre de Saint Benoît

- a) – **grande inspiration par rapport à l'Office**, *dévotion principale des Bénédictins*, (cf. Introduction aux Constitutions, par l'abbé Combalot ; les différentes Constitutions)
- b) – **l'enseignement donné**
 - sur l'**esprit** de saint Benoît et la devise PAX.
 - sur la **Règle** de Saint Benoît, *aucun temps marqué pour l'oraison... toute la vie religieuse est une oraison...*
 - sur la **prière des Psaumes**.

³². L'ordre des paragraphes ne correspond pas nécessairement à l'importance de l'influence : parfois, c'est une référence chronologique ; souvent aussi les influences sont parallèles.

De **nombreux Chapitres** et de nombreuses références à travers les Chapitres en général.

- c) **les relations avec les Bénédictins** : rencontres, correspondance, formation à l'Office choral, conseils pour l'Office, rédaction du Cérémonial, retraites prêchées.

Dom Guéranger, dom Logerot (maître des Novices à Solesmes : retraite 1887, 1896) ; dom Delatte (retraite 1892) ; dom Mocquereau (Office) ; dom Babin ; dom Besse ; dom de Hemptinne, etc... (cf. MO2. 5°).

Mère Thérèse Emmanuel et la pensée bénédictine (Chapitre du 15 juillet 1888).

3. Documents par rapport à l'Ordre de Saint Benoît :

- Règle de Saint Benoît.
- Cérémonial des Bénédictines du Saint Sacrement.
- Photographies de Bénédictins du XIX^e siècle.

N.B. La correspondance à propos de la Règle de Saint Benoît et de celle de Saint Augustin. (cf. Partage-Auteuil N°35)

* * *

III. L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE :

Saint Dominique : 1170-1221.

- 1. Les faits** :
- Anne-Eugénie Milleret convertie à la parole de Lacordaire (Conférences de Notre Dame : 1836).
 - La restauration de l'Ordre Dominicain en France par l'abbé Lacordaire, sa vêtue en 1839.
 - La correspondance avec le père Lacordaire, dans la période critique des difficultés avec l'abbé Combalot (1841) et après.

2. Marie-Eugénie et les Dominicains

Le caractère de l'Ordre, c'est d'être fondé sur la lumière, le zèle de l'Évangile, de la doctrine.

a) **Inspiration par rapport à l'esprit** : l'amour et l'étude de la vérité.

Cf. Saint Thomas d'Aquin : 1225-1274 – très nombreuses références. Sa place dans la formation, l'orientation de sa pensée, la Somme théologique, le Saint Sacrement.

- *Contemplata aliis tradere* = Transmettre aux autres ce que l'on a contemplé. (cf. Notes Intimes – N° 217/01)

Cf. Sainte Catherine de Sienne (1347-1380) : sa vie, l'amour de l'Église, la date de la fondation : 30 avril, jour de sa fête. (Lettre au père Lacordaire Volume VI – N° 1502)

b) **Saint Dominique et la Règle de Saint Augustin**

Saint Dominique n'a pas dispensé ses religieux des observances régulières ; tout ce que fait un Augustin dans l'intérieur de son monastère, un bon Dominicain doit le faire dans sa vie de zèle et d'apôtre. Ceci est un modèle pour nous. (cf. Chapitre sur saint Dominique : 4 août 1878)

c) **Les relations** : le père Lacordaire, les Dominicains, le père Jandel, etc...

L'idée d'une "affiliation" de l'Assomption à l'Ordre Dominicain : cf. Lettre du père Lacordaire au Supérieur Général en 1847 et notes de la correspondance de Marie-Eugénie en 1854, lorsqu'il s'agissait d'une éventuelle union

des Pères de l'Assomption avec les Pères Polonais de la Résurrection, et de la place de la Congrégation féminine³³.

Les retraites prêchées par des Dominicains : 1881 ; 1897.

3. Documents : Correspondance M02. 5°

* * *

IV. L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN : Saint Augustin : 354-430.

Cf. Partage Auteuil N°35 – L'Assomption et Saint Augustin.

La Règle, adoptée dès les origines. Les traductions.

L'esprit – les relations { Pères de l'Assomption
Pères de la Résurrection

Le Tiers-Ordre de l'Assomption : 1846, devenu Tiers-Ordre Augustinien en 1866.

Le diplôme d'affiliation à l'Ordre de Saint Augustin : 1866.

Les fêtes propres : Saint Augustin, Notre Dame de Consolation.

* * *

³³. Cf. Partage-Auteuil N°35, p. 25-26.

V. L'ORDRE DU CARMEL :

Sainte Thérèse d'Avila : 1515-1582

1^{er} Carmel : 1562

• Saint Jean de la Croix : 1542-1591

Les Carmes Déchaux : 1568

• Le Carmel de France : 17^e siècle

1. **Les faits** : • À propos de la vocation de Joséphine de Commarque (Sœur Marie-Thérèse) pour le Carmel, échos dans la correspondance, avant la fondation. Références à sainte Thérèse. (Volume V)

• La conversion de sainte Thérèse, toujours présente à la pensée de Marie-Eugénie : *C'est Lui qui a fait de sainte Thérèse, après mille retards, une âme enfin toute à Lui. - Heureuse et libre, celle qui avait pour devise : "Ou souffrir ou mourir."* (Notes Intimes – N°208 / 1850)

2. Marie-Eugénie et le Carmel

- En 1841, dans la Lettre à l'abbé Gros, à propos du **style de vie** :
Notre lit, notre vaisselle, etc. sont comme chez les Carmélites, mais ce n'est pas là une grande austérité ; le monde ne la voit point, elle ne nuit pas à la santé, et vis-à-vis d'enfants élevées avec tant de luxe et de mollesse, nous ne saurions avoir trop de pauvreté pratique. (Vol. VI – N°1504)

- **Inspiration**

{
absolu de Dieu
conseils de vie spirituelle, chemin de prière
austérité, dépouillement
zèle

- Dans les **Chapitres**, les références à sainte Thérèse d'Avila sont peut-être les plus nombreuses après saint François de Sales, Saint Augustin ayant une place particulière, par sa personne et sa Règle.

25 Janvier 1884 – Sur sainte Thérèse : *Comme une vraie épouse, tu auras le zèle de mon honneur.*

24 Novembre 1884 – Sur saint Jean de la Croix.

- Dans la **Correspondance** avec le père d'Alzon, allusion à des lectures du Carmel.

3. Documents : – Un très ancien livre en ancien français : *Œuvres de la Sainte Mère Térèse de Jésus* (1650), probablement acheté sur les quais dans les premières années de la fondation.

- Règle primitive et Constitutions des Religieuses de l'Ordre de Notre Dame du Mont Carmel (1865).

- Un livre de *Régularités* ou *Livre d'exactions* (1850) – *tiré de celui que les mères espagnoles ont apporté en France*. Certains passages, annotés, inspireurs des « Petites Règles ».

- Le Chemin de la perfection (traduction par le père Bouix, SJ. – 1859).

- Image de saint Jean de la Croix et texte sur le dépouillement.

4. Relations : correspondance ; participation aux biens spirituels de l'Ordre (MO2. 6^e, 4).

* * *

VI. LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Saint Ignace : 1491-1556

Vœu de Montmartre : 1534

Fondation de la Compagnie : 1537

Publication des Exercices : 1548

1. Les faits : • Les Jésuites en France au ^{xix}^e siècle. la question de l'enseignement.

• Dès **1842**, aussitôt après la rupture d'avec l'abbé Combalot, Marie-Eugénie demande à l'abbé Gros le père Boulanger SJ, comme confesseur extraordinaire pour la communauté.

• Quelques mois auparavant, elle avait demandé au Supérieur des Jésuites de Paris un de ses Pères comme confesseur ordinaire.

2. Marie-Eugénie et la pensée de saint Ignace

• Méthode de prière, *une des plus autorisées dans l'Église.*
(Chapitre du **10 octobre 1884**)

• Sur le discernement. (**2 juin 1882**)

• Sur les degrés d'humilité ou degrés d'amour. (**25 février 1877**)

- Dans les **Chapitres**, nombreux témoignages sur la doctrine et l'esprit de la Compagnie.

Deux grands ordres de l'Église ont pour devise ce mot de Paix – L'ordre le plus actif des temps modernes inscrit aussi en tête de tout ce qu'il adresse : Pax Christi ! C'est l'ordre le plus éprouvé, ce sont les Jésuites. Ils ont la paix de Jésus Christ, parce qu'ils ne tiennent qu'à Jésus Christ. (7 mars 1880)

- *Saint Ignace et la plus grande gloire de Dieu. (29 août 1881)*
- *Saint Ignace, qui est très sage et très éclairé, conseillait... (13 février 1881)*

3. Documents : Les Constitutions des Jésuites (1845).

4. Relations : • Nombreuses retraites prêchées par des Jésuites. En 1847, Mr Deplace, ex-jésuite, resté très attaché à la Congrégation, devenu conseiller de mère Marie-Eugénie³⁴. Supérieur ecclésiastique de 1868 à 1870.

- Correspondance.
- Mère Marie- Eugénie à Rome en 1866 ; visite aux sanctuaires ignatiens. (Cf. Origines IV, Ch. VII)

* * *

VII – Enfin, il faudrait évoquer :

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE (1182-1226)

dont Marie-Eugénie disait :

Il me semble que le seul et véritable chemin qui pût m'être naturel est cette extrême simplicité, cette folie d'amour de saint François d'Assise... Les gens de notre temps ont beaucoup trop d'esprit pour moi... Je suis née six siècles trop tard. (Vol. VII – N° 1554 / 26 juin 1842)

Sympathie, attrait pour le Poverello, riche du seul Évangile, mais non influence de son Ordre sur la Congrégation.

* * *

³⁴. Cf. Partage-Auteuil N°37- p.30 et sq. (Retraite 1847)

PLUS PRÈS DE MARIE-EUGÉNIE, ET NON PLUS ANCIENS ORDRES :

L'esprit de l'**École française** (17^e siècle) : *Jésus-Christ, lumière, vie, amour, philosophie, théologie de l'âme... Je suis très frappée dans mes rapports de ce que l'esprit de Saint Sulpice a, au fond, de plus sympathique à nos idées favorites que celui des Dominicains, avec qui nous nous entendons bien mieux par la forme.* (Vol. XII – N° 2375, 17 janvier 1854)

...Un côté de notre vie qui, peut-être, nous a plus occupées au commencement de notre Institut, quand nous étions en petit nombre : c'est la vie de Jésus-Christ, reproduite en nous. (Chapitre 14 décembre 1873 / Sur l'esprit de l'Assomption)

- L'esprit de **saint Vincent de Paul (1581-1660)** à la *sagesse plus divine qu'humaine* (Vol. X – N°2031 / mai 1849), à laquelle Marie-Eugénie fait souvent référence. (son premier attrait pour les Sœurs de Charité : cf. *Notes Intimes* – N° 154/05 ; Volume VI – N° 1505 et Conversations)

* * *

*Notre esprit devant être d'être riches
de l'esprit de l'Église (3 mars 1878)*

Les **Chapitres de 1878** sur **l'esprit de l'Assomption** évoquent très souvent les grands fondateurs d'Ordres et leur message pour la Congrégation. (cf. 12 mai 1878)

En septembre 1843, Marie-Eugénie avait écrit au père d'Alzon :

C'est une chose étrange que les partisans tout opposés que nous avons. Les amis des antiquités monastiques prétendent que nous ressuscitons des études religieuses autrefois en usage dans les grands monastères, ils nous aiment à cause de notre science et de notre respect des anciens usages, tandis qu'ailleurs on nous aime comme un type d'innovation. Vous qui connaissez maintenant nos pensées, vous comprenez qu'en effet nous devons avoir ce double caractère. (Vol. VII – N° 1592)

* * *

Une relecture du chemin parcouru en ces pages.

L'Office, l'Adoration, le zèle pour le Royaume, l'inspiration puisée aux sources de l'Église...

- En août **1843**, à propos des Constitutions, mère Marie-Eugénie avait écrit au père d'Alzon :

Nous ne sommes pas assez établies pour que j'ose exprimer notre but comme je le comprends, dans la vie contemplative éclairée par les études religieuses, et principe d'une vie active de foi, de zèle, de liberté d'esprit. (Vol. VII – N° 1590)

- En mai **1884**, elle regarde le passé qui a conduit au présent :

Tout est de Jésus-Christ

Notre esprit...

Qui savait ? [...] qui prévoyait ? [...] Notre Seigneur seul connaissait [...] et c'est sous sa conduite que, petit à petit, par les Règles, par les usages, par les grâces qui nous étaient accordées, par les sœurs que Dieu nous envoyait, par les conseils et les vertus de ceux avec qui Dieu nous mettait en rapport, toutes ces choses se sont révélées.

- Le **9 février 1975**, presque cent ans après, Paul VI proclamait Bienheureuse celle qui avait été l'instrument de *ces choses*.

En somme, mère Milleret, qui a laissé converger vers elle et vers ses filles la spiritualité de saint Augustin, de saint Benoît, de saint Jean de la Croix et de saint Ignace, veut une famille religieuse passionnée de continuer le mystère du Christ priant et enseignant. (Homélie de la Béatification)

* * *

MARIE, modèle parfait des sœurs en ce qu'elle n'a jamais pensé à aucune autre chose que dans le rapport qu'elle avait avec Jésus-Christ. (Vol. VII – N°1592 / 12 septembre 1843)

Marie, en qui tout a été ADORATION (24 février 1878).

Marie demeure au cœur de cette histoire,

présence de FIDÉLITÉ

et lumière d'AVENIR.

« Ces choses »
*À nous maintenant de les conserver
et de les développer.*
(2 mai 1884)

Sœur Thérèse Maylis.

**DOCUMENTS D'ARCHIVES
COMPLÉTANT LES TEXTES**

ANNEXE I.
par rapport à l'OFFICE
Note p. 33

VOL.VII – N° 1556.

Au Père d'Alzon

19 juillet 1842

[...] Pour rendre nos études chrétiennes, il fallait donc étudier sérieusement le christianisme, et les ouvrages propres à cela sont les ouvrages écrits dans les temps plus chrétiens, et à l'époque où les Pères de l'Église entourèrent l'Évangile de toutes les lumières humaines les plus élevées. Il fallait nous identifier à la vie spirituelle de l'Église, comprendre son Office, le réciter chaque jour, entrer par la langue catholique en possession de ce que nous pouvions atteindre du développement paisible de la foi dans les choses de l'intelligence. Car notre affaire, ce n'était pas la controverse, mais la foi agissante, la foi dominant le jugement, le goût comme les affections. Saint Thomas, le résumé le plus clair, le moins controversant que je connaisse, nous servait à connaître le dogme précis, de sorte que lisant ensuite des auteurs modernes, nous apercevions facilement le point où leur christianisme défailait par erreur. C'est là ce qui pour moi distingue nos études, ce n'est pas d'apprendre plus, je ne sais si cela est, mais c'est d'apprendre tout ce que je viens de dire avant le reste, et de concentrer toutes nos affections sur les vérités chrétiennes, les beautés chrétiennes, et sur des œuvres plus calmes que celles qui se font aujourd'hui. Étudier la foi et conclure de ce qu'elle enseigne à tout ce que l'on a besoin d'enseigner, il faut plus de simplicité que de puissance pour cela, et les études y gagnent en sérieux autant qu'en piété. Mais la seule étude du latin et la récitation de l'Office pouvaient nous conserver cet amour et cette intelligence du langage de l'Église, cette habitude de nous nourrir des ouvrages des Pères ou de ceux des temps de foi, de préférence même aux

autres lectures de piété. – À cette raison se joignait pour la récitation de l'Office, le caractère qui avait besoin de se former chez nos sœurs. À de très rares exceptions près, et celles-là souffrent un vrai martyre d'être livrées aux choses extérieures, les filles prennent un esprit tout humain et bientôt tout mondain dans de continuelles occupations extérieures. Comment imprimer aux autres une grave idée de leurs devoirs quand on n'est pas grave dans les siens ? Or rien ne conserve l'esprit religieux à l'égal de l'Office, que toutes aiment bientôt, quand elles le comprennent et qu'elles le récitent au chœur. Supprimez-le ; il faudra que les filles prient, et celles que l'oraison tiendra toujours occupées seront le plus petit nombre. Vous retombez donc dans cette masse de livres de piété, de petites dévotions dont le moindre défaut est l'esprit particulier. Au contraire l'Office engendre une dévotion sérieuse : on peut en prendre toutes les intentions ; c'est ce qu'il y a de plus orthodoxe en fait de perfection, et la pratique qui dispense de toutes les autres.



ANNEXE II.
par rapport au 4^e VŒU – LE RÈGNE
Note p. 55

Doc. 004.a.II/2

Chapitre Général / Séance du 11 septembre 1864.

Le 11 septembre 1864, les Sœurs composant le Chapitre permanent, élues par le Chapitre général du 5 septembre, se sont réunies pour la première fois. Après le Veni Sancte, trois questions ont été traitées : le 4^{ème} vœu, le second noviciat, la fondation d'Andrinople.

Notre Mère a dit que plusieurs sœurs lui ayant demandé si, à l'occasion du Chapitre général, elle voudrait bien leur accorder de faire le 4^{ème} vœu de zèle, elle leur avait répondu que le Chapitre général n'avait rien à faire avec l'émission de ce vœu ; que pourtant elle était bien aise de fixer quelque chose sur ce point de règle.

Ce vœu, a dit Notre Mère, doit être envisagé sous deux points de vue : le côté intérieur et le côté extérieur.

Le côté intérieur qui regarde les dispositions de chaque sœur et qui, s'il était seul considéré comme il semble l'avoir été jusqu'à présent, laisserait à la Supérieure Générale seule le choix des sujets. Le côté extérieur : il faut bien se persuader que dans une communauté nombreuse, tous les sujets n'atteignent pas la perfection proposée ; le 4^{ème} vœu ne pourrait-il pas n'être accordé qu'aux sœurs qui, étant d'un bon exemple dans la communauté, seraient capables d'un dévouement et d'un oubli si complet d'elles-mêmes qu'on pourrait les envoyer soit dans les missions, soit à l'étranger

sans avoir besoin de leur consentement. Elles devraient être prêtes à tout ce qu'on voudrait d'elles ; ce 4^{ème} vœu serait en quelque sorte la marque à laquelle on pourrait reconnaître les sujets qui veulent tendre sans réserve à toute la perfection de l'Institut dans la mesure où elles en sont capables et qui méritent une entière confiance.

Pour le Noviciat qui doit précéder l'émission de ce vœu, il a été convenu que l'époque en étant déterminée par la Supérieure Générale, il durerait deux ou trois mois et que les sœurs pourraient le faire sans quitter leurs emplois, qu'on leur laisserait plus de temps pour prier et qu'une sœur serait chargée, soit à la maison-mère, soit dans les maisons particulières, de les éprouver. À la suite de ce second Noviciat, on accorderait le 4^{ème} vœu à celles qui s'en seraient montrées dignes.

Restait à voir qui serait chargé d'examiner l'aptitude des sujets au 4^{ème} vœu. Notre Mère désirait que la responsabilité n'en pesât pas sur elle seule. Elle penchait pour la faire partager au conseil du Noviciat, la majorité était de cet avis parce que les membres de ce conseil étant plus nombreux, on connaîtrait davantage les sujets ; quelques sœurs cependant préféraient que ce soin fût confié à la Supérieure Générale aidée de son conseil. Notre Mère ayant fait remarquer que le conseil du Noviciat pourrait plus tard compter parmi ses membres de jeunes sœurs du noviciat si, comme c'est l'intention du Chapitre, le Noviciat est plus tard séparé de la Communauté ; cette observation a fait décider que, jusqu'à la première réunion du chapitre permanent, cette question serait du ressort du conseil de la Supérieure Générale ; que cette mesure pourrait être modifiée plus tard, si on le jugeait nécessaire.

4.1 PAR RAPPORT À « CE QUELQUE CHOSE QUI NOUS RAPPROCHE DES ANCIENS ORDRES. »

Cf. texte p. 60-71

4.1 / Ordre de la Visitation

Cf. p. 60

4.2 / Ordre de St. Benoît

Cf. p. 63

4.3 / Ordre de St. Dominique

Cf. p. 64

4.4 / Saint Augustin

Cf. p. 66

4.5 / Ordre du Carmel

Cf. p. 67

4.6 / La Compagnie de Jésus

Cf. p. 69

4.7 / St. François d'Assise

Cf. p. 70

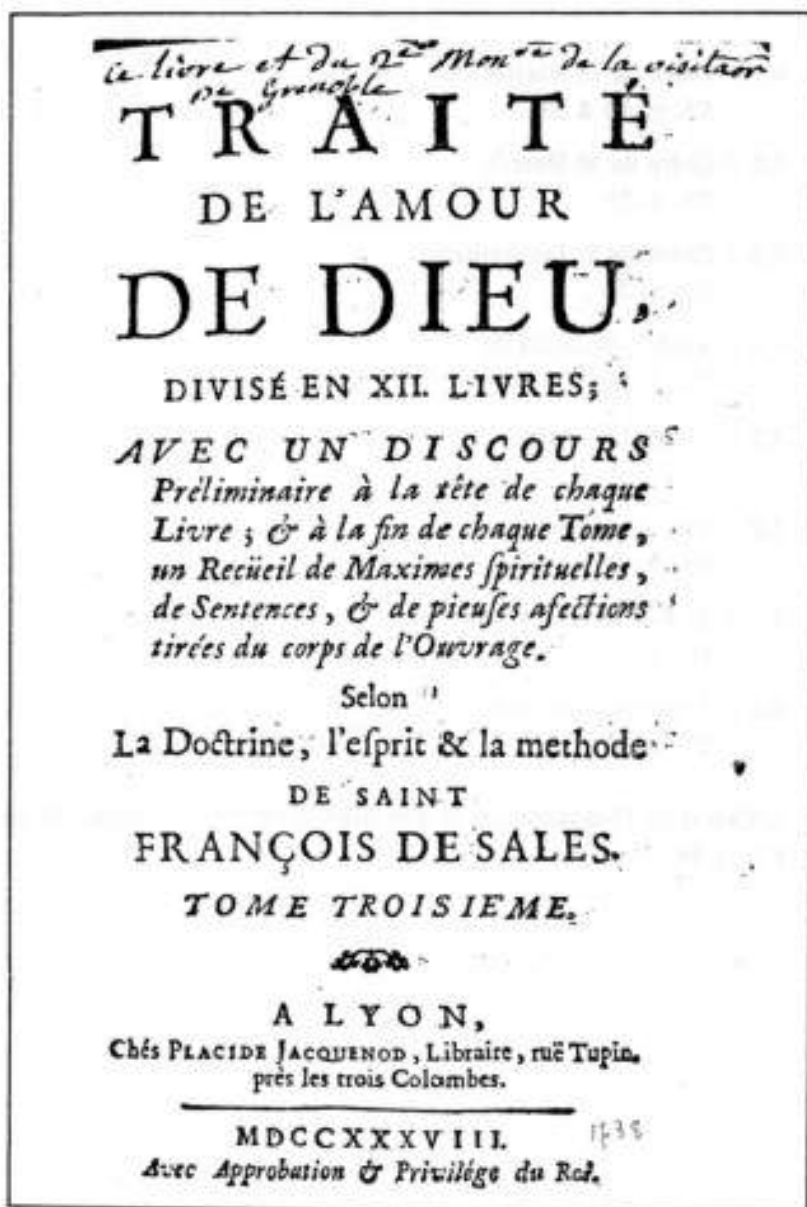
4.8 / L'École française

Cf. p. 71

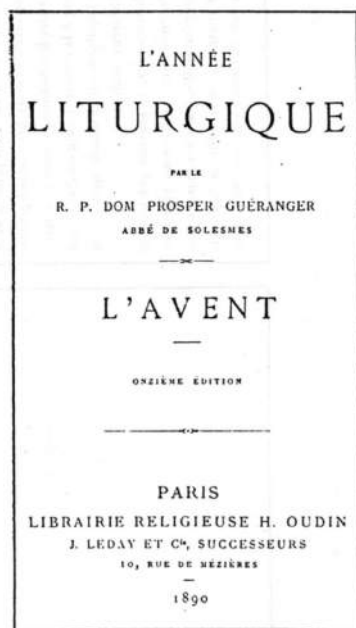
4.9 / L'ancien et le nouveau

Cf. p. 72

* * *



4.2 / Ordre de St. Benoît
Cf. p. 63



4.2 / Ordre de St. Benoît

Cf. p. 63



A SA GRANDEUR

MONSIEUR

DENIS-AUGUSTE AFFRE

ARCHÊVÊQUE DE PARIS.

MONSIEUR,


 L'ouvrage entrepris dans le but d'aider les enfants de l'Eglise catholique à préparer les intentions de leur Mère, dans le divin Service qu'elle offre à son céleste Epoux, devait paraître sous le patronage de quelqu'un des premiers Pasteurs de cette sainte Eglise.

J'ai songé à vous l'offrir, Monsieur, pour honorer en vous votre illustre patron et prédécesseur saint Denis, qui a posé les fondements de la science liturgique, dans ce Livre de la Hiérarchie Ecclesiastique, que l'Eglise Romaine appelle un Livre admirable et tout digne.

J'ai voulu aussi rendre hommage à l'illustre Eglise de Paris, qui s'honore, Monsieur, de vous avoir pour Prélat ; elle, dont la gloire liturgique fut si grande, aux siècles de foi, que la plupart des Eglises de l'Occident se faisaient un honneur de recevoir d'elle les suaves et pieuses mélodies dont elle semblait être la source.

Je me suis rappelé aussi avec joie que dans cette importante Lettre Pastorale, dans laquelle vous avez, Monsieur, posé les bases de la régénération des Etudes Ecclesiastiques, vous avez restitué son rang à la Science Liturgique, et donné par là une impulsion qui ne saurait manquer de produire d'heureux résultats.

Enfin, Monsieur, le souvenir précieux de l'indulgence bonté avec laquelle vous avez toujours daigné m'accueillir, s'est uni à tous ces motifs pour m'engager à vous offrir ce léger tribut des travaux du cloître. Vous avez bien voulu

J'agréer : daignez aussi bénir l'auteur et son livre. C'est le vœu que forme, en vous présentant l'hommage de son profond respect et de sa parfaite gratitude,

MONSIEUR,

DE VOTRE GRANDEUR

Le très humble et très obéissant serviteur,

FR. PROSPER GUERANGER,
AMÉ DE SOLENNEL



CÆREMONIALE

JUXTA RITUM

S. ORDINIS PRÆDICATORUM.

PARS I.

Continens Rubricas generales, quæ Officium et Missam,
ac verba in eis recitanda, absque mentione ritus exte-
rioris ordinant, juxta qualitatem dierum.

Hæc pars in duo capita dividitur, videlicet :

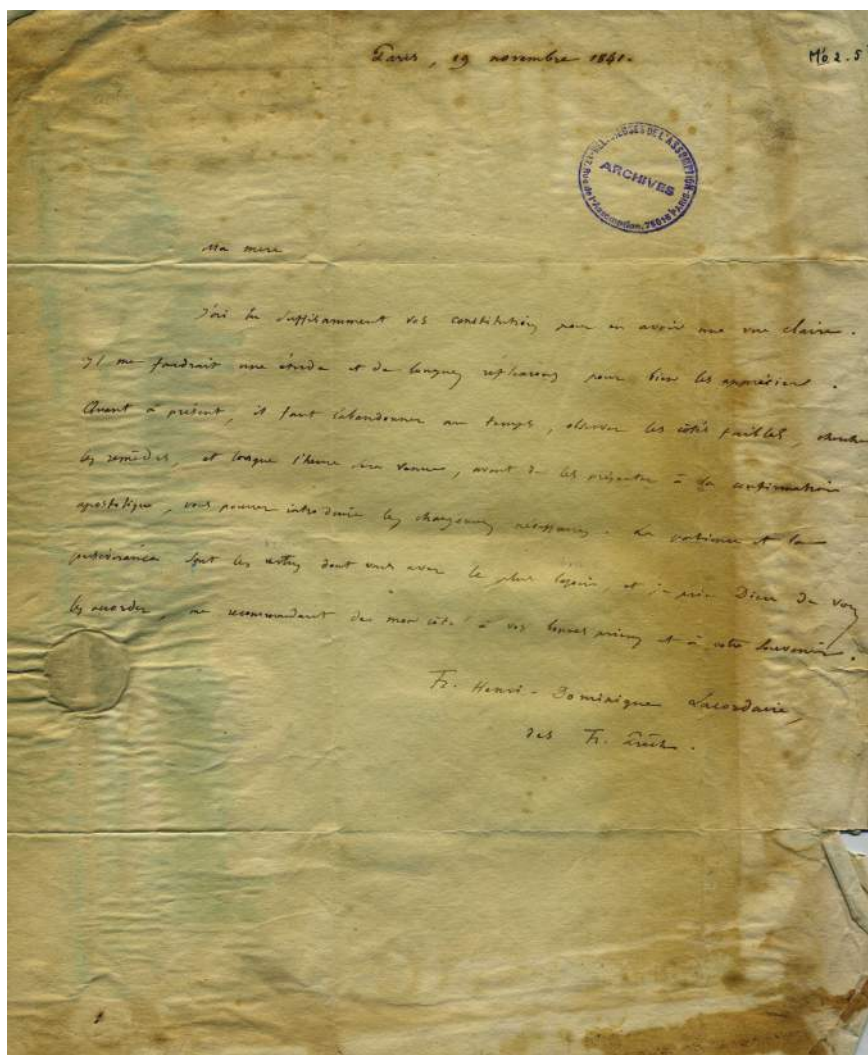
CAPUT I.

DE ORDINE OFFICII RECITANDI.

CAPUT II.

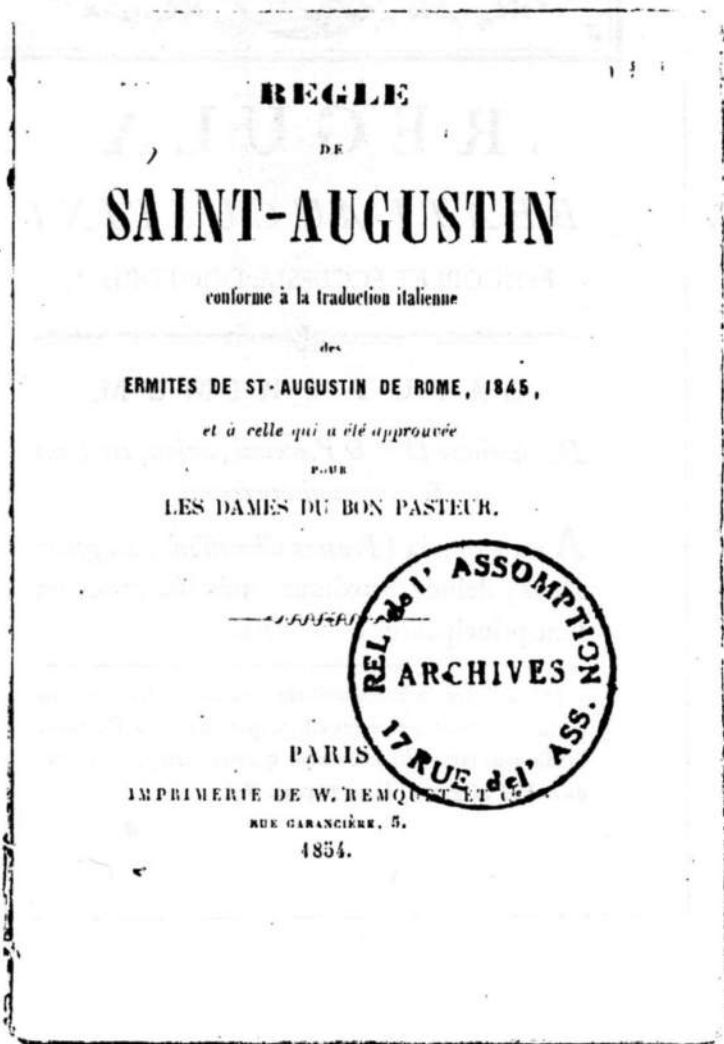
DE ORDINE MISSE CELEBRANDÆ.

Lettre du père Lacordaire à mère Marie-Eugénie,
19 novembre 1841



4.4 / Saint Augustin

Cf. p. 66





REGULA BEATI AUGUSTINI

EPISCOPI ET ECCLESIAE DOCTORIS (*).

CAPUT PRIMUM.

*De charitate Dei, & Proximi, unione cordium
& communitate rerum.*

ANTE omnia (*Fratres Charissimi*) diligatur
Deus, deinde proximus: quia ista praecepta
sunt principaliter nobis data.

(*) Hæc Regula Sanctimonialibus primum scripta, & viris
postmodum aptata, excerpta est ex epistolâ 211 S. Doctoris.
Prodit nunc juxta editionem Ben. quantum fieri potuit emen-
data. *Vid. Aug. tom. II. p. 781. ed. Ben.* »

a

4.5 / Ordre du Carmel
Cf. p. 67

RÈGLE PRIMITIVE
ET
CONSTITUTIONS
DES RELIGIEUSES
DE L'ORDRE DE NOTRE-DAME
DU MONT-CARMEL
SELON LA RÉFORMATION
DE SAINTE TÉRÈSE
POUR LES MONASTÈRES DE SON ORDRE EN FRANCE.



POITIERS
IMPRIMERIE DE HENRI OUDIN,
Rue de l'Épée, 4
1865

APPROBATION

DE

MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE POITIERS.

Sur le rapport de M. l'abbé Gay, chanoine théologal de notre Église Cathédrale, l'un de nos Vicaires généraux et Supérieur des Carmélites de Poitiers et de Niort; assuré que la présente édition de la *Règle et des Constitutions des Carmélites* est la reproduction exacte de toutes les éditions publiées en France depuis plus de deux siècles; sachant en outre que cette traduction française est conforme au texte espagnol qu'on réédite d'ailleurs intégralement en même temps que le texte français; nous en avons permis et approuvé l'impression.



Poitiers, le 26 mars 1865, Quatrième
Dimanche de Carême.

† L.-E. Ev. de Poitiers.

RÈGLE PRIMITIVE
ET
CONSTITUTIONS
DES RELIGIEUSES
DE L'ORDRE
DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL
SELON LA RÉFORMATION
DE SAINTE THÉRÈSE
POUR LES MONASTÈRES DE SON ORDRE EN FRANCE.

Mes Filles, je vous conjure dans le Seigneur
d'observer en toute intégrité et perfection vos
Règles et Constitutions primitives.

Paroles de sainte Thérèse à son fils de mort.

Extraits de sa vie par Elbert, liv. III, ch. 7.

ACT. SACRÉ. BOUL.

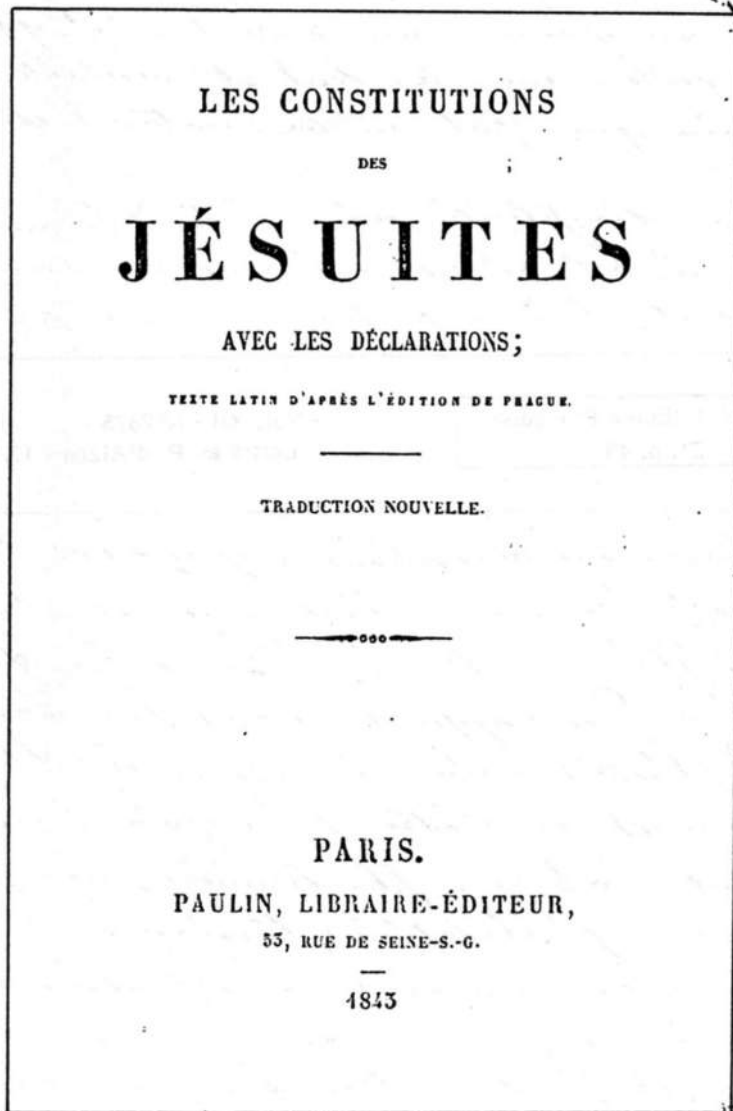


POITIERS
TYPOGRAPHIE DE HENRI OUDIN
RUE DE L'ÉPIRON, 4.

1865



4.6 / La Compagnie de Jésus
Cf. p. 69



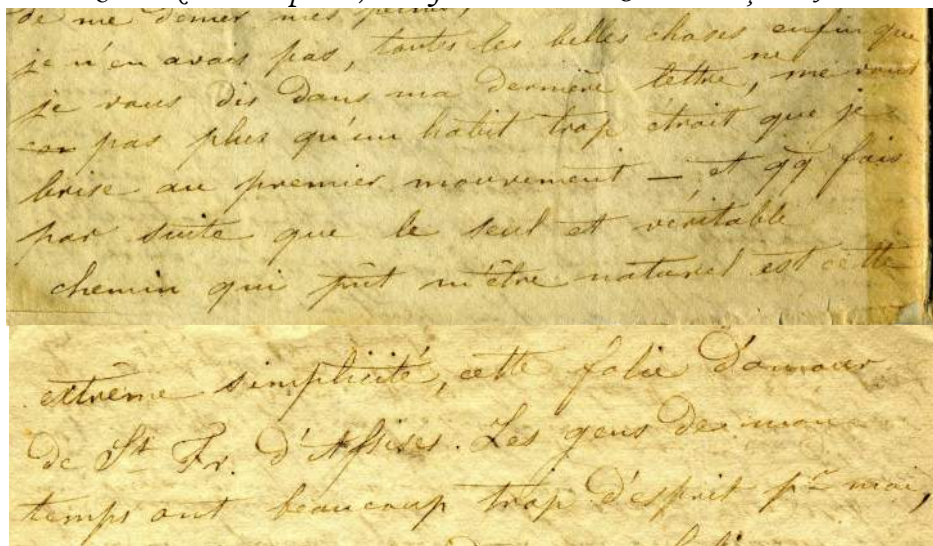
4.7 / St. François d'Assise

Cf. p. 70

Vol. VII - N° 1554

Lettre au P. d'Alzon - 26/06/1842

Cette extrême simplicité, cette folie d'amour de Saint François d'Assise.

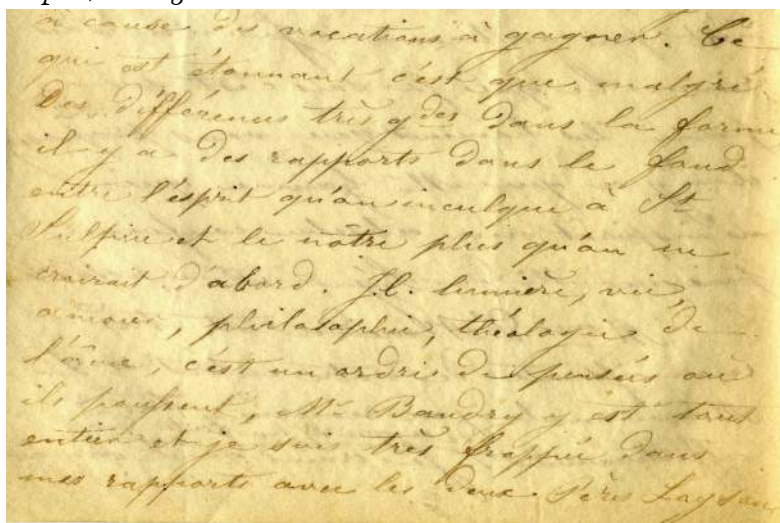


4.8 / L'École française

Cf. p.71 J. C. lumière, vie, amour,
philosophie, théologie de l'âme.

- Vol. XII - N° 2375 -

Lettre au P. d'Alzon - 17/ 7/ 1854



ANNE-EUGÉNIE MILLERET

Un unique regard :
Jésus-Christ
et l'extension de son Règne

Études d'Archives n° 3

1^{ère} édition janvier 1988
Édition revue et corrigée 2012

ANNE EUGÉNIE MILLERET
Un unique regard :
Jésus-Christ et l'extension de son Règne.

En 1985, le père Bouchet, Dominicain³⁵, Directeur de la revue *La Vie Spirituelle* demandait à la Congrégation sa contribution pour un prochain numéro sur le XIX^e siècle. C'est ainsi que fut écrit un article sur mère Marie Eugénie et la pensée d'origine de la Congrégation. Ce texte a paru en septembre-octobre 1985, dans le N° 666 de *La Vie Spirituelle* (Éditions du Cerf), intitulé :

"Reflets d'un siècle que l'on dit terne, le XIX^e".

La date coïncidait avec le CGP d'Auteuil et les Provinciales ont reçu cette brochure. Depuis, le texte a été redemandé, parfois traduit, comme aussi découvert par certaines sœurs lors de leur venue à Auteuil. C'est pourquoi il semble bon de l'envoyer aujourd'hui à la Congrégation. Présentation synthétique d'une histoire que nous connaissons par le cœur, mais que nous n'avons jamais fini d'approfondir.

Les références n'avaient pas été imprimées, par souci de simplification. Elles sont données ici en notes de pied de page.

Le N° 666 de la *Vie Spirituelle* a été suivi, en novembre-décembre 1985, d'un autre numéro sur le XIX^e siècle, sous le titre :

"Courants spirituels du siècle dernier".

En guise d'introduction, ces mots :

Encore le XIX^e... La recherche que nous avons menée pour le précédent fascicule nous a conduits à prolonger notre voyage dans ce siècle que l'on dit terne... Des personnalités attachantes et audacieuses, des réalisations

³⁵. Le père Bouchet, Provincial de France, ancien Maître des Novices et ami de l'Assomption, est mort subitement, le 15 décembre 1987, à l'âge de 51 ans. Les sœurs qui ont suivi la « Session sur l'Éducation », en 1985, se souviennent de la retraite prêchée par lui.

surprenantes, il n'en manque pas... Nous en évoquons quelques-unes ici, regrettant, faute de place, des omissions de taille : les pèlerinages, la presse, la littérature, l'extraordinaire floraison des vocations. Il aurait fallu aussi prendre en compte les ombres et les carences. Nous aurions aussi aimé une étude sur Lamennais, une autre sur Chateaubriand.

Puissent en tout cas ces pages nous garder des simplifications hâtives et des jugements tout faits. Au siècle dernier, il s'est passé de grandes choses.



C'est dans ce siècle que vécut Marie-Eugénie, *passionnée de l'Évangile et de son époque*. Et les conférences de Lacordaire, bientôt fils de saint Dominique, ont été une date dans sa vie.

Sœur Thérèse-Maylis
Auteuil, janvier 1988

ANNE-EUGÉNIE MILLERET

Un unique regard :

Jésus-Christ et l'extension de son règne

Née à Metz, le 26 août 1817,

Morte à Paris, le 10 mars 1898.

Anne-Eugénie Milleret, sœur Marie-Eugénie de Jésus,
fondatrice des Religieuses de l'Assomption
à Paris, le 30 avril 1839.

1817. Dans la France de la Restauration, une publication dont le titre veut secouer les consciences : *L'essai sur l'indifférence en matière de religion*.

Dans l'introduction, Lamennais écrit : *Il n'y a de bonheur qu'au sein de la vérité, parce qu'il n'y a de repos que là. L'erreur enivre, l'indifférence assoupit, mais ni l'une ni l'autre ne comble le vide du cœur.*

1835. Pour la première fois, Lacordaire prêche à Notre-Dame de Paris. Avec flamme il interroge : *Pourquoi ai-je pris la parole dans cette enceinte ? Assemblée, assemblée, dites-moi : que me demandez-vous ? Que voulez-vous de moi ? La vérité ? Vous ne l'avez donc pas en vous, vous la cherchez donc, vous voulez la recevoir, vous êtes venus ici pour être enseignés.*

1836. Dans la foule qui se presse sous les voûtes de Notre-Dame, une jeune fille de dix-neuf ans, Anne-Eugénie Milleret. Sans grande conviction, elle accompagne ses cousines à la piété plutôt étroite, mais puisqu'il fallait suivre un Carême, *j'avais choisi le vôtre, la grâce m'y attendait*, écrira-t-elle

plus tard au père Lacordaire vers lequel l'avait conduite *la miséricorde qui la poursuivait*³⁶.

Je tiens à ma foi comme à quelque chose que j'ai découvert (confiance de ses *Notes intimes*, durant les mois qui suivirent ce Carême)³⁷.

La vérité, pour elle ? Une quête douloureuse, illuminée un jour par la certitude d'une présence et le désir d'un engagement.

*Le monde n'est pas assez grand pour mon amour. Je voudrais en répandre les flots sur tous les cœurs fatigués, et surtout pouvoir donner cette Lumière et cet Amour à tous ceux qui ne le connaissent pas*³⁸.

ENFANCE ET JEUNESSE

Une atmosphère

*J'ai été élevée dans une famille incrédule, qui appartenait à l'opposition libérale de la Restauration*³⁹.

Avant-dernière de cinq enfants, Anne-Eugénie est née à Metz où son père occupe un poste de haut fonctionnaire. Homme froid, sévère, acquis aux idées de Voltaire. Plus tard, Anne-Eugénie évoquera ses lectures et les conversations entendues dans le salon de son père, occasion pour elle de multiples interrogations. Sa mère, Éléonore-Eugénie de Brou, est l'âme de la maison ; sa forte personnalité, intelligente et énergique, a beaucoup de puissance sur le cœur de ses enfants.

Ma mère (cependant) désirait me voir chrétienne, et son grand et énergique caractère la portait à imprimer à mon éducation un caractère de renoncement qui m'a toujours

³⁶. Volume VI – N° 1501, décembre 1841 – au père Lacordaire.

³⁷. *Notes Intimes* - N°152/01 (1835-36).

³⁸. *Notes Intimes* – N°160/01 (1837).

³⁹. Volume VI – N°1501 (décembre 1841) au père Lacordaire.

*paru aussi chrétien que beaucoup d'éducatrices toutes religieuses*⁴⁰.

Convenance sociale ou conviction religieuse ? Anne-Eugénie est baptisée le 5 octobre 1817, à Preisch, dans la campagne lorraine, où la famille possède une propriété. Dans la chapelle du château, veille une statue de Notre-Dame de Consolation que l'enfant aime visiter. Les fenêtres de la propriété ouvrent sur la France, le Luxembourg, l'Allemagne : le regard s'habitue aux vastes horizons, qui plus tard deviendront un appel. Anne-Eugénie apprend de sa mère le respect et l'amour des pauvres et de ceux qui souffrent. Les qualités foncières de courage, de droiture, de simplicité, modèlent son cœur. Allées dans la profondeur des forêts, vastes étendues de champs et de prairies, exigences et largeur de vues, vie et liberté : impressions ineffaçables pour demain.

Une date : Noël 1829

Saisie de l'infinie grandeur de Dieu et de mon extrême petitesse.

J'ai fait ma première Communion plus tard qu'à l'ordinaire, dans l'église de Sainte-Ségolène, à la grand'Messe de 10 heures, le jour de Noël.

Ce jour-là, elle est saisie par la grâce, inattendue, inexplicable : l'immensité de Dieu. Douze ans plus tard, aux jours qui suivent sa première profession religieuse, elle se souvient :

À ma première Communion, que j'ai faite seule et sans les préparations ordinaires, j'ai senti aussi profondément que j'aurais pu faire depuis, une séparation silencieuse de ce à quoi j'avais alors quelque lien, pour entrer seule en l'immensité de Celui que je possédais pour la première fois. Ces choses ne se rendent pas, et je ne comprends pas comment j'avais tant de

⁴⁰. Idem.

joie car j'avais pour ma mère un tel culte que, dans mon enfantillage, je ne croyais pas qu'elle pût mourir et que plus tard, sa mort ne me laissât plus comprendre à quoi je pourrais jamais prendre quelque intérêt.

Grâce qui l'ouvre au mystère et à l'Église, inconnue jusque là :

En l'instant où je reçus Jésus-Christ, ce fut comme si tout ce que j'avais vu sur terre, et ma mère même, n'était qu'une ombre passagère, une apparence hors de laquelle je sortirais entièrement, et dans la vérité, j'avais plus de liens avec ces prêtres inconnus, avec ce qui m'entourait dans cette église où je n'allais jamais, qu'avec ma famille et tout ce qui m'entourait alors.

Grâce de l'intimité avec Dieu :

Il me semblait que mes yeux se fermaient pour tout ce qu'ils avaient vu jusque-là pour s'ouvrir à Celui qui Seul m'était tout. Perdue en mon Dieu, mon âme oubliait tout le reste [...] Je ne sentais plus la présence d'aucune chose, sinon de Dieu, dont l'immensité semblait suspendre et absorber toutes mes puissances [...] Je crus que ce devait être l'effet de la Communion où l'on est plus en Dieu qu'en soi-même⁴¹.

Par-dessus tout, grâce d'adoration, par Jésus-Christ, louange en elle, pour elle. En 1888, dix ans avant sa mort, elle confiera :

À propos de dévotions, vous serez très étonnées de la mienne, mes sœurs. C'est l'être de Dieu, et chose étonnante, c'est dès mon enfance que j'ai été pénétrée de cette pensée. Quand j'ai fait ma première Communion, il me semblait que

⁴¹. *Notes Intimes* – N°178/01 (Août ou Septembre 1841).

Celui que je venais de recevoir, me portait au trône de Dieu pour lui rendre, en moi, l'hommage que moi seule, je n'étais pas capable de lui rendre.

Intuition aussi d'un appel :

Revenant de la Sainte Table, j'étais très intimidée de traverser le chœur où se trouvaient les chanoines et je me demandais comment je retrouverais ma mère, quand j'entendis au-dedans de moi une voix qui me disait : "Tu perdras ta mère, mais je serai pour toi plus qu'une mère. Un jour viendra où tu quitteras tout ce que tu aimes, pour me glorifier et servir cette Église que tu ne connais pas." Ce fut le premier appel de Dieu à mon âme. Ce que je vous dis là n'était pas aussi clair que cela dans mon esprit, car je n'étais pas bien instruite, j'avais reçu peu de leçons de catéchisme. J'allais tantôt à la paroisse, tantôt chez le curé⁴².

Adolescence tourmentée. Souffrances et doutes

À peine si je vois aujourd'hui une seule personne dont la figure ait été connue de mon enfance, famille, position, demeure, tout a changé⁴³.

À partir de 1830, les épreuves se succèdent. La maladie, qui oblige à interrompre les études entreprises dans un pensionnat de Metz. – La ruine : après les contrecoups de la Révolution, la fortune de monsieur Milleret s'effondre brusquement. *Les scellés sont partout, comme dans une maison mortuaire*, écrit-elle à une amie. Bientôt, il faudra vendre Preisch et adopter un train de vie modeste. Brisé, *ce lien de possession, si étroit dès l'enfance, qui vous attache même aux lieux*. – La mésentente des parents. Anne-

⁴². Abbé Matte (1767-1845), curé de l'église Sainte-Ségoleine.

⁴³. *Notes Intimes* – N°178/01 (Août ou Septembre 1841).

Eugénie en est le témoin impuissant et douloureux. Le foyer se brise. Elle part seule à Paris avec sa mère, à laquelle la souffrance l'attache encore davantage. – La mort : en 1832, Mme Milleret meurt en quelques heures, frappée par le choléra. L'adolescente se retrouve seule, elle a juste quinze ans.

Toute sa vie, elle se souviendra : la solitude, l'impuissance, la douleur de la rupture, l'absence de secours religieux. Sa prière en restera marquée, dans une attitude d'offrande personnelle. Pour l'heure, c'est le désarroi, puis le séjour successif dans deux familles amies.

*Seule et libre dans ma pensée qui n'intéressait personne*⁴⁴.

Confiée d'abord par son père à une amie riche et mondaine, Anne-Eugénie essaie de se divertir. Cette vie nouvelle la séduit. Pourtant, dans un tel climat, elle ne ressent que plus vivement son drame d'adolescente :

*Mes pensées sont une mer agitée, qui me fatigue et me pèse. Tant d'instabilité, jamais de repos, une ardeur fiévreuse qui toujours dépasse les bornes du possible. [...] Un besoin inquiet de connaissance et de vérité que rien ne peut rassasier. Et puis les rêves du cœur, des besoins d'affection que rien ne satisfait, des unions d'âme impossibles ici-bas. [...] Je suis seule, seule au monde, dans un amer isolement d'âme*⁴⁵.

Romantisme de son temps, à l'époque de Chateaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo, qu'elle lit et qu'elle cite, mais surtout expression de son désarroi, de son désir d'infini. Plus tard, elle explique :

Mon ignorance des dogmes et des enseignements de l'Église était inconcevable. Pourtant j'avais reçu comme les autres les instructions de catéchisme, j'avais fait ma

⁴⁴. Volume VI – N°1501 (1841) au père Lacordaire.

⁴⁵. *Notes Intimes* – N°151/01 (1835-36).

première Communion avec amour, et Dieu même m'y avait fait des grâces qui, avec votre parole, ont été le fondement de mon salut.

[...] Les doutes qui avaient toujours été dans mon esprit se fortifièrent, je passais quelques années à me questionner sur la base et l'effet de ces croyances que je n'avais jamais comprises. Seule et libre dans une pensée qui n'intéressait personne, je me demandais souvent ce qu'il en serait de ces êtres et de moi-même, si au-delà du tombeau il resterait quelque chose de nous, et surtout, quel était le mystère, quel était le devoir de notre existence ici-bas.

Le souvenir de la première communion, ce sentiment qui laissa, au moment, si peu de trace, demeure pourtant en elle :

Mais Dieu, dans sa bonté, m'avait laissé un lien d'amour, je pouvais bien douter de l'immortalité de notre âme, mais je repoussais involontairement tout ce qui attaquait le Sacrement de nos autels, et quand à l'église, quelquefois, je voyais la Sainte Hostie aux mains du prêtre, je la priais, malgré moi, de me rendre sans tache comme elle et de m'attirer en haut.

Lien d'amour et lutte constante :

Mais toute mon instruction, où le Christ n'était pour rien, apportait par son développement même un obstacle invincible à ces attraites bienheureux.

Un nouveau changement me mena près de femmes très pieuses, et ce fut là, peut-être, mon plus grand danger. Elle m'ennuyèrent, me parurent étroites, et quoique j'eusse repris près d'elles mes confessions annuelles de Pâques, jamais peut-être je n'eus si fort l'esprit du monde et je ne fus si près de mépriser celui de Dieu⁴⁶.

⁴⁶. Volume VI – N°1501 (cf. plus haut)

Carême 1836

Pendant le Carême de 1836 j'avais assisté aux conférences du Père Lacordaire. Pour y avoir place, nous arrivions longtemps d'avance. J'avais ainsi de longues heures de prière à Notre-Dame.

Selon les convenances de son nouveau milieu de vie, il faut suivre un Carême. La renommée du prédicateur de Notre-Dame dicte le choix. Pendant des heures, la jeune fille attend. Cette attente la dispose à l'écoute, ouvre son cœur à l'accueil de la parole qui va changer sa vie.

Les longues heures que je passais à attendre, et l'église elle-même où tant de générations chrétiennes avaient passé et dont les profondeurs elles-mêmes me semblaient réservées aux pas de ceux dont la vie est toute consacrée à Dieu, agissaient profondément sur moi. Dieu avait, je crois, mis une première touche sur mon âme à la première Communion, mais je ne l'avais pas compris⁴⁷.

Les conférences ont pour thème : *De la doctrine de l'Église en général : de sa nature et de ses sources*, avec les différents sujets : *de sa matière et de sa forme, de la Tradition, de l'Écriture, de la raison, de la foi, des moyens d'acquérir la foi.*

Dès la première conférence, c'est une invitation : *Entrez avec respect dans ces grandes avenues de la vérité – bientôt le sanctuaire vous apparaîtra, et déjà quoique de loin, vous en sentirez la présence.* Au terme du développement, la grande question : *Comment acquérir la foi ?* En réponse, de nouvelles questions qui sont autant d'affirmations : *Tous, nous pouvons prier, parce que tous nous croyons ou nous doutons. Insectes d'un jour, perdus sous un brin d'herbe, nous nous épuisons en*

⁴⁷. Volume VI – N° 1505.

vains raisonnements, nous nous demandons d'où nous venons, où nous allons, mais ne pouvons-nous pas dire ces paroles : "Ô toi, qui que tu sois, qui nous as faits, daigne me tirer de mon doute et de ma misère" ? Qui est-ce qui ne peut pas prier ainsi ? Qui est excusable s'il n'essaie pas de fonder sa foi sur la prière ?

Sur plusieurs pages de notes, à cette époque même, la jeune fille reprend les sujets entendus, interroge sa propre pensée et relit son chemin intellectuel et religieux.

On me demande comment j'ai passé du doute à la foi, et soit dit en passant, d'un doute dans lequel je ressemblais beaucoup plus par mes actions et mes idées aux chrétiens qui m'entourent, que je ne leur ressemble depuis que j'ai la foi. Mais plus je crois, plus cette chaîne m'échappe... Si je voulais la résumer pourtant, il me semble que voici les questions que mon esprit se faisait [...]⁴⁸

Et ailleurs :

Je ne puis donner aucune raison de ma foi. Je ne suis cependant arrivée à la foi qu'au travers de la conviction de mon intelligence. Il est vrai, quand après la foi j'ai eu trouvé l'amour, toutes ces choses ont pâli à mes yeux, j'ai voulu que tout fît silence – je n'ai plus cherché qu'à plonger mon âme dans les flots du Sang que je voyais couler sur l'autel⁴⁹.

Au père Lacordaire lui-même, elle témoigne plus tard :

Votre parole répondait à toutes mes pensées, elle expliquait mes instincts, elle achevait mon intelligence des choses, elle ranimait en moi cette idée du devoir, ce désir du bien, tout prêts à se flétrir en mon âme, elle me donnait une générosité nouvelle, une foi que rien ne devait plus faire vaciller.

⁴⁸. *Notes Intimes* – N°152/01 (1836).

⁴⁹. *Notes Intimes* – N°161/03 (1837 ou 1838).

Je ne vous dirai pas, mon Père, de mesurer ma reconnaissance, ces bienfaits-là ne s'acquittent qu'au ciel, mais je puis dire que depuis ce temps, il n'y a pas eu pour moi de sacrifice ni de prière où votre souvenir n'ait pris la première place. C'était la dernière année de vos Conférences. Avant votre départ pour l'Italie, j'osai vous demander quelques instants et quoique je n'aie fait alors que vous entretenir de mes doutes, des difficultés de ma position, et que mes premières pensées de vocation religieuse n'aient guère excité que votre sourire, cependant j'étais réellement convertie et j'avais conçu le désir de donner toutes mes forces, ou plutôt toute ma faiblesse, à cette Église, qui seule désormais à mes yeux, avait ici-bas le secret et la puissance du bien⁵⁰.

Un autre texte porte la même résonance, mais révèle un autre aspect de la rencontre : une lumière sur la vie religieuse, œuvre de délivrance, œuvre de Rédemption.

À la fin des Conférences, je désirais vivement voir le père Lacordaire. Mon esprit avait passé par des doutes, j'avais aussi des difficultés de position. Il me conseilla beaucoup de lectures sérieuses : il m'indiqua M. de Maistre, M. de Bonald, Bourdaloue, etc., et sans admettre la pensée de vocation religieuse dont je lui dis un mot, il me dit sur la vie religieuse des choses magnifiques que je n'ai jamais oubliées. Il me la représenta comme le don qu'une âme fait de soi à Jésus-Christ pour l'aider dans l'œuvre du rachat de l'humanité, chacun selon son attrait, les uns par la souffrance, les autres par l'apostolat ou les bonnes œuvres. Il prit pour exemple l'ordre de la Rédemption des captifs, où l'on promet à Jésus-Christ de se faire esclave pour la délivrance de ceux qu'il est venu racheter, formam servi accipiens. Ma résolution à partir de cette époque fut de devenir sérieusement et véritablement chrétienne, non pas à la manière du monde mais à la manière

⁵⁰. Volume VI – N°1501 (cf. plus haut).

*de l'Évangile. Je passai l'année à lire, à prier souvent, comme je pouvais, car je n'avais point de guide et j'étais fort peu instruite de ce qui touche le service de Dieu*⁵¹.

VERS LA VIE RELIGIEUSE

L'année suivante, à Saint-Eustache

*Je crus avoir des marques de Providence pour m'adresser à M. l'Abbé Combalot*⁵².

Une année donc, *passée à achever par l'étude du christianisme la rénovation intellectuelle faite en elle*, une année de recherche et de prière. Passionnée de lecture : les idées de Lamennais, de Montalembert, la politique, la question sociale, le rôle de l'Église, tout fait vibrer son être assoiffé de vérité. Elle vient d'expérimenter la force libératrice de Jésus-Christ, elle voudrait œuvrer à la libération des hommes dans une société transformée par l'Évangile. Elle ne sait ni où, ni comment. Elle attend les signes de Dieu.

Au carême 1837, c'est à Saint-Eustache, la rencontre de l'abbé Combalot (1797-1873). Ancien disciple de Lamennais, prédicateur infatigable, semant sans relâche les idées romaines à travers la France qu'il sillonne. Depuis des années, une pensée le hante : fonder une congrégation féminine moderne, enracinée dans la riche tradition de prière de l'Église et affrontant les questions nouvelles posées à la foi, capable de collaborer au renouveau fondamental qui s'impose pour l'éducation féminine.

Jadis, *au cours d'un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, il pensait avoir reçu une connaissance particulière du succès futur de ce dessein, et il avait cru voir, en particulier, que ces nouvelles filles de la Sainte Vierge porteraient le titre de l'Assomption.*

⁵¹. Volume VI – N°1509 (1862).

⁵². Volume VI – N°1506.

Un premier essai de fondation a complètement échoué. Aujourd'hui, il croit discerner dans la jeune fille qui s'adresse à lui celle que Dieu a choisie pour cette œuvre : « Dieu vous envoie, Dieu veut que vous restiez. »

M. Combalot avait une parole ardente qui soulevait, ce n'était pas la raison même qui la dictait, mais c'était une parole de foi qui remuait le cœur. Il vous conduisait selon l'impression du moment, et ne savait souvent ni d'où il venait ni où il allait⁵³.

Pour Anne-Eugénie, malgré toutes ses réticences, force intérieure est de céder.

Je crois que si Dieu avait fait aux hommes qui m'entourent, à beaucoup de pécheurs et d'incrédules, la moitié des grâces qu'il m'a faites, m'envoyant le plus éloquent de ses serviteurs pour me convertir, le plus charitable pour me conduire, je crois qu'avec la moitié de ces grâces – et j'en ai reçu bien d'autres, que je ne connais même pas – il aurait fait des saints⁵⁴.

Le dimanche de Quasimodo 1837, à l'approche de ses vingt ans, elle reçoit le sacrement de confirmation des mains de Mgr de Quelen, archevêque de Paris. Impression profonde de l'emprise de Dieu. Sa vocation est fixée ce jour-là.

Religieuse, oui ; mais fondatrice ?

C'est Jésus-Christ qui sera le fondateur de l'Assomption et, entre ses mains, les plus faibles sont les plus forts, lui a dit l'abbé Combalot.

Si la lutte est grande à propos de l'œuvre proposée, elle l'envisage pourtant dans de grandes perspectives.

⁵³. *Conversations*, 30 avril 1881.

⁵⁴. *Notes Intimes* – N° 152/01 (1837).

Dans notre temps, il y a une croisade catholique, la croisade du Seigneur, la croisade de la foi. Moi aussi, je veux apporter ma pierre à l'édifice de gloire et de salut que construisent d'humbles architectes, et s'il le faut, je veux mêler ma goutte de sang au leur... Dieu a tant fait pour moi, je veux faire quelque chose pour son nom, non pas qu'il ait besoin de moi, mais c'est qu'il ne faut pas s'opposer aux desseins de Dieu [...] Le sacrifice de nous-mêmes à la volonté de Dieu, la fidélité à obéir aux inspirations de la grâce, peuvent malgré notre néant, produire un grand bien [...] Ainsi quand depuis un an, mon cœur battait au nom de mes contemporains, illustres défenseurs de la foi, Lamennais avant sa chute, Lacordaire, Montalembert, et tous les autres, que je rêvais d'être homme pour être comme eux, grandement utile, que je me disais qu'ils sauveraient la patrie en la retrempant à la source de la vérité, je ne pensais guère qu'il me serait peut-être donné à moi, pleine de misères et de faiblesses, de m'associer à leurs grandes destinées. Et pourtant cela est, car mon humble sacrifice, s'il est complet, Dieu le bénira, comme leurs pensées grandioses. Peut-être aurai-je des saintes pour enfants, et peut-être auront-elles à leur tour de grandes influences de salut. Tout cela se peut, si je sais seulement mourir assez parfaitement à moi-même pour que Jésus-Christ y vive⁵⁵.

Étapes : 1837-1839

Septembre 1837 – août 1838 : première rupture avec sa famille et ses habitudes précédentes. Anne-Eugénie entre comme demoiselle pensionnaire chez les bénédictines du Saint-Sacrement, rue Tournefort. *Étrangère à tout, excepté à Notre Seigneur*, elle découvre l'adoration perpétuelle, *institution touchante, alors que Notre Seigneur est si souvent abandonné dans nos églises solitaires.*

⁵⁵. *Notes Intimes* – N°154/10 (Avril 1837).

Août 1838 – avril 1839 : sur son désir instant d’une initiation à la vie religieuse, elle passe une année de pré-noviciat à la Visitation de la Côte-Saint-André, dont elle gardera un souvenir plein de reconnaissance. Elle y trouve la force de la communion eucharistique, aussi souvent qu’il est possible, à l’époque.

Mon Sauveur est en moi source de paix, de joie, de force, et à travers la vie de communauté qu’elle peut partager, elle aspire à la communion fraternelle avec les sœurs que Dieu lui donnera un jour : parler des merveilles qui ravissent l’intelligence et des miséricordes qui touchent le cœur.

Son programme d’études est chargé : tous les jours, l’Écriture sainte. *J’aimerais faire de saint Paul un des patrons de l’œuvre de l’Assomption qui doit aussi répandre un peu chez les femmes les trésors de la science de Jésus-Christ*⁵⁶. Saint Thomas : *Mon âme prend un essor plus libre et assuré quand elle se sent certaine du terrain qu’elle parcourt et qu’elle y est guidée par la foi savante du Docteur angélique*⁵⁷. Saint Alphonse de Liguori : *J’ai pris goût à la théologie morale, cela éclaire beaucoup de points. N’est-ce pas la grande question que la barrière à poser entre le bien et le mal, question que la conscience individuelle peut quelquefois si bien embrouiller*⁵⁸. Des ouvrages de spiritualité : Sainte Thérèse lui inspire toujours l’esprit d’oraison, la componction, l’humilité et l’amour. *Depuis ma première Communion, il m’est venu de ne plus chercher la divine présence qu’au-dedans de moi. C’est la méthode que sainte Thérèse donne pour les esprits un peu vifs. Elle me touche, et mes communions fréquentes m’aident à croire que mon Dieu habite en moi*⁵⁹. Enfin, la correction – et peut-être la rédaction finale – d’un ouvrage commencé par son directeur et consacré aux « Gloires de Marie » : *Ce que j’ai cherché à mettre dans mes corrections,*

⁵⁶. Volume I – N°42 (21 septembre 1838 à l’abbé Combalot).

⁵⁷. Volume I – N° 56 (20 décembre 1838 à l’abbé Combalot).

⁵⁸. Volume I – N° 64 (17 janvier 1839 à l’abbé Combalot).

⁵⁹. Idem.

*c'est l'exactitude parfaite du dogme avec l'expression la plus claire et la moins scientifique que j'aie pu*⁶⁰.

De sa retraite studieuse, elle pressent déjà que l'impétuosité de son directeur pourra être obstacle à la réalisation de l'œuvre et elle craint que ses multiples absences de prédicateur n'empêchent plus tard une formation continue et sérieuse. *Une âme religieuse, lui écrit-elle, est une œuvre plus grande qu'un beau livre et qu'un sermon*⁶¹.

Elle réfléchit à l'œuvre vers laquelle elle a été providentiellement guidée : *L'éducation religieuse étant un besoin du temps actuel, il nous a paru que cette nouvelle famille devra s'y consacrer et tâcher d'y faire entrer toutes les méthodes intelligentes nouvelles, tous les germes catholiques, tout le mouvement effectué en ce sens*, sous la protection de Marie en son Assomption, *mystère de gloire qui nous remplit de joie et sert de soutien à notre faiblesse*⁶².

Elle se préoccupe de la règle : *Sans improviser des constitutions, il faudra bien tracer quelques règles, indiquer un système de vie, d'études, un but à nos efforts, quand vous voudrez nous rassembler. Ces détails constituent l'essence et l'esprit d'une maison religieuse ; et encore que cela doive se déterminer plus exactement à la longue, il est bon de savoir de bonne heure dans quelle direction on doit marcher. Ce premier germe est bien important*⁶³.

Quant à elle : *Plus je m'assujettirai moi-même, plus je pourrai contribuer à la liberté future de mes sœurs, et cette pensée me fait plaisir*⁶⁴.

Ces futures sœurs, l'Abbé Combalot s'applique à les rassembler, leur transmettant l'élan de son intuition.

⁶⁰. Volume I – N° 65 (18 janvier 1839 à l'abbé Combalot).

⁶¹. Volume I – N° 70 (2 février 1839 à l'abbé Combalot).

⁶². *Notes Intimes* – N°161/05 (4 avril 1838).

⁶³. Volume I – N° 42 (21 septembre 1838 à l'abbé Combalot).

⁶⁴. Volume I – N° 78 (24 février 1839 à l'abbé Combalot).

FONDATION

Jésus-Christ et l'extension de son règne.

C'est ainsi que le 30 avril **1839**, fête de sainte Catherine de Sienne, Anne-Eugénie Milleret, revenue de la Côte-Saint-André, et sa première compagne, Anastasie Bévier, se réunissent pour la première fois, à Paris, dans un petit appartement de la rue Férou, près de l'église Saint-Sulpice. Anne-Eugénie est désormais sœur Marie-Eugénie. Trois autres jeunes filles sont attendues. L'une d'elles, Catherine O'Neill, irlandaise, sœur Thérèse-Emmanuel, sera pendant plus de quarante ans maîtresse des novices et appui très sûr de la fondatrice.

En 1842, après avoir évoqué sainte Catherine de Sienne, sœur Marie-Eugénie écrit au père Lacordaire, *témoin de ses premiers pas vers Notre Seigneur* : *J'aime à nommer cette grande sainte qui appartient à votre Ordre, car Dieu ayant permis que notre congrégation commençât juste le jour de sa fête, et trouvant en elle un si parfait modèle de la vie de zèle unie à la vie de prière, nous y voyons aussi une de nos patronnes de prédilection*⁶⁵.

Le zèle : un mot qui revient souvent dans la correspondance, les notes de prière, les instructions de Marie-Eugénie fondatrice. Le zèle, c'est la brûlure de l'amour et la passion de le répandre. Comme pour toute vie, les débuts sont obscurs, douloureux, difficiles. Après un premier déménagement, rue de Vaugirard (octobre 1839) et la joie de la première messe, en la fête de la Dédicace, les journées sont rythmées par la prière, les études religieuses, le travail matériel, la vie de communauté.

L'abbé Combalot rédige *L'introduction aux Constitutions des religieuses de l'Assomption*, véritable traité où s'exprime la pensée de fondation : dans la fresque de l'histoire de l'Eglise et de la vie religieuse depuis les temps apostoliques, les grands besoins de l'époque actuelle et le bien-fondé d'une nouvelle

⁶⁵. Volume VI – N°1502 (4 février 1842 au père Lacordaire).

congrégation pour l'éducation chrétienne des jeunes filles, futures mères de famille.

- Un but : la *régénération* de la société par l'Évangile.
 - Un modèle : *Marie* en son mystère de l'Assomption, femme pleinement *régénérée* par la grâce.
 - Des moyens : la pauvreté, l'humilité, l'étude de la science sacrée et du latin, la Vulgate, le bréviaire romain, le culte liturgique.
- En un mot, parce que *Jésus-Christ est l'alpha et l'oméga de toute science, ne savoir que la science de Jésus-Christ.*

Soit que les filles de l'Assomption quittent la prière pour l'étude, soit qu'elles laissent les occupations simples et cachées de la vie religieuse pour enseigner, que jamais elles ne perdent de vue Celui dont la science suréminente faisait dire à saint Paul : "J'ai estimé toute chose à l'égal de la boue pour ne savoir que la science de Jésus-Christ."

Ces pages, orientation de l'œuvre entreprise, resteront une référence pour les années à venir.

La prise d'habit, 14 août **1840**, est pour Marie-Eugénie l'occasion d'une prière d'abandon : *Je me remets en aveugle à votre conduite, pour l'avenir et le présent, et la fin de ma vocation religieuse, quoi qu'il doive en être*⁶⁶. C'est que l'épreuve est bien là. Il apparaît de plus en plus que l'abbé Combalot, aux initiatives toujours nouvelles, à la direction variable à l'excès, n'est pas homme à mener à bien l'œuvre entreprise.

Décision de présenter directement à Rome les premières Constitutions sans se soucier de l'archevêque de Paris, refus d'un supérieur ecclésiastique autre que lui, tentative de séparer les sœurs de leur supérieure : autant de faits qui acheminent vers une rupture. Elle survient, douloureuse, le 3 mai 1841, suivie cependant d'une lettre où il recommande les personnes et l'œuvre

⁶⁶. *Notes Intimes* – N°157/01 (1840).

à la bienveillance de Mgr Affre. Un supérieur ecclésiastique est alors nommé : l'abbé Gros, futur évêque de Versailles.

Le 14 août **1841**, joie de la première profession de *notre Institut naissant*. – Mais l'Institut ne se développe pas. L'évêché, réticent, conseille bientôt de cesser l'expérience : après avoir prié et consulté ses sœurs, Marie-Eugénie répond au supérieur ecclésiastique une lettre (parallèle à la lettre au Père Lacordaire, citée plus haut) dans laquelle elle résume la pensée de fondation et l'orientation de la nouvelle congrégation.

À l'origine : une pensée de zèle

Pressée de tout essayer pour tâcher de faire pénétrer Jésus-Christ dans la société.

La pensée qui a présidé à la fondation de cette œuvre est une pensée de zèle et c'est là ce qui a déterminé ma vocation. Fille d'une famille malheureusement incroyante, élevée au milieu d'une société qui l'était plus encore, restée à quinze ans sans ma mère, et ayant par le hasard des choses et l'effet de ma position beaucoup plus de relations et de connaissance du monde qu'on n'en a ordinairement à mon âge, j'avais pu comprendre et sentir tout le malheur, chrétiennement parlant, de la classe de la société à laquelle j'appartenais, et je vous avouerai, mon Père, qu'aujourd'hui encore, je ne connais pas de pensée plus triste que ce souvenir, et qu'il me semble que toute âme qui aime un peu l'Église et qui connaît l'irrégion profonde des 3/4 des familles riches et influentes de Paris, doit se sentir pressée de tout essayer pour tâcher de faire pénétrer Jésus-Christ parmi elles...

Dans ce qu'on pourrait appeler l'aristocratie libérale, mille préjugés s'opposent encore à l'éducation des couvents.

À l'époque où M. l'abbé Combalot me parla pour la première fois de son œuvre, elle me parut donc destinée à faire un bien que je désirais vivement... Je me sentais sous le poids des grâces immenses sans lesquelles je n'aurais pu même connaître Dieu, de ce don de la foi que j'avais reçu seule entre les miens ; il pouvait y avoir un dessein de Dieu dans l'expérience qu'il m'avait été permis d'acquérir, dans la miséricorde qui m'avait en même temps préservée, dans ma position dont la liberté et les relations me permettaient d'être plus utile, dans les talents mêmes que l'éducation m'avait donnés et que je devais d'autant plus consacrer à Dieu qu'ils n'avaient jusque là servi qu'à ma vanité. D'ailleurs, au milieu de mes répugnances, je sentais un attrait de zèle très vif, et je savais qu'une fois décidée rien ne me coûterait pour tâcher d'imiter Jésus-Christ en sa mission de Sauveur de ces pauvres âmes que l'ignorance éloigne de lui bien plus que la mauvaise volonté...

Telles furent, mon Père, les pensées qui m'engagèrent à me donner à Dieu ; elles se retrouvent plus ou moins dans le cœur de mes sœurs ; du moins sont-elles pour toutes le plus grand motif d'encouragement.

Quant à la nouvelle congrégation, enracinée dans la tradition de l'Église, son style de vie, à la fois monastique et apostolique, doit être au service de ce but de zèle :

- pas de clôture, mais une relation au monde ordonnée à la mission
- le grand Office, *attrait de prière pour les sœurs, lien étroit à la vie spirituelle de l'Église ; pour les enfants, lieu de formation à l'amour pour la prière publique de la paroisse*
- la pauvreté pratique, les relations communautaires ; enfin des règles pour les études, *moyen de faire connaître Jésus-Christ.*

Pour sœur Marie-Eugénie, en ce moment de crise, la foi en la réalisation de cette œuvre :

Si nous sommes trouvées indignes et que ce ne soit pas par nous que se fasse l'œuvre de zèle à laquelle nous avons voulu travailler, pardonnez-moi, mon Père, de pousser la liberté jusqu'à vous dire qu'elle est si nécessaire qu'elle se fera tôt ou tard par des mains plus saintes, et que pour moi, je ne me crois pas d'autre vocation que d'y appartenir, quelles que soient les souffrances ou les difficultés qui puissent s'y attacher⁶⁷.

La réponse à cette lettre est une affirmation de confiance et la permission d'aller de l'avant, bientôt avec quelques élèves.

Notre pensée sur cette œuvre

Une philosophie et une passion.

À l'époque même de son séjour à la Visitation, Anne-Eugénie a été mise par l'abbé Combalot en relation avec un de ses amis, l'abbé d'Alzon, vicaire général à Nîmes. Les mois suivants, au cœur des difficultés, elle a obtenu de son directeur, plutôt ombrageux en ce domaine, de s'adresser au prêtre auquel il l'avait lui-même présentée. Après la séparation de 1841, l'abbé d'Alzon devient le conseiller et l'appui de la fondatrice, avant d'être lui-même, en 1845, le fondateur des Religieux de l'Assomption, quarante années d'amitié spirituelle et d'entraide mutuelle. Une volumineuse correspondance où s'inscrivent vie personnelle et vie de congrégation, sentiments et réflexions, espoirs et déceptions ou amertumes, perspectives et réalisations. Dès le début, une longue analyse complète les textes précédents.

⁶⁷. Volume VI – N°1504 (1841 à l'abbé Gros).

Foi et vie : l'esprit social chrétien.

Notre pensée sur cette œuvre et ses principales règles est fort simple. Nous avons éprouvé que ce que les femmes acquièrent d'instruction est ordinairement tout à fait superficiel, sans utilité par conséquent pour leurs enfants et sans connexion avec leur foi contre laquelle se tournent presque toujours leurs études si elles les prolongent. Nous savions, au-delà de ce que nous avons éprouvé, que surtout elles ont des idées totalement fausses de leur dignité et de leurs devoirs, attachant à leur position, à la fortune de leur mari, un prix qui va jusqu'à la bassesse ; enfin, quoique pieuses, très ignorantes de la nature de leur religion, de toutes ses vérités, de leur histoire, de ce qui leur ferait comprendre l'esprit social chrétien. J'ajoute que peu de jeunes filles ont été instruites de la gravité de la vie, de l'importance des moindres démarches au commencement, ont été fortifiées contre ses revers ou ses douleurs, et habituées à prendre soin des misères qu'elles ne voient pas, ... à ne jamais plier quand il s'agit de leur devoir.

Exigences pour les sœurs : études et prière au service de la mission

Pour mettre nos sœurs en état de combattre ces défauts, il leur fallait d'abord une instruction sérieuse [...] Pour que les autres études soient réellement utiles, pour qu'elles relèvent leur dignité morale, il faut que le christianisme les remplisse... Pour rendre nos études chrétiennes, il fallait étudier sérieusement le christianisme, et les ouvrages propres à cela sont les ouvrages écrits dans les temps les plus chrétiens et à l'époque où les Pères entourèrent l'Évangile de toutes les lumières les plus élevées. Il fallait nous identifier à la vie spirituelle de l'Église, comprendre son Office, le réciter chaque jour, entrer par la langue catholique en possession de ce que nous pouvions atteindre

du développement paisible de la foi dans les choses de l'intelligence.

Car notre affaire, ce n'était pas la controverse, mais la foi agissante, la foi dominant le jugement, le goût comme les affections. Saint Thomas, le résumé le plus clair, le moins controversant que je connaisse, nous servait à connaître le dogme précis. Étudier la foi, et conclure de ce qu'elle enseigne à tout ce que l'on a besoin d'enseigner, il faut plus de simplicité que de puissance pour cela et les études y gagnent en sérieux autant qu'en piété⁶⁸.

Enfin, un style de vie pauvre, une sévérité intérieure réelle pour arriver à cette totale dépendance de Jésus-Christ qui doit être la chaîne secrète de notre liberté.

Ailleurs, au moment de la fondation des Religieux de l'Assomption, il est à nouveau question des études et de leur orientation.

Le développement, ce n'est pas la quantité de choses apprises, c'est, si je puis dire ainsi, l'agrandissement de l'intelligence et du caractère dans la possession de la vérité qu'une science étendue présente sous plus d'aspects.

Or, qu'est-ce qui agrandit le caractère et l'intelligence dans l'étude, qu'est-ce qui coordonne puissamment toutes les choses apprises, leur sert de but, de lien, de raison ? en un sens, c'est une philosophie, en un autre sens, c'est une passion. Mais quelle passion donner aux religieux ? Celle de la foi, celle de l'amour, celle de la réalisation de la loi du Christ. Diverses dans leur unité, elles ont caractérisé les grands ordres⁶⁹.

⁶⁸. Volume VII – N°1556 (19 juillet 1842 au père d'Alzon).

⁶⁹. Volume VIII – N°1627 (5 août 1844 au père d'Alzon).

Pour Marie-Eugénie, encore au seuil de la vie religieuse, comme au long des années pesantes de responsabilités, il s'agit bien de *tremper les caractères selon la force de l'Évangile, d'embraser les âmes pour la vérité de Dieu et de son règne.*

Noël 1844 voit la profession perpétuelle des premières sœurs. Un quatrième vœu précise leur choix définitif : *Travailler par toute leur vie à étendre le règne de Jésus-Christ dans les âmes.*

Faire connaître Jésus-Christ, libérateur et roi du monde

C'est une pensée mûrie dans le temps et la prière, incarnée dans la société qu'elle connaît, dans l'Église qu'elle a découverte, et dont elle voit la beauté et les limites, une pensée exprimée comme un *Credo*, à une date incertaine, mais assurément avant la profession perpétuelle. Pensée de jeunesse, dans le souvenir de la grâce de Notre-Dame, elle est regard sur le présent et sur l'avenir, certitude et espérance. Il faut la suivre dans son jaillissement et sa force.

Pour moi, j'ai peine à entendre appeler la terre un lieu d'exil ; je la regarde comme un lieu de gloire pour Dieu, puisqu'il peut recevoir de nos volontés libres et souffrantes le seul hommage qu'il ne trouve pas en lui-même. Je crois que nous sommes placés ici-bas précisément pour y travailler à l'avènement du règne de notre Père céleste sur nous et sur les autres.

*Je crois que Jésus-Christ nous a affranchis du passé par son sacrifice, pour nous laisser libres de travailler à la réalisation de la parole divine qu'il est venu apporter. Je crois que chacun de nous a une mission sur la terre, et que, dès l'abord, il faut faire comprendre aux âmes que le fond du christianisme étant le sacrifice de Celui qui, *proposito gaudio sustinuit crucem, confusione contempta*, la fin d'une telle religion n'est pas de nous attacher seulement à chercher par tous les moyens notre béatitude éternelle, mais de nous*

attacher aussi à chercher en quoi Dieu peut se servir de nous pour la diffusion et la réalisation de son Évangile. Il faut le faire courageusement par les moyens de foi, les pauvres et impuissants moyens que Jésus-Christ a pris, ne s'inquiétant que de faire tout ce à quoi il peut nous avoir destinés, et lui abandonnant tous les succès du temps et de l'éternité.

Concevez-vous la beauté d'une société vraiment chrétienne ? Dieu, maître des esprits sous les ombres de la foi, des volontés dans les angoisses de l'épreuve, régnaient partout quoique invisible, adoré lorsqu'il frappe, et toutes les vertus, qui sont la vie de Dieu, préférées à tous les besoins dont se compose la vie naturelle de l'homme. Je suis bien simple et bien hardie de vous parler ainsi ; mais à cette pensée je ne puis me retenir, et ce règne du Christ est peut-être encore plus beau pour moi, plus aimé de mon âme que les tentes d'Israël dont parle le prophète, que la Jérusalem céleste même, où l'on ne peut plus être à Dieu qu'en recevant sa récompense.

Il y en a qui disent : "Belle utopie." Je vous avoue que cette parole me scandalise, parce que je vois que notre Maître a dit : "Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur". "Le Fils de l'homme attirera tout à soi". D'ailleurs, douter que le règne de Jésus-Christ soit le but du monde et qu'il soit bon de s'y dévouer, qui l'oserait ?

Faire connaître Jésus-Christ, libérateur et roi du monde, enseigner que tout est à lui, que, présent en nos âmes par la vie de sa grâce, il veut travailler en chacun de nous à la grande œuvre du règne de Dieu, que chacun de nous entre dans son plan, ou pour prier, ou pour souffrir, ou pour agir, que s'y refuser, sous quelque prétexte que ce soit, c'est quitter le plus grand bien et prendre la voie de l'égoïsme, je vous avoue que c'est là, pour moi, le commencement ainsi que la fin de l'enseignement chrétien.

Ces vastes perspectives ouvrent la voie à l'oraison et la recherche d'une unité intérieure trouve là son aboutissement.

Pourvu que l'on approuve la direction des flèches et que l'on trouve que je tire au but, je ne me sens nullement obligée de dire où j'ai fixé mon regard pour obtenir ce succès, mais il est tout en Jésus-Christ et à l'extension de son règne⁷⁰.

La régénération de l'humanité par la parole de Jésus-Christ

Dans la réalité pourtant, cela ne va pas sans difficultés. Convertie, passionnée de la vérité de Jésus-Christ, pressée de la faire découvrir comme source de vie, Anne-Eugénie connaît vite une amère déception à la mesure de son espérance, en constatant comment bien des catholiques de son temps s'accommodent des exigences de l'Évangile. Alors qu'elle *n'a plus de mère que la sainte Église*, alors qu'elle *rêve de trouver en ses membres des apôtres*, elle *ne trouve que des hommes – dont le cœur ne bat pour rien de large*. – Il lui semble que, sur tous les sujets qui lui tiennent à cœur, elle ne peut exprimer le fond de sa pensée et que les *hommes du monde* lui sont parfois de meilleurs interlocuteurs que les *hommes d'Église*.

Au père d'Alzon :

Vous rappelez-vous que je vous ai dit autrefois que la plupart des catholiques ne semblaient pas l'être comme moi et que ma foi serait troublée s'il me fallait renoncer à certaines manières de comprendre [...]

C'est chose étrange, personne ne s'offense d'une bêtise et beaucoup s'effraient de ce qui indique la volonté d'être fortes et d'avoir une action tranchée et positive, même dans notre très petite sphère⁷¹.

⁷⁰. *Origines I*, dernier chapitre (lettre au père Lacordaire).

⁷¹. Volume VII – N°1556 (19 juillet 1842, au père d'Alzon).

Elle se souvient de son passé.

Trois intelligences ont eu sur moi une action génératrice que je ressens encore, ma mère, puis deux hommes. Quoi qu'il en fût des autres qualités qui pouvaient leur attirer l'affection, ce que j'aimais en eux avec passion, c'était la mission sociale que je leur croyais [...] Ces deux intelligences me semblent avoir été éminentes, ainsi que celle de ma mère – toutes deux étaient d'une démocratie ardente, non pour les détails de la politique du jour, où je ne saurais prendre un intérêt sérieux, mais pour l'avenir, la destinée, la noblesse morale de notre pays. Quand je suis venue à Dieu plus tard, leurs idées m'ont donné de la force, et vous l'avouerai-je, je ne pouvais me représenter Notre Seigneur d'une manière qui m'attachât plus fortement à Lui que quand je Le voyais apportant au monde une loi dont les effets dussent être tels que je n'ai pas su vous le dire plus haut⁷².

Ces effets ?

Un ordre de développement et de réhabilitation morale, nécessaire en ce monde ; j'ai l'intuition parfaite d'une corrélation exacte entre ce besoin et l'action du christianisme telle que j'en conçois la notion⁷³.

Plus précisément :

Je croyais que la réalisation de la volonté de Dieu par la loi de l'Évangile était un état social où nul homme n'eût à souffrir d'autres fatalités que celles de la nature, c'est-à-dire où le principe chrétien tendit à écarter de chacun l'oppression des autres⁷⁴.

⁷². Volume VIII – N°1610 (février-mars 1844, au père d'Alzon).

⁷³. Volume VIII – N°1648 sans date.

⁷⁴. Volume VIII – N°1610 (février-mars 1844, au père d'Alzon).

La régénération terrestre de l'humanité. En mars 1844, elle lit *Voix de prison* de Lamennais.

Il y a plus d'une chose qui a fait battre mon cœur à l'ouverture de ce petit volume. Il n'est pas possible, au fond, que la régénération terrestre de l'humanité, de sa loi sociale, ne doive pas sortir de la parole de Jésus-Christ. Les notions admises et l'esprit des catholiques de nos jours peuvent bien obscurcir cette certitude à mes yeux, je puis moi-même ne plus la saisir, mais cette pauvreté, cette nuit de mon intelligence n'empêche pas que la chose ne soit et que ma foi la salue au travers de mes ténèbres.

Mais comme les ouvriers de nos vieilles cathédrales, beaucoup travaillent, sans savoir ce qu'ils font, à la cité de l'avenir. Il y en a même qui travaillent sans le vouloir, comme les Romains faisaient les routes pour les prédicateurs de l'Évangile. Je me suis donc retranchée à répéter plus souvent à Dieu cette prière qui m'est si chère : "Que votre règne arrive"⁷⁵.

EN SON TEMPS

Génération présentes, réalisations à venir

Affermie par cette prière et par cette foi, elle assume chaque jour. Passionnée de l'Église et de son époque, son esprit large s'ouvre à cette vie. Des milliers de lettres révèlent, non seulement sa physionomie spirituelle et son activité intense, mais encore sa pensée sur les événements et les idées de son époque.

La politique ne la laisse pas indifférente. De l'année 1848, de nombreux échos. *La cause de Dieu et celle des hommes* : voilà le motif de son intérêt.

⁷⁵. Vol. VIII – N°1611 (15 mars 1844 au père d'Alzon) et *Notes Intimes* – N° 192/01.

• Elle voit la congrégation *fondée en vue de cette société de l'avenir dont nos vœux hâtent l'avènement. Tous nos efforts, tous nos enseignements sont en parfaite conformité avec le but national tel qu'on le proclame*⁷⁶.

• Toujours la même perspective : *Il y aura pas mal de Buchéziens dans la Chambre, mais quel malheur s'il n'y a pas de purs catholiques, sans antécédents nuisibles comme sans préjugés, capables de suivre, dans une voie parfaitement orthodoxe, non des formes politiques seulement, des noms propres ou des affections, non pas la République, mais l'idéal d'une société chrétienne*⁷⁷. Peu à peu, l'inquiétude et la déception se font jour. *Les républicains auront tué la République*⁷⁸.

• Après la mort de Mgr Affre, c'est la tristesse, teintée d'espérance : *Dieu exaucera peut-être la voix de son sang*⁷⁹.

• Le Second Empire n'attire guère ses sympathies.

• La guerre de 1870, la Commune, sont vécues dans la douleur. Ensuite, dans les lieux saccagés, marqués par la souffrance et la mort, il faut aller de l'avant, incertaine pourtant de l'avenir.

• Les lois de la III^e République, et déjà l'expulsion de certaines congrégations : une autre étape qui, tout en orientant l'action, incite à s'en remettre à Dieu. Au-delà de tout régime politique, *Jésus-Christ, libérateur et roi du monde*, peut opérer la transformation des cœurs et la régénération de la société.

L'Église est au cœur de ses préoccupations. *C'est par l'Église que le règne de Jésus-Christ vient sur la terre*⁸⁰.

⁷⁶. Volume X – N°1923 (25 mars 1848 au père d'Alzon).

⁷⁷. Volume X – N°1924 (30 mars 1848 au père d'Alzon).

⁷⁸. Cf. Volume X – N°1944 (5 et 9 juin 1848 au père d'Alzon).

⁷⁹. Volume X – N°1951 (fin juin 1848 – au père d'Alzon).

⁸⁰. Cf. Chapitre du 5 mai 1878.

Église de France et d'ailleurs, Rome et la papauté, missions... Dès les premiers jours, c'est une alliance de prière avec des missionnaires en partance pour Madagascar et la Chine ; plus tard, c'est l'intérêt porté au mouvement de l'Église d'Angleterre, ou encore les liens avec les Pères polonais de la Résurrection, Pierre Semenenko et Jérôme Kajziewicz et le séjour dans la communauté de la Mère Macrine Mieczylowska, abbesse basilienne de Minsk, dont toutes les sœurs ont péri dans une cruelle persécution, et qui se dirige vers Rome pour implorer le Pape. C'est la rencontre du tsar Nicolas et de Grégoire XVI, le pontificat de Pie IX, le Concile de 1870, l'élection de Léon XIII et les années qui suivent.

Dans la joie comme dans la peine, elle puise lumière et force dans ses rencontres avec l'Église qui est à Rome.

Femme de son temps, elle est en relation avec de nombreuses personnalités. Annales, souvenirs, correspondance, nous permettent de les côtoyer : prêtres et laïcs, jadis fervents de La Chesnaie, ayant gardé le meilleur de l'inspiration menaisienne ; évêques, dont elle rejoint la pensée ultramontaine ; religieux de Congrégations anciennes, nouvelles ou renaissantes ; prédicateurs de Notre-Dame, à la suite de Lacordaire ; hommes et femmes aux idées diverses, témoins de la vie religieuse, politique, sociale, littéraire ou scientifique d'une époque.

Au fil des jours, Mgr Gerbet et de Salinis, le cardinal Gousset, Mgr Pie et Mgr Gay ; Montalembert, Bailly et Ozanam ; Dom Guéranger et Solesmes ; Eugène et Léon Boré, amis des premiers jours. Chateaubriand, présent à la deuxième cérémonie de prise d'habit. Poujoulat, qui dédie à la fondatrice sa traduction des *Lettres de saint Augustin*. Buchez, un ami dès la jeunesse : son *Introduction à la science de l'histoire*, celle *aux sciences naturelles* ont influencé sa pensée. Elle s'intéresse au journal *L'Européen*, Maret et *L'Ère Nouvelle*, Veuillot et *L'Univers*. Mgr Dupanloup lui confie la correction d'un chapitre de son *Traité sur l'Éducation des filles*.

Au souvenir de sa mère, elle évoque Mme de Staël ; avant la fondation, elle écrit à l'abbé Combalot à propos de George Sand : *Cette âme m'attire. Il faut aller à elle par le cœur et avec beaucoup d'humilité ; elle a trop d'esprit pour être dominée autrement*⁸¹. Plus tard, c'est Mme Swetchine, amie dévouée, et Mme de Chateaubriand, Mme Récamier, presque aveugle, en son séjour de l'Abbaye-aux-Bois, dont *le bonheur se concentre dans un cercle toujours plus rétréci d'affections profondes et dont le cœur a bien de la peine à ne pas murmurer* après un deuil douloureux ; la jeune Mercedes d'Orléans, élève à Auteuil, puis épouse d'Alphonse XII. Désormais l'Assomption, déjà présente en Espagne, voit en ce pays de nouvelles fondations. Sylvia Pecci, nièce de Léon XIII ; lorsqu'elle est absente de Rome, c'est le Pape qui signe pour le Couvent les notes scolaires de sa petite-nièce ; ce sont des familles polonaises, émigrées après 1830, celles qui, près d'elle, trouvent appui, ouverture d'esprit et de cœur.

Dans ses notes de prière : *Lamennais, Buchez, Victor Hugo... Ils m'ont fait du bien. Je prie pour toutes les âmes à qui vous avez l'intention que je sois utile*⁸².

Partout, elle rêve de voir Jésus *Maître des cœurs et des intelligences*.

Le monde n'est pas assez grand pour mon amour

De cette pensée naissent les différentes fondations. Dès 1849, après l'impossibilité de répondre à une demande pour la Chine, c'est le départ pour l'Afrique du Sud ; l'année suivante, l'Angleterre (orphelinat, action éducatrice auprès des femmes d'une usine), puis deux maisons en France : un pensionnat secondaire et une maison d'adoration et de retraites, bientôt pensionnat. Dès le début, l'esprit est posé : les deux accents d'une vocation contemplative-apostolique vécus dans l'unité.

⁸¹. Volume I – N° 61 (3 janvier 1839, à l'abbé Combalot).

⁸². *Notes Intimes* – N° 242/03.

Alors que l'Office divin est prié dès les origines :

*J'ai essayé de dire mon Office comme étant l'écho de la voix de Jésus-Christ*⁸³, l'adoration du Saint-Sacrement prend peu à peu sa place dans la Congrégation. Souvenir de la grâce de la première Communion à l'âge de douze ans. Grâce semée au cœur d'Anne-Eugénie qui germe dans sa vie et celle de ses sœurs.

• Un attrait : *Prendre Notre Seigneur pour ma louange et mon adoration envers son Père*⁸⁴.

• Une certitude : *Je me persuade de plus en plus que tout se fait au pied du Saint-Sacrement*⁸⁵. – *L'esprit d'adoration*, remède aux tentatives de doute, *sommet de l'amour*⁸⁶.

Au long des années, l'Assomption poursuit sa mission : France (1839), Afrique du Sud (1849), Angleterre (1850), Espagne (1865), Nouvelle Calédonie (1873), Italie (1888), Nicaragua et Philippines (1892), El Salvador (1895). À la mort de Marie-Eugénie, près de 1000 religieuses, 31 fondations.

Notre but, comme je le comprends

Les Constitutions : un long chemin depuis *l'Introduction* de l'abbé Combalot, en passant par le texte de référence lors de la profession perpétuelle, jusqu'à l'approbation définitive en 1888.

En 1843, Marie-Eugénie écrit au père d'Alzon :

Nous ne sommes pas assez établies pour que j'ose exprimer notre but comme je le comprends, dans la vie contemplative, éclairée par les études religieuses et principe d'une vie active de foi, de zèle, de liberté d'esprit. Pour moi, le vrai but, le vrai cachet d'une œuvre est dans sa consécration intérieure à tel ou tel mystère divin envers

⁸³. *Notes Intimes* – N° 168/01 (Février 1841)

⁸⁴. Cf. Volume XII – N° 2471 (18 mars 1855 au père d'Alzon)

⁸⁵. Volume XII – N° 2567 (31 juillet 1856 au père d'Alzon).

⁸⁶. Cf. Chapitre 27 décembre 1874.

lequel elle soit comme un hommage toujours subsistant. Je crois que nous sommes appelées à honorer le mystère de l'Incarnation et la personne sacrée de Jésus-Christ, ainsi que l'adhérence de la très Sainte Vierge à Jésus-Christ : c'est là même ce qui domine nos vues sur l'éducation, et Marie nous semble bien notre Mère comme l'âme la plus revêtue de la vie de Jésus-Christ⁸⁷.

Au long des années, elle précise : *Pour l'Assomption et sa vocation spéciale qui est de faire sortir l'action de la prière, insister sur l'adoration et l'office comme formes nécessaires à l'institut, même pour ses œuvres actives⁸⁸.*

Un modèle, Marie, en qui tout a été adoration. *Quand, en quittant la terre, elle a reçu ce qui comblait sa grâce, c'est-à-dire la gloire, elle est montée au ciel pour y demeurer éternellement toute adoration et toute amour⁸⁹.*

Dieu veut que tout tombe autour de moi.

J'entrevois quelque chose de dépouillé, de simple, un état où il ne reste plus que l'amour. J'envisagerais, sans répugnance aucune, l'espèce de mort qui se trouve dans un état d'infirmité et d'impuissance continuelle. Si j'arrivais, par l'humiliation à être moins goûtée des créatures, elles me laisseraient plus à Jésus. N'être rien serait une bonne chose pour m'y mener⁹⁰.

Intuition de sa maturité, désir de son cœur.

⁸⁷. Volume VII – N°1590 (27 août 1843, au père d'Alzon).

⁸⁸. Cf. Réponse aux *animadversiones* – 1866-67.

⁸⁹. Chapitre, 24 février 1878.

⁹⁰. Cf. *Origines* III p. 492 et ss.

Les années passent : épreuves, deuils, solitude, poids de l'âge. Éluée supérieure générale à vie, il lui faut maintenant envisager de donner sa démission : *Je n'ai plus qu'à être bonne maintenant*. Sa santé s'altère, la paralysie la gagne, elle perd sa facilité d'élocution. Bientôt il n'y a plus que son regard, témoignant de son intelligence prisonnière. Toute sa vie se concentre sur le Christ et le mystère de sa Passion : *Je regarde mon Seigneur*.

La jeune fille inquiète, passionnée et douloureuse, avide de certitudes intellectuelles, seule et en quête d'amour vrai, désireuse de *faire quelque chose pour Dieu*, attendant lumière et force, est devenue la religieuse apaisée et dépouillée au terme de sa vie.

Les exigences de sa recherche intellectuelle, saisies par la grâce, l'ont introduite dans la Vérité, et cette vérité a été illuminée par l'amour. Elle a été séduite par Jésus-Christ, Verbe incarné. Par lui, elle a adoré le Père de toute sainteté ; avec lui, elle a travaillé à *la grande œuvre de l'avènement de son règne en elle et dans les autres*, le zèle a brûlé son cœur, *comme l'amour qui ne dit jamais : "C'est assez"*. Et cet amour l'a progressivement dépouillée jusqu'à l'ultime passage en lui, au matin du 10 mars 1898.

**Dieu lui a donné la sainteté qu'elle désirait avec passion.
À Rome, le 9 février de l'Année Sainte 1975,
Paul VI l'a proclamée bienheureuse.
Et son message reste vivant dans l'Église⁹¹.**

Sœur Thérèse-Maylis
Religieuse de l'Assomption

⁹¹. Le 3 juin 2007, à Rome, le pape Benoît XVI a proclamé la sainteté de mère Marie-Eugénie.

Ma vocation date de Notre-Dame.



*Je n'entre jamais sans émotion
dans la vieille basilique
où j'ai reçu tant de grâces.*

(Sainte Marie-Eugénie)

ANNEXE
TEXTES COMPLÉMENTAIRES
suivant l'ordre de l'Exposé

1. Lamennais :
Cf. *Essai sur l'indifférence en matière de religion* – 1817.
2. Lacordaire :
Cf. *Conférences de Notre Dame de Paris* – 1835 – Première conférence : “De la nécessité d’une Église enseignante et de son caractère distinctif.”
3. Lacordaire :
Cf. *Conférences de Notre Dame de Paris* – 1836 – Dernière conférence : “Des moyens d’acquérir la Foi.”
4. Mère Marie-Eugénie au père Lacordaire –
Cf. Vol. VI – N°1501– décembre 1841.
5. Sur la Première Communion,
Cf. Partage-Auteuil N°32 – Pâques 1981
“Mère Marie-Eugénie et l’Eucharistie.”

Quelques constantes de la spiritualité de Mère Marie-Eugénie de Jésus, par sœur Jeanne-Marie – 1976 (Introduction, p.5-6-7).

Un regard tout en Jésus-Christ, par le père Lafrance, 1976 : étude sur la grâce de Noël 1829.
6. *Notes Intimes* de mère Marie-Eugénie – N°154, 1837.
7. De l’abbé Combalot:
Cf. *Introduction aux Constitutions des Religieuses de l’Assomption* – 1839-40. Conclusion.
8. Les lettres citées de mère Marie-Eugénie au père d’Alzon, sont extraites des Volumes VII (1841-43) et VIII (1844-45).
9. *Notes Intimes* de mère Marie-Eugénie – N°225, 1863 :
“Bonté et Sagesse de Dieu”.
10. *Notes Intimes* de mère Marie-Eugénie – N°232, 1878

* * *

1. Lamennais :
Cf. Essai sur l'indifférence en matière de religion.
1817

[...] Doit-on s'étonner que la Religion, ainsi humiliée, déshonorée, ne recueille que l'indifférence ? Après dix-huit cents ans de combats et de triomphes, le Christianisme éprouve enfin le même sort que son fondateur. Cité, pour ainsi dire, à comparaître, non pas devant un proconsul, mais devant le genre humain tout entier, on l'interroge : *Es-tu roi ?* Est-il vrai, comme on t'en accuse, que tu prétendes régner sur nous ? *C'est vous-même qui l'avez dit*, répondit-il ; oui, *je suis roi* : je règne sur les intelligences en les éclairant, sur les cœurs en réglant leurs mouvements et jusqu'à leurs désirs ; je règne sur la société par mes bienfaits. Le monde était enseveli dans les ténèbres de l'erreur : *Je suis venu lui apporter la vérité*. Voilà mon titre : *quiconque aime la vérité m'écoute*. Mais déjà ce mot n'a plus aucun sens pour une raison pervertie ; il est nécessaire qu'on le lui explique : *Qu'est-ce que la vérité ?* demande le juge distrait et stupide ; et, sans attendre la réponse, *il sort*, déclare qu'*il ne trouve rien de condamnable* dans l'accusé, et le livre avec indifférence à la multitude pour en faire son jouet, et bientôt sa victime.

Ce drame, profond dans sa simplicité comme tout ce que renferme l'Évangile, peint mieux que de longs discours cette défaillance morale, cette espèce de mort intellectuelle où tombent les hommes et les peuples, lorsque, cessant d'être trompés par les illusions de l'erreur, ils refusent obstinément de céder à la conviction de la vérité.

Incompréhensible stupeur des hommes de notre temps ! Plus ils sont frappés, plus ils s'endurcissent ; plus la vérité fait d'efforts pour les ramener à elle, plus ils sont indifférents à la vérité. Qu'ils meurent donc, puisqu'ils veulent mourir ! Mais ôtons-leur du moins toute excuse ; mettons à découvert leur inconséquence et leur déraison ; forçons-les de rougir de l'idole à laquelle ils sacrifient tout, vérité, vertu et vie même.

Nous aurons atteint ce but si nous démontrons que l'indifférence en matière de religion, qu'on préconise comme le dernier effort de la raison et le plus précieux bienfait de la philosophie, est aussi absurde dans ses principes que funeste dans ses effets. Or nous espérons environner de tant d'évidence ces deux propositions, que ceux-mêmes qui conserveraient le triste courage de les nier ne tenteront pas de les combattre avec l'arme du raisonnement.

Et d'abord rien n'est plus absurde que l'indifférence, parce qu'elle ne peut raisonnablement reposer que sur l'un de ces principes : que nous n'avons aucun intérêt à nous assurer de la vérité de la Religion, ou qu'il est impossible de découvrir la vérité qu'il nous importe de connaître. Or ces deux principes sont également faux, également absurdes : nous le prouverons, et nous montrerons de plus qu'il existe, pour tous les hommes en général, et pour chaque homme en particulier, un moyen sûr, aisé, infaillible, de se convaincre de la nécessité de la Religion, et de discerner la véritable.

Rien, en second lieu, n'est plus funeste que l'indifférence, parce qu'elle conduit directement à toutes les calamités comme à tous les crimes, parce qu'elle énerve et détruit insensiblement toutes les facultés morales, parce qu'enfin elle est incompatible avec l'ordre et l'existence même de la société.

Et, afin d'ôter à la paresse aussi bien qu'à l'ignorance jusqu'au plus léger prétexte de se tranquilliser dans ce lamentable état, nous écarterons soigneusement toute discussion qui suppose des connaissances étrangères au commun des hommes, en sorte que le bon sens le plus ordinaire suffira pour qu'on lise ce livre avec fruit.

Peut-être quelques âmes faibles, quelques esprits légers, mais non pervertis entièrement, après avoir été entraînés par ce qu'on appelle le mouvement du siècle, pénétrés d'un juste effroi à la vue de l'abîme où ils courent, se décideront-ils à examiner sérieusement ce qu'ils ont jusqu'ici méprisé sans le connaître.

C'est là tout ce que nous demandons d'eux. Nous ne leur disons point : Croyez ; mais : Examinez.

Quoique notre sujet n'exige pas que nous démontrions la vérité du Christianisme, nous en offrirons cependant assez de preuves pour convaincre les incrédules de bonne foi. Peut-être même y puiseront-ils une instruction plus utile que celles qu'ils auraient pu tirer d'une réfutation directe de leurs erreurs ; mais toujours certainement ils y trouveront assez de motifs qui justifient et même commandent impérieusement l'examen que nous les engageons à entreprendre. Puissent-ils s'y déterminer pour la gloire de la vérité et pour leur propre bonheur ! Quoi qu'on essaye de persuader, ces deux choses sont inséparables : il n'y a de bonheur qu'au sein de la vérité, parce qu'il n'y a de repos que là. L'erreur enivre, l'indifférence assoupit ; mais ni l'une ni l'autre ne comble le vide du cœur. Nous le répétons, notre unique désir, c'est qu'on examine de bonne foi : nous ne nous sommes proposé d'obtenir que cela ; et, si nous l'obtenons d'un seul homme, notre travail sera trop payé.



2. Lacordaire :
Conférences de Notre-Dame de Paris – 1835

1^{ère} Conférence ;

“De la nécessité d’une Église enseignante
et de son caractère distinctif.”

Le christianisme est aussi ancien que le monde ; car il consiste essentiellement dans la notion d’un Dieu créateur, législateur et sauveur, et dans une vie conforme à cette notion. Or Dieu se manifesta au genre humain, dès l’origine, sous ce triple rapport de créateur, de législateur et de sauveur, et dès l’origine, d’Adam à Noé, de Noé à Abraham, d’Abraham à Moïse, de Moïse à Jésus-Christ, il y eut des hommes qui vécurent conformément à cette notion de Dieu. Trois fois avant Jésus-Christ, Dieu se manifesta aux hommes avec ce triple caractère, par Adam, premier père du genre humain, par Noé, second père du genre humain, et par Moïse, instituteur d’un peuple mêlé par son action et sa présence à toutes les destinées de l’humanité.

Cependant il est un fait non moins remarquable, c’est que le christianisme n’a dominé le monde que depuis dix-huit cents ans, par Jésus-Christ. C’est Jésus-Christ qui semble le premier avoir donné la lumière au monde ; avant lui, comme l’a dit St Jean, elle luisait dans les ténèbres⁹². Mais d’où vient cela ? D’où vient que le christianisme, vaincu dans le monde avant Jésus-Christ, y a été victorieux depuis Jésus-Christ ? D’où vient que le christianisme, avant Jésus-Christ, n’empêcha pas les nations de suivre leurs voies⁹³, et que Jésus-Christ, au contraire, a pu dire cette parole d’éternelle victoire : *In mundo pressuram habebitis, sed confidite, ego vinci mundum*⁹⁴.

Qu’est-ce donc que Jésus-Christ a fait de nouveau ? Est-ce le sacrifice du Calvaire ? Mais l’Agneau qui efface les péchés des

⁹². Jn 1, 5.

⁹³. Ac 14, 15.

⁹⁴. *Dans le monde vous aurez à souffrir, mais ayez confiance, j’ai vaincu le monde.* Jn 16, 33

hommes était tué dès l'origine du monde⁹⁵ ; c'est St Jean qui nous l'atteste dans le livre de ses visions. Est-ce l'Évangile ? mais l'Évangile, après tout, n'est que la parole de Dieu, et cette parole, à diverses reprises, n'avait pas changé le monde. Sont-ce les Sacrements ? Mais les Sacrements ne sont que les canaux de la grâce, et la grâce de Dieu, quoique moins abondante sans doute avant Jésus-Christ, n'a pas cessé néanmoins de couler toujours sur les hommes. Qu'est-ce donc que Jésus-Christ a fait de nouveau ? Par quoi a-t-il assuré la perpétuité de la victoire remportée au Calvaire ? Écoutez-le lui-même, il va vous le dire : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle*⁹⁶. Voilà l'œuvre qui devait vaincre à jamais l'enfer et le monde, qui devait chaque jour renouveler le sacrifice du Sauveur, conserver et répandre sa parole, distribuer sa grâce. Nous venons, Messieurs, vous parler de cette œuvre, de cette Église qui est la colonne et le firmament de la vérité⁹⁷, et dès aujourd'hui nous entrerons dans les entrailles de ce vaste sujet de méditation, en essayant de vous montrer la nécessité d'une Église destinée à l'enseignement universel et perpétuel du genre humain.

Appelé à élever la voix au milieu de vous, non par ma volonté propre, mais par celle du pontife vénérable⁹⁸ qui tient pour moi la place de Dieu, n'attendez pas, Messieurs, que je vous parle avec art. Si vous êtes venus chercher ici ces vains jeux de la parole, vous vous êtes trompés. Ah ! périsse l'éloquence du temps, je ne demande au Ciel que l'éloquence de l'éternité. Je ne lui demande que la vérité et la charité de Jésus-Christ, et si le succès de la grâce accompagne ces discours, il prouvera qu'aujourd'hui comme autrefois Dieu se sert de ce qui est petit pour confondre ce qui est fort. Seigneur, il y a onze ans, prosterné sur le pavé de cette basilique, je dépouillais les ornements du monde pour revêtir l'habit de vos prêtres ; je venais chercher les

⁹⁵. Ap 13, 8.

⁹⁶. Mt 16, 18.

⁹⁷. 1 Tm 3, 15.

⁹⁸. Mgr de Quelen.

biens que vous avez promis à ceux qui vous servent, en attendant que je fusse moi-même envoyé aux autres. Vous m'avez donné ces biens, faites maintenant que je les communique à mes frères. Venez en aide à votre serviteur ; mettez une garde sur mes lèvres, afin qu'elles soient fidèles à mon cœur, comme mon cœur est fidèle à votre loi.

Je veux commencer par un fait incontestable, c'est que l'homme est un être enseigné.

Pourquoi ai-je pris la parole en cette enceinte ? Si je jette les yeux autour de moi, je découvre des fronts de tous les âges, des cheveux qui ont blanchi dans les veilles de la science, des visages qui portent la trace de la fatigue des combats, d'autres qu'animent les douces émotions des études littéraires, de jeunes hommes enfin qui viennent de cueillir à peine la troisième fleur de la vie. Assemblée, assemblée, dites-moi : Que me demandez-vous ? Que voulez-vous de moi ? La vérité ? Vous ne l'avez donc pas en vous, vous la cherchez donc, vous voulez la recevoir, vous êtes venus ici pour être enseignés...



3. Lacordaire :
Conférences de Notre-Dame de Paris
Dernière Conférence – 1836
“Des moyens d’acquérir la foi”
Conclusion.

C’est la prière, Messieurs, qui rétablit nos rapports avec Dieu, rappelle à nous son action, lui fait violence sans nuire à sa liberté, et est par conséquent la mère de la foi. C’est pourquoi Jésus-Christ dit : Demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert ; car qui demande reçoit, qui cherche trouve, qui frappe, il lui est ouvert⁹⁹.

Je vois bien l’objection : est-ce que pour prier il ne faut pas la foi ? et s’il faut prier pour avoir la foi , n’est-ce pas un cercle vicieux ? Ah ! oui, Messieurs, un cercle vicieux ! Je crois l’avoir déjà dit, le monde est plein de ces cercles vicieux. Mais voyez comment Dieu se tire de celui-ci. Pour prier, j’en conviens, la foi est nécessaire, au moins une foi commencée : mais savez-vous ce que c’est que la foi commencée ? La foi commencée, c’est le doute ; le doute est le commencement de la foi, comme la crainte est le commencement de l’amour. Je ne parle pas de ce scepticisme qui affirme en doutant, mais de ce doute familier peut-être à beaucoup de mes auditeurs ; de ce doute sincère qui leur fait se dire : Mais peut-être, après tout, être imparfait et chétif, je suis l’œuvre d’une Providence qui me gouverne et veille sur moi ! Peut-être ce sang qui, tout à l’heure a coulé sur l’autel, c’est le sang d’un Dieu qui m’a sauvé ! Peut-être suis-je arrivé à la connaissance, à l’amour de ce Dieu ! Peut-être ! Ce doute-là, Messieurs, est celui qui est le commencement de la foi, et cette foi commencée, vous ne l’arracherez pas aisément de votre cœur ; Dieu l’y a rivée avec le diamant. C’est la foi à l’état vague, qui passera à l’état de conviction, si vous le voulez ; qui n’y passera pas, si vous ne le voulez pas ; qui se prête à tout, à affirmer Dieu ou à le nier, à l’aimer ou à le haïr. Vous l’avez si bien cette foi,

⁹⁹. Mt 7, 7-8.

que vous la combattez, que vous voudriez vous en défaire. La persécution même est un hommage que vous lui rendez : on ne persécute que ce que l'on estime. La persécution vient d'une foi qui ne s'avoue pas et qui a peur d'elle-même ; la persécution est un acte de foi.

Les philosophes de l'antiquité méprisaient le paganisme ; aussi en laissaient-ils les dieux tranquilles ; ces dieux ne donnaient pas la foi, c'est pourquoi les philosophes ne les craignaient pas. Jamais le doute n'était descendu dans leur cœur du front de Jupiter et de Neptune. Mais quand est venu le christianisme, ces princes qui ne croyaient pas à leurs idoles, et qui étaient si aises d'être grands sacrificateurs ; ces opulents qui se plaisaient dans l'orgueil de leurs hécatombes ; ces écrivains qui flattaient Apollon et Mercure, tous ces hommes se sont levés contre la vérité. Ils se sont levés quand la vérité leur a fait peur, quand la foi est entrée en eux avec le doute. Oui, on ne nous hait que parce qu'en nous il y a trop de vérité, une vérité trop visible. Ah ! si nous apportions le mensonge, on nous adorerait, on nous mettrait sur des autels ; on nous dirait : Donnez la foi à la multitude, et faites qu'elle nous serve. Mais comme nous prétendons faire croire aussi bien les grands que les petits, comme nous pénétrons à travers leurs vices et leurs passions pour porter au moins le doute dans leur cœur, ils s'élèvent contre nous, ils voudraient nous imposer silence, ils voudraient que désormais rien dans l'univers ne leur parlât de Dieu, pour voir si la conscience ne leur en parlerait plus.

Tous, Messieurs, nous pouvons donc prier, parce que tous nous croyons ou nous doutons. Insectes d'un jour, perdus sous un brin d'herbe, nous nous épuisons en vains raisonnements, nous nous demandons d'où nous venons, où nous allons ; mais ne pouvons-nous pas dire ces paroles : O toi, qui que tu sois, qui nous as faits, daigne me tirer de mon doute et de ma misère ? Qui est-ce qui ne peut pas prier ainsi ? Qui est excusable s'il n'essaie pas de fonder sa foi sur la prière ?

Puissé-je, Messieurs, vous avoir inspiré au moins la bonne pensée de vous tourner vers Dieu dans la prière, et de renouer vos rapports avec lui, non seulement par l'esprit, mais par le mouvement du cœur ! C'est l'espérance que j'emporte avec moi ; c'est le vœu que je forme en vous quittant. Je laisse entre les mains de mon évêque¹⁰⁰ cette chaire de Notre-Dame désormais fondée, fondée par lui et par vous, par le pasteur et par le peuple. Un moment ce double suffrage a brillé sur ma tête : souffrez que je l'écarte de moi-même, et que je me retrouve seul quelque temps devant ma faiblesse et devant Dieu.



¹⁰⁰. Mgr de Quelen. À la suite de cette conférence, l'abbé Lacordaire partait à Rome pour y mûrir un projet de vie religieuse et commencer son noviciat chez les Dominicains. cf. plus loin 4, Lettre de Marie-Eugénie au père Lacordaire : *C'était la dernière année de vos conférences. Avant votre départ pour l'Italie....*

4. MÈRE MARIE EUGÉNIE AU PÈRE LACORDAIRE

Cf. Volume VI – N°1501- décembre 1841

[...] Je dois peut-être, mon père, entrer dans le détail de mes premiers pas vers Notre Seigneur. – J'ai été élevée dans une famille incrédule qui appartenait à l'opposition libérale de la Restauration. Ma mère cependant, désirait me voir chrétienne, et son grand et énergique caractère la portait à imprimer à mon éducation un caractère de renoncement qui m'a toujours paru plus chrétien que beaucoup d'éductions toutes religieuses. Mon ignorance des dogmes et des enseignements de l'Église était inconcevable et pourtant, j'avais reçu comme les autres les instructions communes du catéchisme, j'avais fait ma première Communion avec amour et Dieu même m'y avait fait des grâces, qui, avec votre parole, ont été le fondement de mon salut. Je perdis ma mère à 15 ans, pour tomber dans une maison plus irréligieuse encore et là, je cessai de m'approcher des Sacrements, où Dieu pourtant s'était toujours fait sentir à moi si fortement, quoique j'allasse si rarement l'y chercher. Les doutes qui avaient toujours été en mon esprit se fortifièrent, je passai quelques années à me questionner sur la base et l'effet de ces croyances que je n'avais jamais comprises. Seule et libre dans ma pensée, qui n'intéressait personne, je me demandais souvent ce qu'il en serait un jour de tous ces êtres et de moi-même, si au-delà du tombeau, il resterait quelque chose de nous et surtout, quel était le mystère, quel était le devoir de notre existence ici-bas.

Mais Dieu, dans sa bonté, m'avait laissé un lien d'amour, je pouvais bien douter de l'immortalité de notre âme, mais je repoussais involontairement tout ce qui attaquait le Sacrement de nos autels, et quand à l'église, quelquefois, je voyais la Sainte Hostie aux mains du prêtre, je la priais malgré moi de me rendre sans tache comme elle, et de m'attirer en haut.

Mais toute mon instruction où le Christ n'était pour rien, apportait par son développement même un obstacle invincible à ces attraites bienheureux. Un nouveau changement me mena près de femmes très pieuses, et ce fut là, peut-être, mon plus grand danger. Elles m'ennuyèrent, elles me parurent étroites, et quoique j'eusse repris près d'elles mes confessions annuelles de Pâques, jamais peut-être, je n'eus si fort l'esprit du monde et je ne fus si près de mépriser celui de Dieu.

C'est alors, mon Père, que la miséricorde qui me poursuivait m'amena sous votre chaire. Puisqu'il fallait suivre un Carême, j'avais choisi le vôtre. La grâce m'y attendait. Votre parole répondait à toutes mes pensées, elle expliquait mes instincts, elle achevait mon intelligence des choses, elle ranimait en moi cette idée du devoir, ce désir du bien, tout prêts à se flétrir en mon âme, elle me donnait une générosité nouvelle, une foi que rien ne devait plus faire vaciller.

Je ne vous dirai pas, mon Père, de mesurer ma reconnaissance ; ces bienfaits-là ne s'acquittent qu'au Ciel, mais je puis dire que depuis ce temps, il n'y a pas eu pour moi de sacrifice ni de prière où votre souvenir n'ait pris la première place.

C'était la dernière année de vos Conférences. Avant votre départ pour l'Italie, j'osai vous demander quelques instants et quoique je n'aie fait alors que vous entretenir de mes doutes, des difficultés de ma position et que mes premières pensées de vocation religieuse n'aient guère excité que votre sourire, cependant, j'étais réellement convertie et j'avais conçu le désir de donner toutes mes forces, ou plutôt toute ma faiblesse, à cette Église qui, seule désormais à mes yeux, avait ici-bas le secret et la puissance du bien.



5. Sur la Première Communion

Cf. Partage-Auteuil. n°32 – Pâques 1981 :
“Mère Marie-Eugénie et l’Eucharistie.”

Quelques Constantes de la Spiritualité de mère Marie-Eugénie de Jésus, par sœur Jeanne-Marie, 1976 (Introduction, p. 5-6-7).

Un regard tout en Jésus-Christ, par le père Lafrance, 1976 : étude sur la grâce de Noël 1829.



6. Notes Intimes de mère Marie-Eugénie

N°154/02, 1837.

Comme le Saint-Esprit me presse de vouloir ce que Dieu veut, comme il me montre ma vocation clairement écrite dans les conseils d’un Directeur qui m’a été envoyé par Dieu et qu’il a éclairé pour me conduire, dans ma position, dans les grâces que Dieu m’a faites et me fait, dans les lumières qu’il me donne, jusque dans le projet de cette œuvre vers le fondateur de laquelle il m’a envoyée d’une manière si extraordinaire, enfin dans mon devoir de travailler pour obtenir le salut de ma mère et de ceux que j’aime, je lutte contre le Saint-Esprit et malheureuse que je suis, je tâche de lui échapper. Dieu soit loué ! jusqu’ici j’ai été vaincue dans la lutte. Alors du fond de mon abattement, de ma tristesse, de mon angoisse, je dirais presque de mon agonie, je finis par être pour ainsi dire forcée de me remettre entre les mains de Dieu, de dire : que sa volonté soit faite, quelle qu’elle soit, n’importe ce qu’il m’en coûte, je remets ma vie, ma volonté, ma

pensée, mon corps à son bon plaisir, de telle sorte que s'il lui plaisait que j'entrasse dans l'ordre le plus sévère, que je souffrisse beaucoup et de toute façon, je le ferais demain. Dès que j'ai dit cela sincèrement, une paix ineffable se répand dans mon âme, tous les flots de mes pensées, de mes inquiétudes se calment, tout me semble facile, et il me semble être assurée que Dieu est avec moi, que je lui plais, qu'il m'accepte et que je lui suis unie. Je n'ai plus le moindre scrupule, il me semble que cela lave toutes mes fautes, je suis forte, joyeuse, contente de moi, prête à la prière, pleine d'énergie et d'un esprit de douceur et de paix. Il ne me reste plus qu'à demander à Dieu ce qu'il veut et je le fais avec tant de confiance alors, et je le sais si bien quand j'ai prié.

Plus loin, à la même époque, N° 154/10 :

[...] Dieu a tant fait pour moi, je veux faire quelque chose pour son Nom, non pas qu'il ait besoin de moi, mais c'est qu'il ne faut pas s'opposer aux desseins de Dieu. Il se plaît à faire éclater sa puissance dans ce qu'il y a de plus petit, mais il ne faut pas que le ver de terre s'y refuse ; l'argile ne se révolte pas contre le potier qui la tourne. Sans la fidélité de la Sainte Vierge aux grâces qu'elle avait reçues, sans son acquiescement aux desseins de Dieu sur elle, la terre n'aurait peut-être pas encore vu son Sauveur. Dieu nous a fait libres, libres même de contrarier ses desseins...

Mais songeons aussi avec joie que le sacrifice de nous-mêmes à la volonté de Dieu, la fidélité à obéir aux inspirations de la grâce, peuvent, malgré notre néant, produire un grand bien. Nous nous replaçons aussi dans l'ordre de la providence de Dieu, nous le laissons libre d'épancher sur nous les trésors de sa bonté, et comme il aime à faire les grandes choses par les faibles moyens, nous ne pouvons pas plus connaître le bien qu'il nous accorde de faire, que nous n'aurions pu sonder la profondeur du mal dont nous aurions été la cause.

Ainsi quand depuis un an, mon cœur battait au nom de mes contemporains, illustres défenseurs de la foi, Lamennais avant sa chute, Lacordaire, Montalembert et tous les autres, que je rêvais d'être homme pour être comme eux grandement utile, que je me disais qu'ils sauveraient la patrie en la retrempant à la source de la vérité, je ne pensais guère qu'il me serait peut-être donné à moi, pleine de misères et de faiblesses, de m'associer à leurs grandes destinées. Et pourtant cela est, car mon humble sacrifice, s'il est complet, Dieu le bénira, comme leurs pensées grandioses ; peut-être aurai-je des saintes pour enfants, et peut-être auront-elles à leur tour de grandes influences de salut. Tout cela se peut, si je sais seulement mourir assez parfaitement à moi-même pour que Jésus-Christ y vive, le Dieu qui daigne y descendre. Alors, il y mettra ce dont il daigne récompenser, quelles merveilles d'amour ! Là devant il n'y a qu'à s'anéantir et à adorer.



7. De l'abbé Combalot
cf. *Introduction aux Constitutions*
des Religieuses de l'Assomption 1839-40.
Conclusion.

Ne savoir que la science de Jésus-Christ.

Or je crois, mes chères filles, que vous devez vous efforcer de pénétrer dans la science de l'Église, non que vous soyez fortes, mais parce que vous devez devenir des filles de lumière, de zèle et d'amour.

Voyez comme la divine science de la foi a brillé dans toutes ces saintes qui avaient trouvé en Jésus-Christ connu et aimé comme elles savaient aimer et connaître, ces torrents de lumière dont leurs écrits attestent encore la profondeur. Les Catherine d'Alexandrie, de Sienne et de Gênes, les Térèse, les Gertrude, les Madeleine de Pazzi, avaient reçu de Jésus-Christ même cette science sacrée que vous ne voulez demander à l'Église, sa céleste épouse, qu'afin de soumettre à jamais à son empire la jeune génération qui vous sera confiée, et qui doit apprendre de vous à trouver la vérité et la vie dont elle a soif, dans le sein du Sauveur, et aussi dans le sein de celle à qui le sacerdoce maternel de la lumière a été donné. C'est de la divine Marie qu'est sorti le Soleil de Justice, Jésus-Christ notre Dieu. Votre âme doit à son exemple devenir par la grâce d'en-haut comme un sanctuaire d'où sortiront pour vos enfants quelques rayons de ce soleil éternel qui se leva avec toute sa lumière du sein virginal de votre Mère et de votre Reine.

Ne vous étonnez donc pas, mes très chères filles, si j'insiste avec tant de persévérance sur la nécessité de ramener toutes nos études et tout notre système d'enseignement et d'éducation à la science, à l'amour de Jésus-Christ et de sa divine Mère. Ne soyez pas surprises si je m'efforce de bannir de notre maison tous ces

éléments d'une fausse science dont on empoisonne l'imagination, la mémoire, l'esprit, le cœur et la vie de la jeune fille en exaltant sa vanité, son égoïsme et son orgueil.

Saint Paul, notre cher maître, écrivait aux fidèles de Corinthe :

Je rends de continuelles actions de grâces à mon Dieu de ce que vous êtes devenus si riches de sa science et de sa parole, et de ce que le témoignage du Christ a été confirmé en vous, en sorte que toute grâce vous a été donnée. Et plus loin il ajoute : Pour moi, quand je suis venu parmi vous, je n'y suis pas venu avec les discours d'une éloquence et d'une sagesse mondaines, car j'ai jugé ne savoir parmi vous que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, et ma parole et ma prédication n'ont pas été dans le langage persuasif et séduisant de la sagesse humaine, mais bien dans la charité et la force divine, afin que votre foi ne reposât point sur la sagesse de l'homme, mais sur la vertu de Dieu.

Voilà, mes très chères filles, le sommaire divin de toute la théorie qui doit se développer dans notre petite congrégation et présider à l'enseignement de nos pensionnats.

Deux pensées remplissent et dominent mon âme quand je songe à vous préparer à l'espèce de sacerdoce régénérateur que vous êtes appelées à exercer sur les jeunes personnes qui viendront se former à l'ombre de vos exemples et de vos leçons.

Je voudrais préserver notre famille originale de tous les écueils qu'une science orgueilleuse et mondaine ne manquerait pas de multiplier pour elle. Je cherche donc à vous éviter le contact de cette science curieuse et vaine qui dessèche l'âme en enflant l'esprit et en égarant la raison ; car je désire bien plus, mes chères filles, de vous voir avancer dans les voies de la perfection toute spirituelle et toute céleste que de vous voir atteindre un développement intellectuel qui pût vous exposer à détourner vos esprits et vos cœurs du seul objet que vous veuillez connaître et aimer, c'est-à-dire Jésus-Christ.

Je me suis proposé en second lieu la solution de ce difficile problème : former une congrégation enseignante de vierges qui versent, par une éducation éclairée et profondément chrétienne, tous les germes de régénération dans la famille et dans la société en pénétrant l'esprit, l'âme et le cœur de la jeune fille de la science et de l'amour de Jésus-Christ en sorte que, soit que les filles de l'Assomption quittent la prière pour l'étude, soit qu'elles laissent les occupations simples, pauvres et cachées de la vie religieuse pour enseigner, jamais elles ne perdent de vue Celui dont la science suréminente faisait dire à Saint Paul : *J'ai estimé toute chose à l'égal de la boue pour ne savoir que la science de Jésus-Christ.*

Ainsi, mes très chères filles, notre système d'enseignement consistera à substituer partout la foi à la raison déchuë, la grâce à la nature obscurcie et dégénérée, la science et l'amour de Jésus-Christ en un mot à la science humaine et à l'égoïsme.

Cette théorie d'origine toute divine n'a pas encore été tentée, du moins pleinement, dans l'éducation des pensionnats, mais c'est un motif de plus pour nous d'espérer que la protection du ciel ne manquera pas à nos efforts. Il est temps, et grand temps, d'environner la femme, véritable racine de l'ordre social, de tous les éléments et de toute la sève de la révélation et de la grâce, qui seuls peuvent la préserver des tristes écueils d'une science orgueilleuse et fausse, et par là empêcher la famille de puiser sa vie dans un sensualisme intellectuel, moral et physique qui amènerait infailliblement la ruine de la société tout entière.

Prions donc, mes très chères filles, le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ de vous remplir de la connaissance de sa volonté en vous donnant la plénitude de la vraie sagesse et de la véritable science que Saint Paul demandait à son Dieu pour ses chers disciples, afin qu'à leur exemple, vous marchiez sous le regard paternel du Seigneur, embellissant l'arbre de votre congrégation de toutes les vertus, et la faisant grandir dans la science de Celui sur qui tout repose dans le monde de la nature et dans celui de la grâce.

**8. Les Lettres citées
de mère Marie-Eugénie au père d'Alzon
sont extraites des Volumes VII (1841-1843)
et VIII (1844-1845)**



**9. Notes Intimes de mère Marie-Eugénie
N°225/01, 1863.
Bonté et sagesse de Dieu**

Le principal désordre auquel cette retraite doit remédier, c'est la disposition de mon âme à se réfugier quand elle souffre dans un sentiment du devoir raide, pénible et dur sans amour, et laissant sous sa rigueur un fond d'irritation. Je me rappellerai que le plus grand de tous les préceptes est celui-ci : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit...* Et le second lui est semblable : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même* ; que tout est là, que rien ne vaut sans cela, et que c'est de là par conséquent que tout doit sortir. Qu'enfin, cet esprit d'amour dans les œuvres devrait être d'autant plus dominant et visible en nous qu'il est l'esprit de notre Règle : *avant toutes choses, mes très chères sœurs...*

Je serai aidée par les pensées qui m'ont fait tant de bien dans cette retraite, non que je ne les connusse pas avant, mais parce que Dieu me les a fait pénétrer.

1) Que comme l'objet propre de l'amour est la bonté, l'amour infini de Dieu pour lui-même repose sur la Bonté infinie que sa Sagesse infinie voit en lui. Ce que renferme cette vérité, je ne puis le comprendre ; cependant cette sagesse infinie descend en moi par la Communion, y réside par la grâce, et cet amour m'a

été donné à la Confirmation. Mais plus la notion de la Bonté infinie qui est telle aux yeux de la Sagesse divine me dépasse, plus je dois comprendre qu'elle dépasse toute bonté que j'aie connue, tout désir que je puisse former, qu'elle doit être pour moi une pensée délicieuse, que j'en dois tout attendre, et m'y remettre avec la plus douce et heureuse confiance et ne jamais douter du bien qu'elle me veut en tout ce qu'elle m'envoie.

2) Je songerai ensuite qu'en Jésus-Christ cette Bonté divine m'a donné tout en effet, le pardon de mes péchés, les grâces dont j'ai besoin, les mérites qui me manquent, que lorsque par pur amour, Dieu m'a donné ce Fils Unique et en Lui tous ses trésors, Il prévoyait mes péchés et mes infidélités, que malgré cette prévision, Il m'a fait naître dans l'Église catholique, et m'a destinée à la vie religieuse pour que je fusse membre et Épouse de ce divin Sauveur, et qu'eussé-je abusé de toutes les grâces, il me reste toujours par un grand don de Jésus, celle de la prière avec laquelle je puis obtenir toutes les autres, laver et enrichir mon âme par l'offrande de la Croix, de la Passion et des mérites de mon Sauveur. Qu'enfin si, comme je le pense quelquefois, fatigué de ma lâcheté et de tout ce que j'oppose à ses grâces, Dieu n'attendait plus de moi la perfection d'une épouse, il ne m'eût pas attendue si longtemps ; que ce Maître tout-puissant n'a que faire de mes services, que c'est mon amour qu'il demande et que s'il m'a supportée si miséricordieusement jusqu'ici, c'est pour que je lui rende enfin ce que je lui dois de fidélité, de confiance et d'amour.

Ma grande résolution est donc de donner chaque matin mon cœur à l'amour me promettant de remplir toute ma journée, soit par des actes intérieurs d'amour de Dieu, par l'esprit de prière, soit par des actions extérieures animées du motif de l'amour de Dieu et du prochain. Notre Seigneur Jésus-Christ n'a vécu que de ce double amour ; quand le mien, misérable, ne pourra le produire avec son secours, je recourrai à son Cœur Sacré et je tâcherai de le laisser vivre en moi.

Les Croix m'ont troublée jusqu'ici. Ce sont elles surtout que j'ai besoin de voir dans la bonté de Dieu, me persuadant cette parole d'un Saint, que la Croix qui a apporté la paix à la terre, n'est pas faite pour l'ôter à l'âme. Il faut que je les prenne avec confiance, avec paix, me gardant bien de ce que j'ai fait souvent jusqu'ici, qui était de les trouver trop petites pour les offrir à Dieu et en attendre mon Bien, et assez grandes pour m'écraser.

(Mère Marie-Eugénie a 46 ans).



10. *Notes Intimes* de mère Marie-Eugénie

N°232/01, 1878.

En méditant ces jours-ci que je suis la créature de Dieu, à Lui pour le servir et qu'il est ma fin, j'ai été saisie de l'amour qui a porté Dieu à me créer et qui lui a fait demander mon service pour devenir ma fin. Compter sur cet amour pour atteindre cette fin, voilà ce qui doit être ma force.

(Mère Marie-Eugénie a 61 ans).



TABLE DES MATIÈRES

AUX ORIGINES, FORMATION DE LA SPIRITUALITÉ DE L'ASSOMPTION

Études d'Archives n° 1

Introduction	p. 9
Plan	p. 15
Aux origines.....	p. 19
Un grand esprit de prière	p. 21
L'Office Divin	p. 25
L'Adoration du Saint Sacrement	p. 38
L'extension de son Règne – le 4 ^e Vœu	p. 48
Ce quelque chose qui nous rapproche des anciens ordres	p. 60
La Visitation	p. 60
L'Ordre de Saint Benoît	p. 63
L'Ordre de Saint Dominique	p. 64
L'Ordre de Saint Augustin	p. 66
L'Ordre du Carmel	p. 67
La Compagnie de Jésus	p. 69
Saint François d'Assise	p. 70
L'École française	p. 71
Un double caractère : l'ancien et le nouveau ..	p. 72
Une relecture du chemin parcouru	p. 73
ANNEXES :	
Par rapport à l'Office	p. 76
Par rapport au 4 ^e Vœu – le Règne	p. 78
Par rapport à “ce quelque chose qui nous rapproche des Ordres anciens”.	p. 80
L'ancien et le nouveau	p. 92

ANNE-EUGÉNIE MILLERET
Un unique regard :
Jésus-Christ et l'extension de son Règne
Études d'Archives n° 3

Introduction	p. 97
Un unique regard	p. 99
Enfance et jeunesse	p.100
Vers la vie religieuse	p.109
Fondation	p.114
En son temps	p.125
ANNEXES :	
Textes complémentaires	
suivant l'ordre de l'exposé	p.133
1 Lamennais	p.134
2 Lacordaire 1835	p.137
3 Lacordaire 1836	p.140
4 Lettre de mère Marie-Eugénie au père Lacordaire	p.143
5 Sur la Première Communion	p.145
6 <i>Notes Intimes</i> de mère Marie-Eugénie, N° 154/02 – 1837	p.145
7 Abbé Combalot <i>Introduction aux Constitutions</i>	p.148
8 Lettres au père d'Alzon	p.151
9 <i>Notes Intimes</i> N° 225/01 – 1863	p.151
10 <i>Notes Intimes</i> N° 232/01 – 1878	p.153



Achevé d'imprimer par
l'Imprimerie Promoprint, 75018 Paris
Dépôt légal : mai 2012